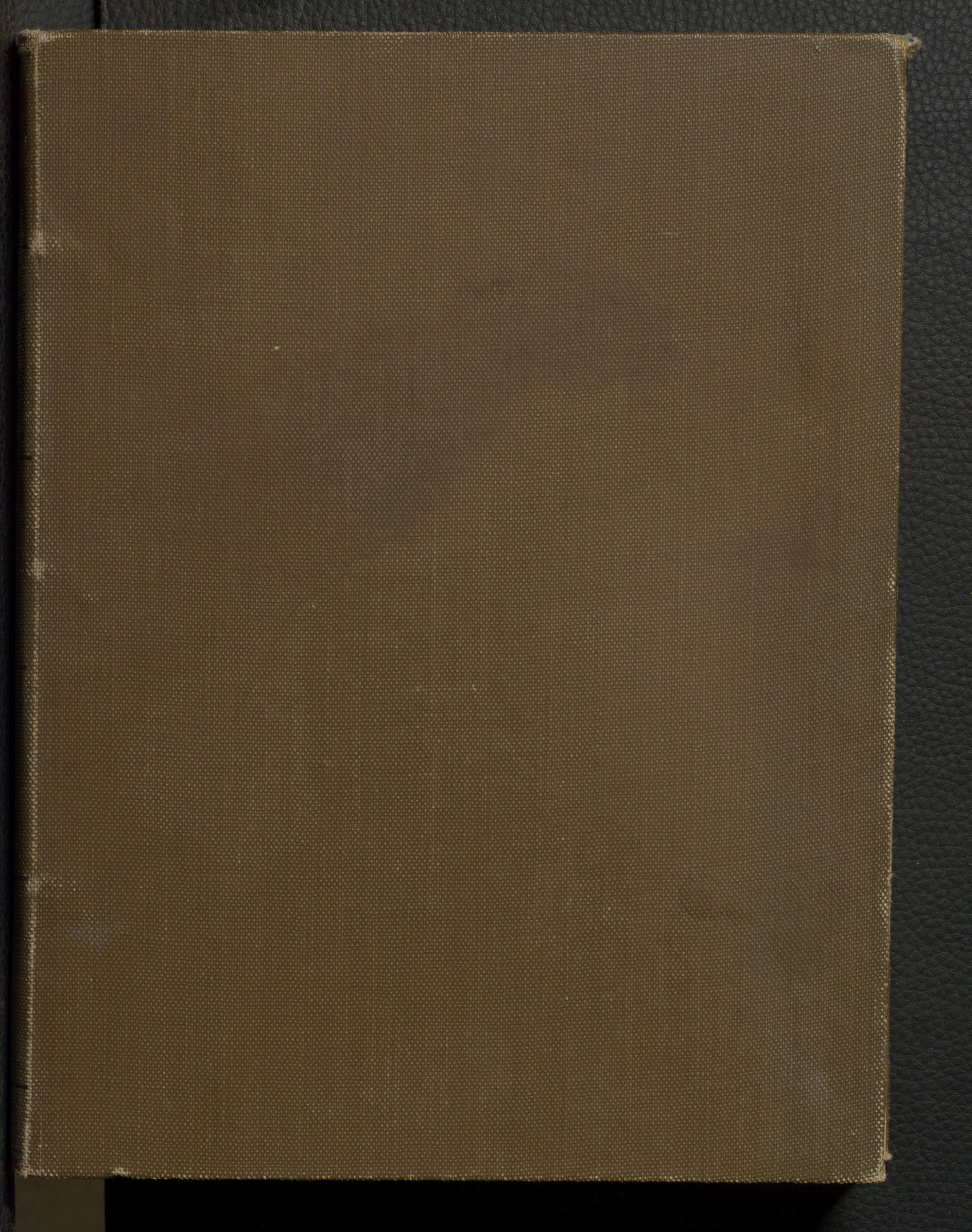
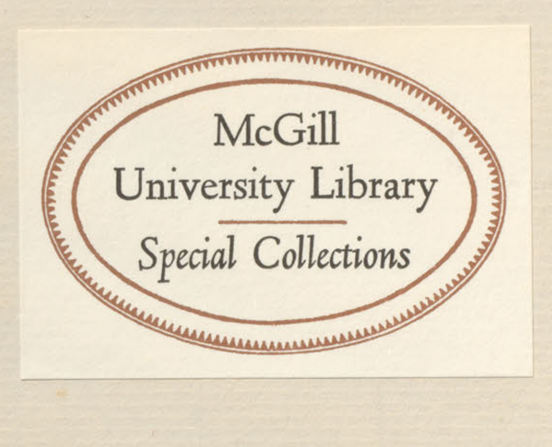
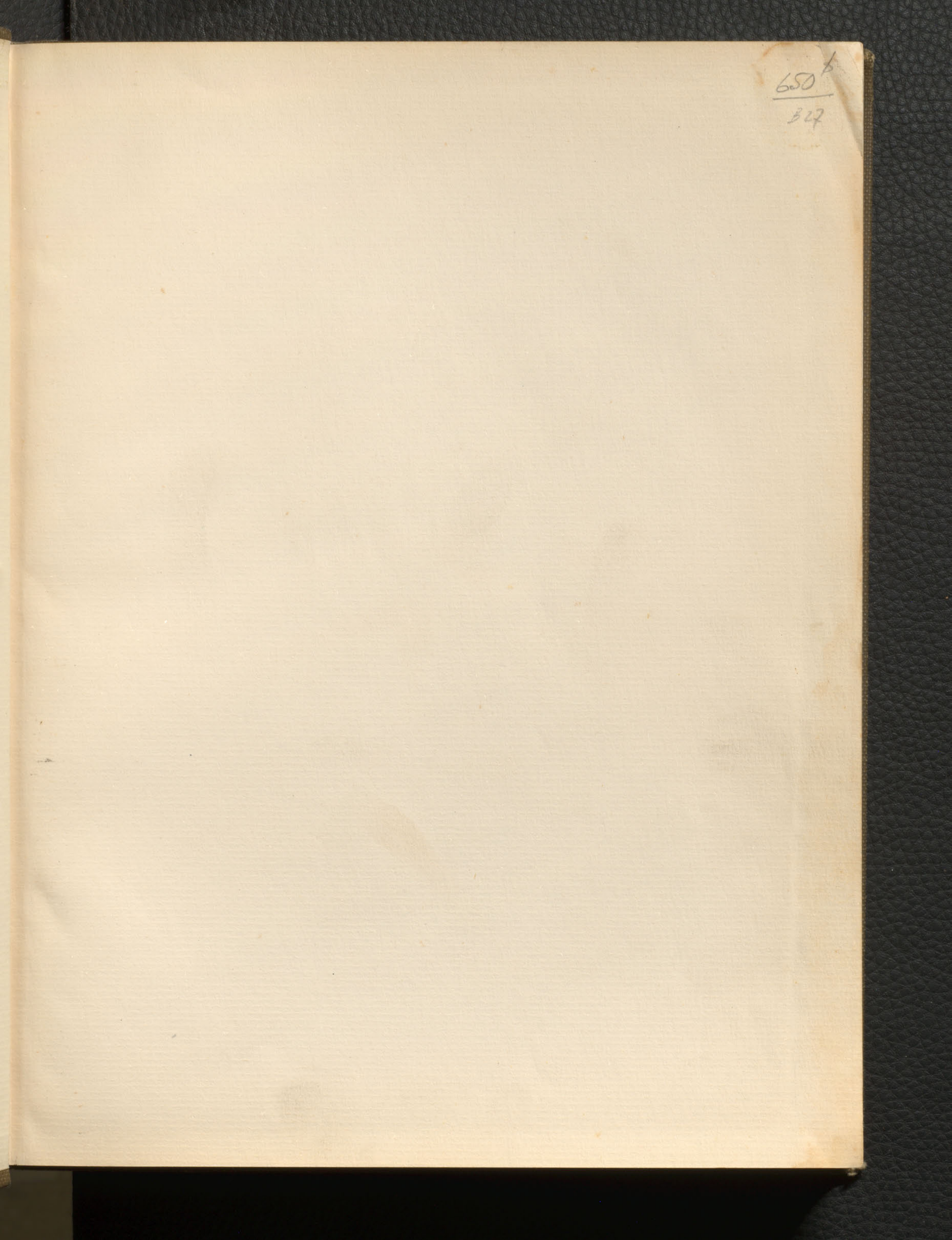
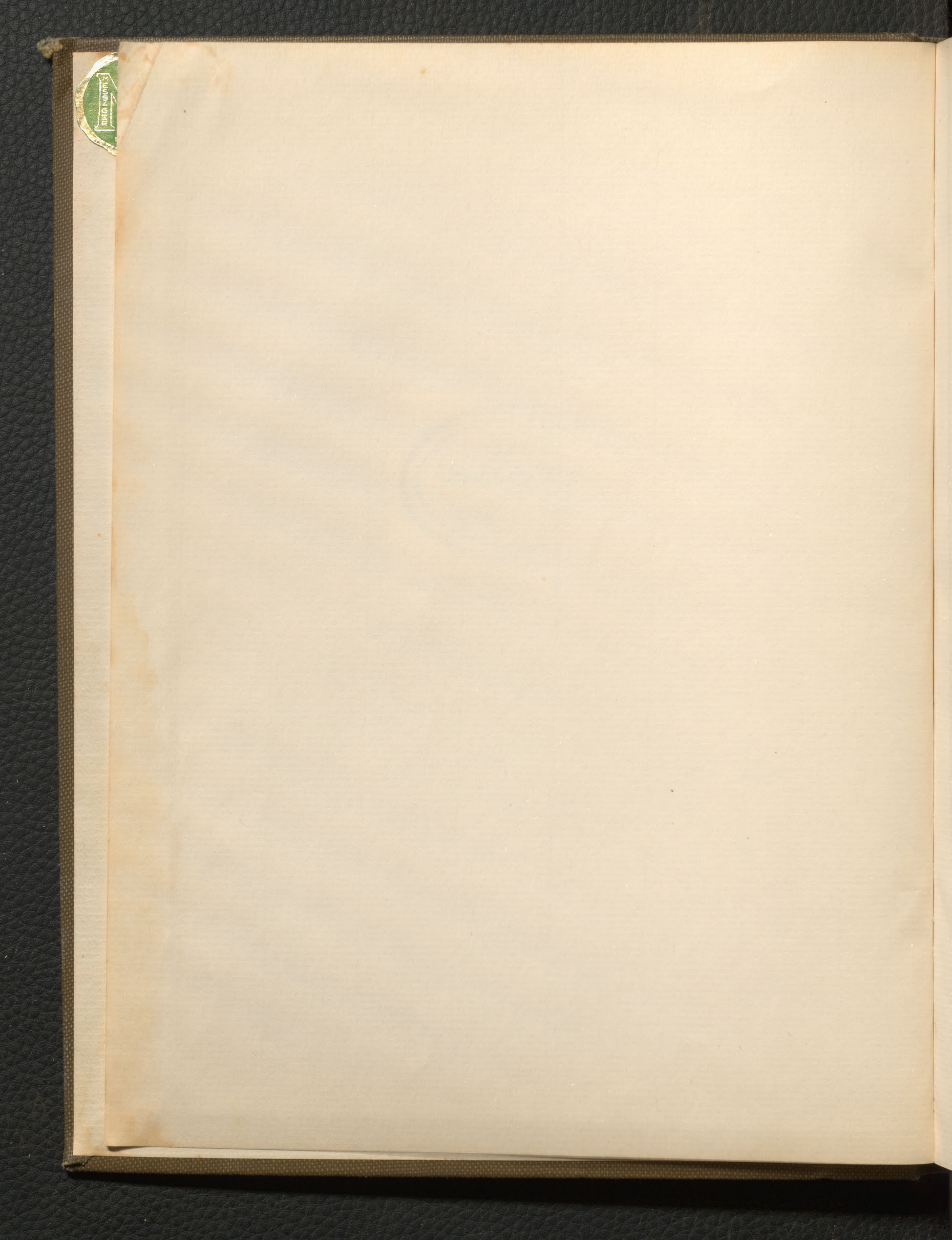
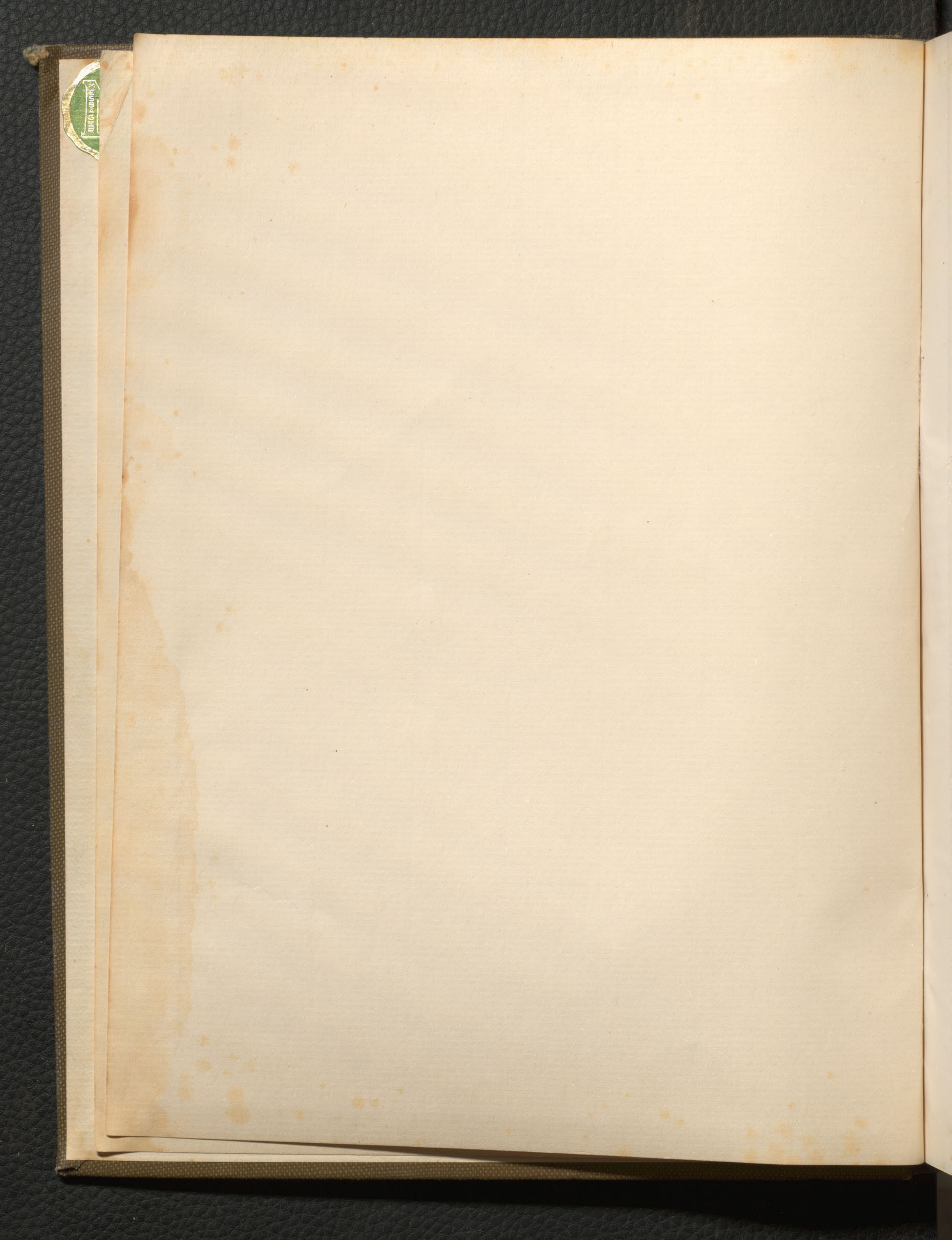


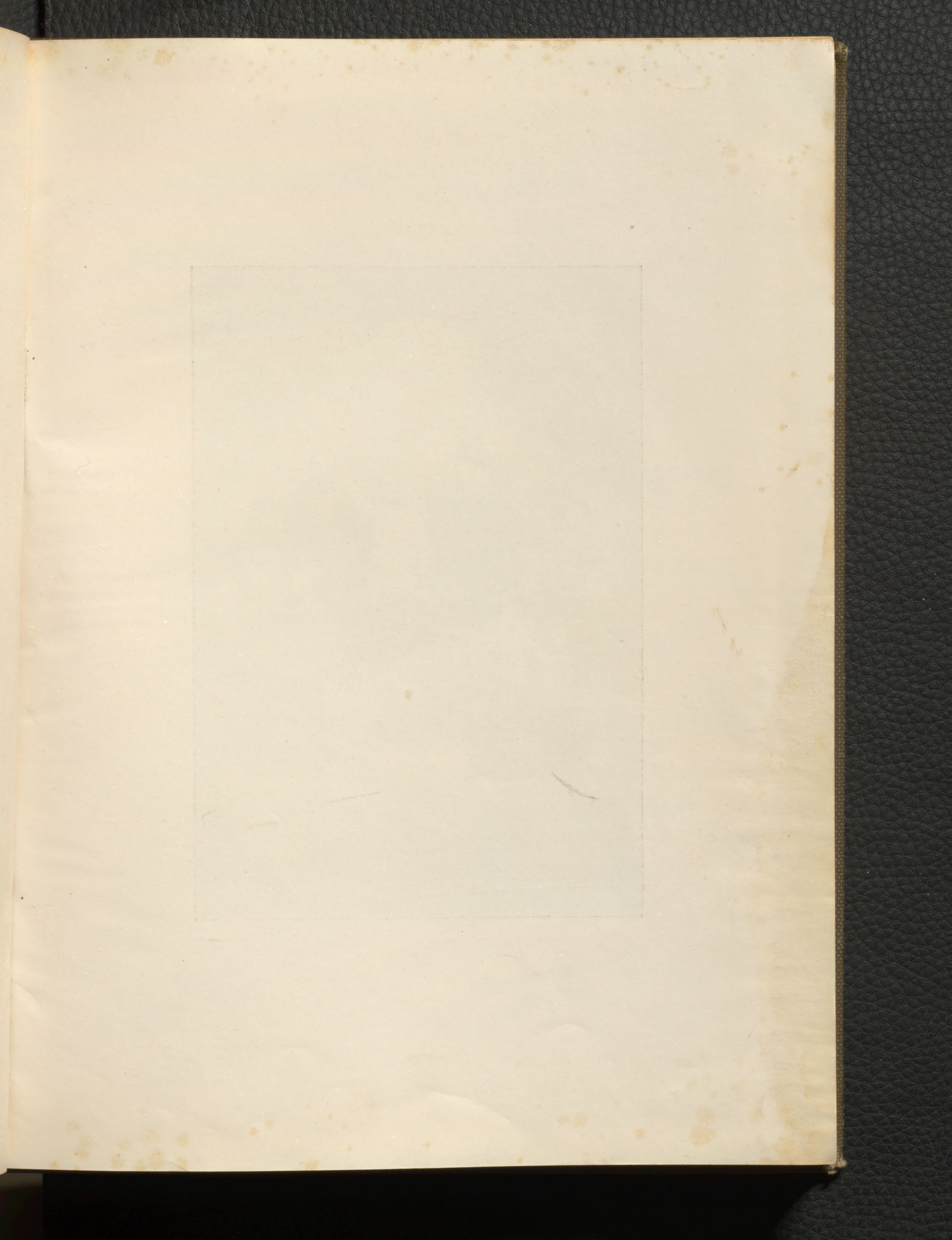



McGill
University Library
Special Collections










S. NOËL
S. JEAN
S. GABRIEL
S. ISAAC
S. ANTOINE
S. CHARLES
S. RENÉ
S. JEAN

Memoires Touchant la Mort & Les Vertus des Peres Isaac Jogues Anne de Noue, Anthoine Daniel. Jean de Brebeuf Gabriel Lallement, charles garnier Noel Chabanel & Vn Seculier René Goupil

AVANT-PROPOS

Un de nos Pères des Etats-Unis m'ayant demandé de lui envoyer deux copies,au clavigraphe,du manuscrit de 1652,intitulé: " Mémoires touchant la mort et les vertus des Pères Isaac Jogues, Anne de Noüe...... ",manuscrit composé de 302 pages de l'écriture des scribes, j'ai pensé qu'avant d'entreprendre un si long travail,il serait plus expéditif et moins coûteux de me procurer deux exemplaires du " Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec (1924-1925) où se trouve reproduit ce manuscrit de 1652,et de les lui envoyer corrigés,car j'avais remarqué,dans le temps,à la simple lecture,quelques fautes de transcription. Grande fut ma surprise,en confrontant cette copie des Archives avec l'original,de constater qu'elle avait été faite avec peu de soin,à l'encontre de toutes les autres reproductions de documents qui donnent tant de prix à cette collection des Archives de Québec.

Qu'on me permette d'indiquer quelques erreurs de lecture formant un contresens: " Un habit de chasse " pour " Un haut-de-chausse; " Camisole " pour " caleçon "; " prisonnier " pour " purement "; " Dans cet effet " pour " Dans cet islet "; " Maître ! Maître ! " pour " Martir ! Martir !, etc., etc.

Le latin surtout,en certains endroits,fut passablement maltraité.

Il n'y avait pas à hésiter,il fallait se mettre à la besogne.

Dans cette nouvelle copie,j'ai conservé lo- l'orthographe usitée à cette époque: avoit; neamoints; pact; alte; temple pour tempe; je demeuray et quelquefois je demeuré.....

2o- le genre des noms : La risque; la poison; une squelette le rencontre, etc., etc.

3o- Quelques fautes des scribes :"Canaux" pour " Canots". etc.

Bref,je n'ai rien épargné afin de donner une reproduction aussi exacte que possible du manuscrit.

Arthur Mélançon, S.J.

Archiviste.

Art. Melançon s.j.

Fac- similés.

Page en titre du manuscrit.

Page 95 du manuscrit où se trouvent réunies l'écriture des scribes et celles des PP.Poncet et Ragueneau.

Collège Sainte-Marie

1180,rue Bleury

Montréal.

Gratias ago Deo qui mihi dexterae pollicem reliquit volui. Hac
Epistola possum rogare R. R. P. P. ac F. F. meos ut pro nobis
fiant SS. SS. preces, postulationes et orationes in Sancta Dei Ecclesia
cui scimus nunc duplici novo titulo nos esse maxime commendatos,
cum illa saepe oret pro afflictis et captivis.

Ego infrascriptus Presbyter Societatis JESU
a R. P. Paulo Ragueneau eiusdem Societatis Missionis
huius Superiore ad supra~~dicta~~ scripta recognoscenda no-
minatus, Juratus affirmo me ~~haec~~ scripta attente et
accurate perlegisse, eaque ipsi autographo P. Isaac
Jogues manu ~~exarato~~ per omnia, conformia agnovisse
Datum Kebeci in Nova Francia die 23 Aug. 1652.

Joseph Poncet S. J.

Ego infrascriptus Superior Missionum Societatis Iesu
idipsum etiam affirmo. addoque praeterea, nihil hac
epistolâ contineri, quod aliunde non rescinerim, certis
et idoneis testibus, tum Gallo uno, qui Patri Isaaco
comes in tormentis fuit, (ei nomen Guillelmus Couture)
tum Huronibus Christianis fide dignissimis; qui
eidem Patri, in iisdem poenis, fuere etiam socii.
Hoc iuratus affirmo, die 15ª Decembris 1652

Paulus Ragueneau

1 / Narré de la prise du Père Isaac Jogues par le Père

Jaques Buteux

x;x;x

du père Jogues

J'ay tousiours creu que ce que l'on disoit,ou qu'on Raportoit par escript de la Vie des saincts,estoit la plus petite partie,et la moins considérable de ce qu'ils avoient faict; et qu'on ne disoit quasj rien de leur Intérieur,quj est neamoints le plus bel ornement de leur Vie, OMNIS DECOR FILIAE REGIS AB INTUS; et que leur humilité leur faisoit cacher ce qu'ils avaient faict de plus rare à l'extérieur,comme les miracles,ou les grandes souffrances,ou tourments qu'ils enduroient pour l'amour de dieu. Je me suis confirmé dans cette pensée l'an passé,où je demeuré avec le R.P.Jogues la plus part de l'année; La solitude où nous estions,et les entretiens familiers que j'ay eu avec luy m'ont faict admirer sa vertu,et descouvrir beaucoup de choses, que son humilité n'avoit jamais manifestés;Et neamoints je n'aurois pas encor sçeu tout ce que je diray maintenant,sy je ne me fusse servy du pouvoir,que l'obéissance m'avoit donné sur celuy quj m'estoit supérieur en tout et partout: c'est l'unique bien que me causa cette charge,et le seul subiect que je l'ay exercé pour deux raisons,l'une afin de faire veoir aux ames laches et poltronnes,telle que la mienne,comme c'est à tort que nous fuions les peines et les mortifications soubz pretexte de santé,puisque

2 ce P. quj a tant /enduré est aussy sain et entier que jamais;Et l'autre,pour donner occasion aux ames sainctes et courageuses, de louer dieu et le remercier de ce qu'il a encor en ce temps icy des serviteurs,ou des ames fidelles quj ADIMPLEANT IN CORPORE SUO QUAE DESUNT PASSIONUM CHRISTI. Voila le dessein que j'ay

eu en griffonnant ces lignes.

Pour l'ordre que je garderay en cette histoire je n'en veux pas d'autre que celuy du temps;c'est à dire en commençeant depuis le lr d'Aougst 1642,jour auquel il partit des 3 rivières pour remonter aux hurons. La flotte des sauvages hurons avec lesquels il estoit faisoit environ 12 ou 15 canots,quj comprenoient en tout 60 et tant d'hommes; Ce mesme jour ils allèrent coucher à 12 lieues des 3 rivières proche des Isles du lac St.Pierre,le lendemain dez le grand matin,ils mirent le canot à l'eau,et s'embarquèrent. à peine avaoient ils advançé une demie lieue,qu'un sauvage descouvrit des pistes des ennemis: on s'arrestepour deslibérer ce qu'on doibt faire;Eustache Ahatsistari,un de leurs capitaines de guerre,dict qu'il n'y avoit autre délibération à prendre la dessus que de combattre: ainsy qu'il falloit poursui-
3 vre sa pointe: ce quj fut faict. à peine avoient ils avancé /un cart de lieue,que voila des canots Iroquois quj paroissent,et tirent à mesme temps des coups de fusils sur les canots hurons quj tenoient le devant. Ceux quj estoient derrière,espouvantés d'une telle saluade(quj fist neamoints plus de bruict que de meurtre) mettent à terre,et gagnent au pied; Eustache et les françois,sur quj on avoit tiré,se mettent en deffence,jusques à tant que voyant d'autres canots Iroquois quj venoient fondre sur eux,ils quittèrent la place. Il ne resta que le père,lequel voyant le pauvre René et quelques hurons desia prisonniers entre les mains de ces Barbares,ne voulut pas fuir et se sauver,quoy qu'il l'eust peu faire assez facillement;Il jugea que c'estoit une belle occasion que dieu luy présentoit de donner sa vie pour son service et pour le salut des pauvres hurons captifs. Il-

demeura donc immobille,sans estre lié ny detenu; et pour ne pas
perdre de temps,il appelle un jeune Iroquois quj gardoit les pri-
sonniers,et se mit librement entre ses mains,pour estre lié avec
les autres et avoir le moyen de les instruire; ce qu'il fit pen-
dant que les Iroquois poursuivoient les hurons fugitifs.Le bon
Cousture,quj s'estoit vaillament deffendu avec quelques hurons,
4 et s'estoit mis en fuitte avec / les mesmes,se voyant desia assez
loing dedans les bois et quasj hors de danger,fut saisy d'un re-
mors de conscience quy ne provenait que d'amour: Et quoy,disoit-
il en soy mesme,fault il que je sois sy lache que de fuir et d'a-
bandonner mon cher père au besoin ? Aurayj-je bien le courage de
parestre sans luy,soit aux 3 rivières,soit aux hurons? Seray-je
sy amateur de ma vie que de la préférer à une sy belle occasion
que dieu m'offre de la donner pour luy ? Non, je veux retourner
sur mes pas,et courir la mesme risque que le père Jogues et mon
bon camarade René Goupil. Ce bon jeune homme fortement animé de
cette pensée retourna sur ses pas,où il faict rencontre de cinq
Iroquois,l'un desquels voyant le françois,armé de son arquebuse,
venir droict à luy,tache de le prévenir et de tirer son coup;mais
l'amorce ayant manqué,Cousture ne le manqua pas. Il l'abat roide
mort d'une balle quy estoit dans son fusil. Et après ce coup de-
meure ferme,attend quatre Iroquois,quj tous enragés,se jettèrent
sur luy; le traictèrent avec mille cruautés et indignités; le
despouillèrent tout nud,luy arrachèrent les ongles,le chargèrent
de coups de baston,et transpercèrent sa main par le milieu d'une
meschante espée; Il fut amené en ce pitoyable esquipage au lieu
où estoit le père Jogues avec les prisonniers. Sy tost que le
père le vit,il ne se peult tenir de luy donner des larmes de com-

5 passion / et des embrassements,il s'eschape de sa prison volon-
taire,court à luy,et se jettant à son col,luy dit d'un coeur et
d'une voix pleine d'amour et de compassion: Ha courage,mon cher
Guillaume,courage mon cher frère,c'est maintenant que je vous
cheris plus que jamais,puisque la divine bonté vous faict la fa-
veur de souffrir pour son St nom.Que ce commencement de peines
et de douleurs n'esbranle pas votre conatance;les tourments se-
ront grands,mais ils finiront bientost;et la gloire quy les sui-
vra ne finira jamais. A ces paroles entrecoupées de soupirs,Cous-
ture respond, Ne craignez pas,mon R.P.,sa bonté me faict trop de
faveur et de grace: Je ne les mérite pas,et je mérite encor moins
la constance que je sens dans mon Intérieur; Je croy que celuy
quy me la donne,la continuera;demandez luy pour moy. Ces tendres-
ses et caresses de charité chrestienne inoüies à des barbares,
leur donnèrent du commancement quelque compassion; mais la rage
estouffant enfin les sentiments de piété,les incita de se jetter
sur le père et de luy descharger quantité de coups de massue et
de bastons sur la teste et sur le reste du corps; et cela de tel-
le furie,que succombant soubz le faix,il tomba à demy mort; mais
cela n'est rien, HAEC INITIA SUNT DOLORUM, deux jeunes Iroquois,
6 à guyse de petits demons ou de chiens enragés / luy prennent les
mains, luy arrachent les ongles,et par une sorte de cruauté in-
noüie, mordent les doigts et les machent,comme des chiens quy
veulent rompre les os en les mordant ou machant; chacun des jeu-
nes Iroquois quj estoient la présents,machent l'un après l'autre
les doigts du père,et les machent jusques à tant qu'ils en façent
sortir des squilles ou petits os. Après ces tourments,on luy don-
ne quelque relache; mais c'est par une conduicte de dieu toute

particulière,quj pousse ce martyr vivant à mettre les douleurs de ses playes et sa vie en oubly pour le salut de quelques vieux hurons; Il enseigna et baptisa des vieillards qu'on fit mourir sur la place: entre autre,un homme fort aagé,tousiours neamoints gay et jovial,comme il montra en ce rencontre;on le pressoit de s'embarquer pour ~~le mener~~ estre mené aux pays des Iroquois,avec les autres prisonniers: Et où voulez vous que j'aille,dict-il je suis trop vieil pour changer maintenant de pays et m'accoutumer à la vie Iroquoise. Il n'en fallut pas dire davantage pour perdre la vie.

Après ces meurtres,on distribue les pacquets; chacun prend part au butin ou larcin,et s'embarque dans les canots;on faict embarquer le père et les deux françois,tous meurtris de coups. La chaleur estoit grande,ce quj fut cause que leurs doigts machés
7 / et remachés et pleins de sang,commencèrent à se putréfier et estre pleins de vers,tant pour n'estre pas envelopés que pour n'avoir eu aucun médicament pour empescher le pus et la pourriture. De vous dire quelle douleur cela leur pouvoit causer,c'est ce que je ne prétend pas; Il est aisé à croire qu'elles furent très grandes et que les nuicts passoient sans dormir,aussy bien que les jours sans manger; et quand ils eussent voulu dormir,le lieu où ils cabannoient ne le permettoit pas,non plus que les maringouins; souvent le giste se faisoit dans les canots où les maringouins venoient de tous costés. Mais le plus grand empeschement estoit la jeunesse,quy souvent,sans qu'on s'en aperceust, s'en venoit,quj de sang froid,quj de rage,arracher tantost le poil de la teste,tantost celuy de la barbe,tantost avec les ongles,envenimés comme dents de serpents et picquants comme des

alaines,ils rengregeoient les playes et les douleurs,fourrans leurs ongles aigus dans les playes des doigts ou du corps.

L'unique consolation du père,parmy tout cela,après la volonté de dieu,estoit de ramasser le soir tous les chrestiens,et françois et hurons,et ceux quy ne l'estoient pas,afin de les encourager à la patience; Aussy en avoient ils bon besoin; car quel-
8 ques/ jours après,des avantcoureurs aportèrent nouvelle d'une bande de 200 guerriers Iroquois,quj n'estoient qu'à une journée ou environ dans une petite isle.Il fallut donner jusques la et s'attendre à estre tourmentés de nouveau,et beaucoup davantage, puisque le nombre estoit plus grand,et que c'estoit une autre bande. Tout ce quj s'estoit passé n'estoit que douceur en comparaison de ce quj devoit suivre.

On arrive donc à cette isle où se voyoit un eschaffault,sur lequel devoient estre exposés les prisonniers. Chaque Iroquois, quj attendoit les captifs,s'estoit armé d'un baston dont il les salüe; le père,quj estoit encor sur l'eau,fut despoüillé,à dessein,et desembarqué après tous les autres,afin de recevoir luy seul autant de coups,ou plus,que tous les autres ensemble;son corps estoit tout ensanglanté,et le sang couloit de tous les costés de la teste; la face mesme fut chargée de coups de baston,ou de gros calumets,longs de deux pieds,et espois de deux poulces pour le moins. Et comme il ne restoit presque aucune partie du corps sans playe,ces petits lutins,pour renouveller les douleurs fourroient leurs ongles,qu'ils portent d'ordinaire fort longs,
9 dans les vieilles playes des doigts,quj commençoient / à guérir. Il se trouva encor un des doigts du père,ce fut la la proye d'un de ces barbares,quj s'en saisit,et grugea,jusques à tant qu'il en

eust faict sortir un os;dans ces excès de douleur,le courage ne succomboit pas,sy bien le corps cheut par terre,tant pour la violence du mal,que pour la faiblesse où il estoit,faute de nourriture. Il n'avoit pas eu,en l'espace de 8 jours,autant de nourriture qu'il en eust deu avoir en un seul jour,pour subvenir à la nécessité.Un tel spectacle devoit assouvir la cruauté de ces tygres. Mais tant s'en fault, quelques enragés le voyant cheu par terre,s'aprochent de luy avec leur calumet et luy appliquent le feu aux bras et aux cuisses,et pressent ou soufflent le feu pour le faire agir avec plus d'ardeur; Les douleurs ne peuvent oster au bon pasteur la resouvenance de son troupeau,le voyant en danger. Il s'oublie de soy mesme,s'aproche des deux françois et des hurons,les exhorte à souffrir avec constance les tourments qu'on leur faict; Il s'adresse particulièrement au brave Eustache,auquel l'on avoit desia coupé les deux poulces,et comme c'eust esté peu de chose,on avoit aiguisé un baston,qu'on faisoit passer
10 entre cuir et chair,depuis la main jusques par / dela le coude.

Le père esmeu de compassion,et quj sembloit avoir esté insensible à ses propres tourments,ne se peut tenir de tesmoigner par ses larmes le sentiment qu'il avoit au coeur des souffrances de ce bon neophite. Eustache,quj le vit pleurer,voulut correspondre à cette affection; car bien qu'il fust dans la presse des douleurs sy aigues,il ne laissa pas de se tourner vers les Iroquois et leur dire: Les larmes que jette le père,ce sont larmes de courage et de l'affection qu'il me porte,et non pas des indices de faiblesse puisqu'il pleure pour moy et ne l'a pas fait pour soy; Il est vray,dict le père,mes douleurs ne me sont pas sensibles, sj bien les tiennes;tu me vois tout couvert de sang et de playes

mais je n'estime cela rien en comparaison de ce que je te voy
souffrir.prend courage,mon pauvre frere,et souviens toy qu'il
y a une autre vie,et un dieu quj voit tout,et sçaura bien res-
compenser ce que nous endurons maintenant à son occasion; Je
tascheray de le faire,luy respond le bon neophite; et en effect
il enduroit avec une constance,à l'extérieur,digne de son coura-
ge,comme il fist veoir en cette occasion et aux autres,comme
nous verrons cy après.Les Iroquois ayant ainsy tourmenté leurs
11 prisonniers/ leur donnerent quelque relasche et repos; Il y en a
pour les autres,mais non pas pour le père. Car voicy un barbare,
tout forcené de rage,le couteau à la main,quy s'aproche de luy,
porte la main gauche sur son visage,luy prend le nez,tasche de
le couper,mais comme s'il eust esté empesché par une force occul-
te,ne peult passer outre,et est contrainct de céder à l'effort
quj résiste à sa furie; Cependant le père ne s'estonne pas de ce
forcené,il le regarde comme instrument de la justice,ou de la
miséricorde de dieu auquel il dict, DOMINE,NON NASUM,SED ET CA-
PUT. C' est assez de la volonté,dieu n'en veult pas davantage;
le sauvage se retire. Mais quelque temps après,comme sy on luy
eust reproché d'avoir manqué son coup,quoy que personne ne luy
dict mot,il se lève,revient au lieu où estoit le père,et s'effor-
ce avec plus de rage de vouloir couper le nez,mais en vain;Jamais
il n'eust l'assurance ou le pouvoir de porter ou faire entrer le
cousteau dans la chair,puisque dieu ne vouloit pas que son servi-
teur mourust; S'il eust eu le nez coupé,jamais ces barbares ne
luy eussent donné la vie;on l'eust jugé incapable d'estre donné
dans le pays ou revenir aux françois. Une nuict s'estant passée
12 seulement dans cette / isle,le matin,chacun print sa route; ces
guerriers descendirent à Richelieu,et les autres tirèrent vers

le pays des Iroquois; chaque jour on rencontroit de nouvelles
bandes;et pour lors chacun des prisonniers craignoit pour soy,et
pour ses doigts; car pour les coups de baston et les bruslures
on ne les aprehendoit pas tant; Le 3me jour après qu'on eut lais-
sé toutes les bandes de ces guerriers,on arriva au lieu où l'on
quitte les canots. Chacun met pied à terre et se charge de ses
pacquets. Celuy quj avoit soin du père,ne pouvant porter tout son
larcin,en met une partie sur le dos de son prisonnier; Mais le
moyen de le porter puisqu'à peine peut-il traisner son corps,
affoibly de douleurs et de fatigues et de jeûne;La charité nea-
moints luy faict trouver des forces pour porter quelques couver-
tes,et aider ce barbare à sauver tout son butin. Cela ne se fai-
soit pas sans de très grandes peines,puisque c'estoit dans les
cuisantes chaleurs de l'esté et dans un temps où il n'y avoit
point d'autres vivres que ce qu'on pouvoit rencontrer en chemin;
c'est à dire de meschants petits fruicts fort insipides,et encor
en fort petite quantité.Il fallut marcher trois jours par terre
13 durant les chaleurs,ainsy chargé et harassé; le soir du / 3me
jour,comme chacun fut rendu au giste et rangé auprès du feu,on
pend une grande chaudière sur le feu,toute remplie d'eau: Le
père quj estoit fort debile et n'avoit rien manger depuis long
temps,croioit que l'on alloit faire festin et estoit en résolu-
tion de manger pour prendre des forces,afin d'avoir plus à souf-
frir; mais son espérance fut vaine,car l'eau estant chaude,cha-
cun en prit pour estourdir sa faim et boire pour le moins beau-
coup s'il ne mangeoit pas; Ainsy il fallut encor ce soir là com-
les autres précédents se coucher sans souper;et se lever et par-
tir le lendemain sans rien prendre;la faim faisoit doubler le
pas aux sauvages; les françois ne les pouvoient suivre et demeu-

roient derrière à raison des grandes douleurs qu'ils avoient
souffertes;le père Jogues,se voyant seul avec le bon René,luy dit
qu'il se sauvast;que pour luy il ne le pouvoit faire sans repro-
che de sa conscience. Ny moy aussy,respond ce bon jeune homme,et
partant permettez que je sois fidelle compagnon de vos souffran-
ces; Ils marchoient ainsy de compagnie assez loing des autres,en
liberté; Un jeune estourdy les voyant marcher plus doucement
14 qu'il ne désiroit,dit au père qu'il ostast ses chausses,/ et que
c'estoit la cause de son retardement,que cela l'empeschoit de
marcher;Il fallut les oster,et demeurer tout nud en chemise,et
ainsy s'aprocher de la première des deux rivières qu'il fault
traverser avant que d'arriver aux bourgs des Iroquois; estant
sur le bord de cette rivière,on commanda au père de la passer
par un certain endroict où elle estoit moins rapide. Il le fit,
mais s'il n'eust sceu nager,il estoit au bout de ses souffran-
ces. Il eschapa de ce danger,et arriva à la seconde rivière,c'est
à dire à un cart de lieue proche du premier village; A l'autre
costé de cette rivière,estoient plusieurs Iroquois,hommes,femmes
et enfants,quj attendoient les prisonniers avec bonne volonté
de ne les pas espargner. Un huron,pris autresfoys en guerre,au-
quel on avoit donné la vie,se rencontra parmy les Iroquois,com-
mença à crier tant qu'il peut: Vous autres françois,vous estes
morts,on vous bruslera. Il n'y a pas espérance de vie. C'estoit
bien pour les encourager. On ne laisse pas de passer de l'autre
costé et monter avec grande peine,car le bord estoit fort escore
Le père,comme le plus considérable,fut salüé de quantité de bas-
tonnades,de coups de pied et de poins,de telle sorte qu'il estoit
tout en sang. Son hoste,quoy que barbare,le voyant en sy piteux
15 esquipage, / en eut compassion et luy dit en essuiant le sang

quj couloit de toutes parts: mon frère,tu es mal accommodé; sy fallut-il marcher jusques au village; Avant que d'y entrer,on faict alte,on remercie le Soleil d'avoir esté favorable durant tout le voyage,d'avoir donné des prisonniers,et entrautres des françois. Après cela,on dispose les captifs;on les met en ordre pour faire mieux veoir la magnificence du triomphe; entre chaque prisonnier,on met des Iroquois,afin de les empescher de marcher viste,et d'esviter les coups; à mesme temps il se faict une harangue à la jeunesse pour l'exhorter à saluer les prisonniers à la façon du pays; elle ne s'y espargna pas; Cousture,comme le plus criminel,pour avoir tué un Iroquois,homme de considération, marchoit le premier,tout nud; les coups ne luy furent pas espargnés,sy bien qu'il estoit tout en sang de tous les costés; René estoit après luy,quj eut tant de coups qu'il tomba sur la place tout pasmé,et sy deffiguré qu'il estoit mesconnoissable; il n'avoit rien de blanc que les yeux: tout le reste estoit livide et plein de sang; il le fallut porter sur l'eschaffault quj estoit préparé pour eux. Le père,quj estoit le dernier en rang,n'en eut
16 pas meilleur / marché; le premier coup qu'on luy porta fut d'un gros morceau de plomb d'environ deux livres pesant,lié au bout d'une corde; on luy dechargea de telle furie sur le dos,un peu plus hault que les reins qu'il en tomba par terre,comme mort. Il se releva neamoints,et marcha,recevant des coups sans nombre, jusques à l'eschaffault où il monta avec ses deux compagnons de souffrance: là il eut subiect de dire SPECTACULUM FACTI SUMUS MUNDO ET ANGELIS ET HOMINIBUS. Cependant un capitaine crie tout hault qu'on caresse les françois;on leur reproche que ce sont des traistres,qu'ils ont faussé leur foy,qu'ils ont tué les Iroquois,au moins de volonté,ayant tiré sur eux: parmy ces calomnies

je ne scay quel malheureux homme monte sur l'eschaffault,tout froidement,donne à chacun des françois trois bons coups de baston; et s'apercevant que le père avoit deux ongles encor entiers, il les luy arracha de furie: à peine estoit-il descendu,qu'un autre prend sa place; c'estoit un vieillard,quj commanda à une Algonquine quj l'accompagnoit,de ronger les doigts du père,elle le refusa du commencement; mais enfin elle prend le poulce de la main gauche du père,le ronge jusques à la racine,et le jette à
17 terre;parmy ces douleurs,le père ne dict mot,non plus / qu'un agneau,CORAM TONDENTE SE;.Il ramasse le poulce;il lève les yeux en hault,se souvient des messes qu'il a dictes,et offre ce poulce à dieu,en satisfaction du peu de respect qu'il a porté au fils de dieu,en touchant son sacré corps; le bon Cousture,quj craignoit que les Iroquois ne le fissent manger au père,le pria de le laisser sur l'eschaffault; on s'adressa au mesme temps à René,duquel on coupa le poulce droict,avec une écaille d'huitre,afin que la douleur fust plus sensible; le sang couloit en grande abondance de la main de l'un et de l'autre,sans que personne se mist en peine de l'arrester; ils demeurèrent en cet estat sy long temps, que le père,par le sang qu'il perdoit,estoit prest de tomber en foiblesse; mais un sauvage,quj s'en aperceut,monta sur l'eschaffault,l'essuya,deschira un morceau de la chemise du père,et luy envelopa le doigt,et celuy de René: Voila toute la medecine et l'emplastre qu'on y mit; une femme,voyant que le père avoit encor quelque chose,quj ne luy estoit pas tout à faict nécessaire,sçavoir est des souliers,elle les luy osta,et de vieux bas de chausses qu'on luy avoit donnés afin de marcher plus aisément,sy bien qu'il n'avoit plus rien que sa chemise,et encor bien accourcie.

Après avoir demeuré ainsy maltraicté et exposé sur l'eschaffault

passé tout le jour sans boire ny manger,non plus qu'aux jours précédents,on les fit descendre pour les mener dans une cabanne, où on les coucha sur un bout d'escorce; et pour tout restaurant, on ne leur bailla qu'un peu de bled cuit à l'eau.

Le moyen de dormir la nuict avec des douleurs sy cuisantes,parmy des puces et des punaises qu'on ne peult prendre quand on n'a plus d'ongles; et quj est davantage,quand on est couché,estendu sur le dos et lié en forme de ~~St.André~~- de croix de St.André,par les pieds et les mains et le milieu du corps. Mais ce n'est pas le plus grand empeschement. Voicy un tourment de jeunes enfants quj redoublent bien leurs douleurs. Ces petits démons,les voyant ainsy liés et estendus,jettent sur eux des charbons ardents ou des cendres toutes rouges,sur leur estomach; et prennent plaisir à les veoir brusler jusques à tant que le charbon soit esteint; que faire la dessus; de les jetter,cela est impossible,de se remuer pour les faire choir,ce n'est qu'avec grande peine, sy bien qu'il les fault souffrir; le pauvre René,après plusieurs nuicts avoit l'estomach tout bruslé. o dieu,quelle douleur ! quelle nuict plus cruelle que le jour ! Au soleil levant,on les faict
19 remonter sur le theatre,et sont exposés tout / le long du jour, sans qu'il leur soit permis de descendre,non pas mesme pour manger;on leur porte leur disner,c'est a dire,un espy ou deux de bled rosty,un peu d'eau blanchie de farine de bled,et il fault demeurer ainsy l'espace de trois jours; au bout desquels,on les meine dans d'autres villages pour y estre derechef mocqués et tourmentés.

Lorsque le pere fut sorty de ce ler bourg,un Iroquois le voyant encor couvert de sa chemise,il luy faict despouiller,et le met

tout nud comme la main. Ce luy fut un tourment plus rude que tous les autres precedents,et il eust encor esté bien plus sensible, s'il ne luy eust donné un meschant haillon,grand deux foys comme la main,pour couvrir ce quy doibt estre caché. Il marcha quelque espace de temps en cette posture,jusques a tant qu'il jugea a propos de faire sa plainte à celuy quy le conduisoit; N'es-tu pas honteux,luy dict-il,de me veoir ainsy tout nud; toy particulierement quy a soin de moy,et quj a pris ce que je pouvois avoir Ce barbare luy donna un morceau de grosse toille grise dont on faict des envelopes.Il y en avoit peut-estre une demie aulne. Voila bien de quoy le couvrir; il s'en sert neamoints,la met dessus son dos,pour se garentir des ardeurs du soleil quy donnoit dessus les /espaules toutes déchirées et meurtries;la peau estoit toute enlevéé,aussy bien que celle des bras et du col; cette toille ne soulagea gueres le mal du pere,au contraire elle le rengrégea de beaucoup,car la grosse toille se cola incontinent au dos à cause du pus quj sortoit des playes; sy bien qu'il fallut oster cette toille,et aller ainsy nud jusques au bourg. Avant que de les introduire,on cria tout hault qu'on les recevroit bien fort bien;et au mesme temps on exhorte les jeunes gents de leur venir donner des coups de baston sur les os et le devant des jambes; c'est un nouveau supplice et d'autant plus sensible qu'on voyoit venir,pour ainsy dire,la douleur; et que ce n'est pas la coustume de mal traicter les prisonniers en d'autres villages; où on les meine. Après qu'ils furent entrés,on les faict monter sur un eschaffault dressé à dessein pour les mieux faire veoir au peuple. Un sauvage regardant fixement Cousture,s'aperceut qu'il avoit encor tous les doigts entiers; il monte de furie sur

l'eschaffault,tasche de luy couper l'index avec un meschant cousteau;mais ne pouvant executer son dessein,il l'arrache et allonge le nerf de la longueur d'une palme quj luy causa une grosse enflure au bras. Sy cette douleur luy estoit sensible,elle l'estoit encor beaucoup au pere,et plus sensibles que les siennes qu'il
21 enduroit pour lors. Après avoir souffert /de grandes chaleurs, il fallut souffrir le froid afin de pouvoir dire TRANSIVIMUS PER IGNEM ET AQUAM pour lors qu'ils estoient exposés nuz,comme j'ay dict,sur le theatre,il tomboit une grosse pluie froide,quj n'estoit pas moins aigue et douloureuse à leurs playes que la chaleur des jours précédents; on ne leur permettoit pas de descendre pour se mettre à l'abry;sy bien qu'ils estoient contraincts de demeurer les jours entiers sans consolation que celle que le Ciel donne en semblable rencontre; sy le soir on les deslie,c'est pour estre esprouvés par le feu que les enfants leurs jettent,lorsqu'ils sont liés et couchés sur le dos comme j'ay dict. Ainsy ils n'ont aucun repos,ny jour ny nuict dans ce bourg; mais ce n'est pas encor là où sont les plus grands tourments ny les plus fréquents. Il reste un autre bourg plus grand que les deux autres Il fault y aller et faire preuve de sa constance, comme on y menoit le pere,un certain sauvage le voyant nud,luy jette un vieil hault de chausse de grosse bure grise pour le couvrir et remedier à son mal; quel médicament sur des playes. Il s'en sert néamoints mais ce ne fut pas sans grandes douleurs,car l'estoffe envenima et fit apostumer les playes qu'elle touchoit.

La cruauté de ces barbares n'a pas d'egard à cela,elle les contrainct de marcher jusques à cet autre bourg où ils ne furent
22 pas mieux / receus qu'aux autres où on leur faict endurer les

mesmes tourments et d'autres innusités parmy eux; en voicy deux extraordinaires,
l'un est causé par les jeunes gents, quj mettent des alaines ou bastons pointus dans les playes,ou au bout des doigts,desquels on a osté les ongles; l'autre fut particulier au pere,et quj luy donna,comme je croy,une grande consolation,quoy que la douleur fust sensible;quelques jeunes estourdis lient le pere à des perches faictes en forme de croix,et comme le bois de travers qu'ils avoient mis en bas,estoit trop court;tout le reste du corps estoit porté en l'air,sy bien que la douleur devoit estre extremement grande. Le pere,au bout d'un cart d'heure,se voyant tomber en pamoison,leur dict,Laschez un petit les cordes,sy vous voulez que je vive; Ces barbares,au lieu de le faire,les retreignirent davantage,ce que voyant un certain sauvage,quj se rencontra là pour lors,prend un couteau,coupe les cordes,le deslie; mais sa charité fut bien recompensée comme nous dirons cy après. Toutes ces souffrances et ce sang espandu ne furent pas vaines et sans effect; Les barbares quy avoient conduict le pere et ses compagnons dans ce bourg n'avoient eu d'autre dessein que d'assouvir leur cruauté,et les faire tourmenter en divers lieux;mais
23 celuy,pour lequel ils enduroient tous ces/tourments,avoit d'autre dessein,et pour sa plus grande gloire,et pour la consolation du pere. Lorsqu'il estoit dans ces grandes souffrances,on apporte la nouvelle de la prise de quelques hurons; la curiosité de veoir les prisonniers,donne quelque relasche à la cruauté,et met le pere en liberté; Il sort,va au rencontre des prisonniers,les caresse,compatist à leurs douleurs,et en a plus de ressentiment que des siennes; ilales exhorte et encourage,les enseigne et les baptise avant qu'on les face mourir. deux de ces prisonniers

hurons furent donnés au village où estoient ceux quy avoient pris le pere; ce quj les obligea de retourner pour les faire mourir au lieu où ils estoient donnés: on joint de compagnie les hurons et les francois,pour estre compagnons de souffrances et de mort; ce fut une belle occasion au pere Jogues d'enseigner et baptiser ces deux pauvres sauvages;aussy ne la laissa-t-il pas eschaper; il les baptisa en chemin,et les consola durant le voyage. Toutes ces pauvres victimes,immolées à la cruauté,s'attendaient bien qu'on les brusleroit et qu'on mettroit fin à leurs tourments,sy tost qu'ils seroient arrivés au village;on avoit desja dict au pere que la nuict prochaine il seroit tourmenté et faict mourir,la resolution en estoit prise dans le Conseil quj s'estoit tenu à ce dessein; dieu neamoints renversa leurs pensées
24 /et ne vouloit pas sy tost mettre fin aux peines de ses serviteurs
Il les reservoit pour d'autres travaux. Ces barbares changent de resolution; ils font mourir les hurons seulement et donnent la vie aux francois. On mene Couture dans le plus grand des 3 bourgs et met-on le pere et René dans une mesme cabane du premier village; ce fut pour lors (pendant le repos) qu'ils eurent loisir de ressentir leur mal. Ils tomberent en de sy grandes foiblesses, qu'à peine se pouvoient ils remuer. Ils n'avoient pour tout refraichissement qu'un peu de sagamité,sans assaisonnement,sinon par foys,de quelque citrouille a demj meures; et encor falloit-il les apaster comme des enfants; l'usage des mains leur estoit interdict a raison des bruslures et des playes; leur lict n'estoit autre que la terre sur laquelle on estendoit un petit bout d'escorce,et leur couverte n'estoit qu'une vieille peau de cerf,pleine de graisse et de vermine,et quj n'abrioit que la moitié de

leurs corps tout couvert de pus quj couloit de leurs playes; Ils demeurerent en cet estat plus de 15 jours, sans pouvoir se soulager ny des mains ny des pieds; sy qu'à grande peine pouvoient-ils se traisner dehors quand la necessité les obligeoit. Ceux quy les consideroient dans cet estat pytoiable ne laissoient pas, quoy que barbares, de leur porter compassion, particulierement voyant la
25 peau du dos tomber /par gros lambeaux. Ceux la seulement avoient un coeur quj aprochoit plus de la charité chrestienne que ceux de quelques hollandois quy regardoient les francois qu'on avoit exposé dehors en cet estat, et ne leur donnoient neamoints aucun signe de compassion ny de bienveillance ou soulagement. Dieu vouloit estre luy seul leur consolateur et leur medecin, et le fut en effect, car il les guerit et les remit en pleine santé. Les Iroquois les voyant en estat de pouvoir marcher, resolurent de les remener aux 3 Rivieres; les personnes quj les devoient raconduire estoient desja determinés; les vivres tous preparés et le jour pris; les prisonniers disposés à partir; lorsqu'on parle d'un second conseil ou d'une nouvelle deliberation, la où il ne fut rien conclud et chacun se retira, laissant les prisonniers à la disposition des plus meschants, quj estoit bien le pire estat où ils pouvoient estre. Aussy quelques jeunes gens ayant apris que les prisonniers n'avoient esté donnés à personne les allerent chercher a dessein d'assouvir leur rage et leur cruauté sur eux. Dieu detourna ce malheur; car lors que ces barbares vinrent chercher le pere et René dans leur cabane, ils ne sy trouverent point. Les Anciens du village quj furent advertis des desseins de ces jeunes
26 gens firent mettre le pere dans une cabane séparée de celle / de René. Ce changement de lieu, et l'alteration quj se voyoit sur la

face de plusieurs fist juger au pere Jogues qu'il y avoit à craindre pour eux,et que leur vie n'estoit pas plus assurée qu'auparavant. Il jugea à propos d'en aller donner advis à René,afin de l'encourager à tout ce quj pourroit arriver.Il le trouva dans sa cabane,le mene hors du village,s'entretiennent de discours de l'autre vie,et ayant donné jusques à une petite coline esloignée d'une portée d'arquebuse du village,ils montent dessus la coline, se mettent a genoux,récitent le chapelet,et font quelques temps d'oraison.

Leur priere finie,comme ils descen~~dent~~doient pour retourner au village,deux jeunes hommes Iroquois les arrestent.L'un desquels vestu d'une longue soutane de frise dict au pere Jogues: marche devant,et toy demeure derriere; l'un et l'autre obéit; à peine le pere avoit-il faict 5 ou 6 pas,qu'il entend du bruict derriere soy; il regarde et veoit le pauvre René renversé par terre d'un coup de hache,dont l'un de ces deux barbares luy avoit cassé la teste,et a mesme temps il entend son cher compagnon quj prononce le sacré nom de Jesus en rendant le dernier souspir de sa vie; c'estoit le pact qu'ils avoient faict ensemble d'avoir souvent
27 ce sacré nom en la bouche et de tascher / à le dire à l'heure de la mort.Le Pere s'attendoit à une faveur semblable que René, c'est pourquoy il demanda un peu de temps à ces barbares afin de se disposer à mourir. Il se met a genoux,oste son bonnet et faict sa priere,après laquelle sans s'effrayer,il dict aux sauvages: Faictes ce que vous voudrez. Non,dict le barbare,je n'en voulois qu'à celuy là; leve toy. Il se leve et va embrasser le corps de son cher compagnon. Ces barbares l'en separent et donnent encor deux coups de hache à ce corps mort,de peur qu'il n'eust quelque

reste de vie; non contents de cela,ils le prennent,le lient avec des cordes,le traisnent par les rues du village,et puis le vont jetter en un lieu escarté. La mort de ce bienheureux martyr arriva le 29me de septembre,jour dédié au prince des Anges,le glorieux St.Michel; J'ay dict ce bien heureux martyr;car outre que je croy que l'opinion de plusieurs theologiens est vraye,que ceux là sont martyrs quj meurent de mort violente en ces pays où ils sont purement pour la conversion des sauvages,il y a encor un autre subject pourquoy René doibt estre censé martyr (comme le pere Jogues l'aprist du depuis) c'est que ce bon jeune homme, par un bon zele de contribuer quelque chose au bien des sauvages,
28 avoit coustume de faire souvent le signe de la croix / sur les petits enfants; ce que voyant,un certein vieillard,et ne pouvant souffrir qu'il fist ce signe sacré sur son petit fils,il se facha et dit tout hault à un sien nepveu quj estoit là presant: Que faict ce chien là à cet enfant; cela ne vaut rien,à ce que disent les flamants;asseurement il veult faire mourir mon petit fils. Ca,mon nepveu,tue moy ce chien; ce qu'il executa par après, car ce fut celuy-là mesme quj le tua.

Mais pour reprendre notre histoire du pere Jogues bien qu'il portast une sainte envie au bonheur de René son cher compagnon, et qu'il eust tout subject de se resjouir de veoir dieu glorifié par une sy belle mort,sy ne laissoit-il pas de ressentir de grandes angoisses intérieures,tant pour se veoir seul parmy ces barbares,que pour ne veoir pas de moyen de rendre les derniers devoirs à celuy qu'il avoit chery sy tendrement. Estant retourné en sa cabane,on regarde quelle posture il tiendra,on luy taste

la poictrine à l'endroict du coeur,pour veoir s'il palpite ou
craint extraordinairement,on luy deffend de sortir de peur que
quelques autres jeunes estourdis ne luy cassent la teste,comme
29 ils l'avoient resolu. Tout cela ne / l'estonne pas au contraire,
il croit que c'est une riche occasion que dieu luy presante de
mourir à l'exemple de ceux quj ont exposé leur vie et versé leur
sang en recherchant et honnorant les reliques des Sts martyrs;
joinct qu'il croioit que ce jour deust estre infailliblement le
dernier de sa vie,à raison qu'un certain huron quj luy avoit
donné des souliers les luy redemanda,luy disant que bientost il
n'en auroit plus de besoin.Il les luy rendit fort volontiers.
Sur ces entrefaites,voicy un jeune eventé d'Iroquois quj entre
dans la cabanne et convie le pere d'aller en un autre village.
Il ne falloit que regarder le maintien de ce jeune homme pour
cognoistre son mauvais dessein. Le Pere luy respliqua qu'il n'est
pas à soy,et que sy celuy quj dispose de luy le trouve bon,qu'il
est tout prest d'y aller. A cette response,le meurtrier préten-
du n'eust rien à dire. Il ne quitta pas neamoints la pensée de
le tuer. Il la descouvre à un certain vieillard quj le dissuade,
et dict à l'hoste du pere de ne pas le laisser sortir sans com-
pagnie,ce qu'il luy promit. Il le faict escorter par deux jeunes
hommes jusques au lieu où il devoit aller. Il va chercher le
30 corps,le trouve tout nud dans un petit ruisseau au bas d'un/ pe-
tit torrent; tout ce qu'il peult faire pour lors,fut de le cou-
vrir de quelques grosses pierres quj se rencontrerent proche de
ce lieu,esperant que le jour suivant il viendroit avec une hoüe
pour faire une fosse et l'enterrer,ce qu'il tacha de faire le

lendemain,mais en vain,car la pluie quj estoit tomber en abondance toute la nuict,avoit tellement faict grossir le ruisseau ou torrent qu'elle avoit emporté le corps;sy bien que luy,revenant le matin avec un hoyau,ne vit ny corps ny pierre;l'eau avoit tout couvert. Il creu qu'il estoit au fond de l'eau où il l'avoit laissé. Il se met à l'eau dans ce rapide,le cherche en ce mesme lieu et aux endroicts circonvoysins;mais il ne trouve rien; la perte d'un sy cher trésor luy tire les larmes des yeux qu'il mesle avec l'eau de ce ruisseau,et l'aflige bien davantage que le froid et la pluie quj glace son corps; Il va sondant hault et bas avec les pieds et un baston pour le rencontrer;mais dieu ne veult pas qu'il ait cette consolation pour cette heure.Il fault attendre jusques au printemps; ce fut pour lors qu'il aprit de quelques jeunes enfants que le corps du francois estoit proche d'un petit boccage dans un ruisseau. Il se transporte sur le lieu,cherche long temps,et enfin le trouve,c'est à dire les os, qu'il ramasse decemment,les baise et les cache dans trois ou quatre creux d'arbres,esperant de les emporter un jour,sy on le
31 /remenoit aux francois. Voyla la parole de N.S.accomplie:DUO ERUNT IN AGRO,UNUS ASSUMETUR ALTER RELINQUETUR, dieu choisit plustost le bon René que le pere Jogues,lequel il reservoit pour d'autres travaux; NON EST VOLENTIS NEQUE CURRENTIS SED MISERENTIS DEI, lequel fit un sacrifice à son pere de cette victime.Il avoit desja permis qu'on luy coupast le poulce de la main droicte et parconsequent qu'on luy ostast le moyen de pratiquer son art de chirurgie,ainsy il sembloit n'estre plus propre que pour le Ciel.

Le pere Jogues après avoir eschapé ce danger,se vit incontinent engagé dans un autre quj fut tel.A peine estoit-il entré en sa cabane,qu'un barbare luy demande la longueur de deux pieds d'une demie couverte dont il se servoit pour tout vestement le jour,et pour matelas et couverte la nuict. Je te le donnerois volontiers respond le pere,mais tu vois qu'elle n'abrie que la moitié de mon corps,et sy j'en este deux pieds je serois nud et sans aucun abry,ce quj n'est honneste ny parmy nous ny entre vous autres Cestuy-cy se sentant piqué de cette responce,sort tout en furie, va dire à son frere d'apeller le francois hors de sa cabanne,et le mener hors du village; il obéit; vient trouver le pere,dict
32 qu'on luy veult parler /hors de la cabanne et qu'il sorte au plustost. Je suis bien icy,respond-il,et je ne vois pas d'occasion quj m'oblige à quitter ma cabanne; celuy-cy sort à cette responce,appelle son frere quj entre tout effarouché,parle à ceux de la cabanne du pere,quj luy commanderent le lendemain d'aller aux champs avec quelques vieilles; Il vit bien que c'estoit un coup faict à dessein; mais qu'il estoit obligé d'obéir,puisque celuy quy l'avoit en garde en faisoit le commandement,FACTUS OBEDIENS USQUE AD MORTEM. Il se met en prieres,offre sa vie a dieu en sortant; sj tost qu'il fut hors le village,les femmes prennent la fuitte,le laissent seul et au mesme temps paroist le meurtrier du bon René goupil. Il s'aproche de luy,mais soit par

---

En marge de la main du P.Ragueneau.
Pleraque et praecipua eorum quae hactenus dicta sunt,de captivitate,cruciatibus,christianoque animo Patris Isaacii Jogues in iis omnibus,ego infra scriptus sancte affirmo me auditu accepisse,ab idoneis testibus,christianis Huronibus,qui cum Patre fuerant capti ab Iroquaeis,cum eodem cruciati,iisdem ignibus,iisdemque tormentis,inter quos Petrus Saoeh8ata et Josephus Taondechoren,quorum postremus insignis pietate christianus,magnam partem hyemis cum Patre traduxerat,et sancte in quorum fidem his subscribo hac die 15 decembris 1652 Paulus Ragueneau Superior Missionis cana-

---

crainte,soit par compassion,ou plustost parceque celuy quj dis-
pose de nos vies n'en avoit pas encor ainsy ordonné. Il ne luy
fist aucun mal; Les dangers où il se trouva plusieurs jours con-
secutifs n'estoient pas moins evidents que ceux dont je viens
de parler. Je n'en diray mot,de peur d'estre trop long et je me
contenteray seulement de raporter ce quj luy arriva jusques au
temps de la deslivrance; Sur la fin d'octobre,on l'envoya avec
quelques familles à la chasse du cerf dans les bois; le temps
estoit rude,le chemin de plus de 30 lieues de long; tout ce
qu'il avoit d'habits ne valoit pas une chemise et un caneson/
33 ses souliers ny ses chausses n'avoient point de semelles,et il
falloit marcher au travers de certains lieux marescageux et par-
semés de gros glaieux ou jongs tranchants et à demy bruslés quj
luy ensanglantoient tous les pieds. Toutes les difficultés du
chemin ne furent rien à comparaison de ce qu'il souffrit au
lieu de la chasse; car pour ne rien dire des offices qu'on luy
donnoit,tous vils parmy eux,comme d'aller couper du bois et
l'aporter à la cabanne,je trouve que dieu l'esprouva de toutes
sortes de facons;FORIS PUGNAE,INTUS TIMORES, ces craintes es-
toient des abandons où dieu le laissaoit intérieurement,luy
faisant sentir jusques au fond du coeur toutes les peines,et
ne les adoucissant d'aucune goutte de consolation,permettant à
la partie inférieure d'apprehender vivement toutes les rigueurs
où il devoit estre reduit tout l'hiver,dans la nudité,la pauvre-
té et autres miseres inconcevables. Les combats et les assaults
que luy livroient les démons n'estoient pas sy grands,puisqu'ils

n'estoient pas sy intérieures,mais ils ne laissaoient pas d'estre bien rudes.

Tout le temps qu'il fut à cette chasse quj fut de deux moys, on ne manquoit gueres d'offrir au demon la viande des bestes
34 prises / C'estoit un espece de sacrifice qu'il se faisoit rendre; Celuy quj avoit tué la beste,tenoit la viande ou une partie d'icelle entre ses bras,et un des anciens de la cabanne faisant sa harangue,l'offroit au genie de la chasse. C'estoit un spectacle bien facheux à une ame touchée de l'amour de dieu; que fera le pere ? de manger de cette viande,ce ne peult estre qu'à contrecoeur; de n'en pas manger,c'est se mettre en danger de sa vie; Un généreux abandon est louable en cette occasion. Il se resoult de n'en pas manger un seul morceau afin de contrecarrer le prince de superbe; sy bien qu'il se contente d'un peu de sagamité qu'on faisoit rarement en ce temps là,ou d'un peu de bled qu'il faict graisler quand il en peult avoir;toute son occupation l'espace de six sepmaines fut de s'en aller tous les jours,depuis 8 heures du matin jusques à 4 heures du soir, sur une petite colline couverte de sapins,et là agenouillé sur la neige et devant une croix de bois qu'il avoit faicte,s'entretenir avec Nostre Seigneur,à la mesme facon que s'il eust esté aux Exercices;c'estoit une bien rude mortification que de demeurer là 12 heures sans feu,hors la cabanne et mal vestu comme il estoit. Mais ce n'estoit pas le plus sensible, la
35 peine que luy faisoient / de certains jeunes folastres et enragés,estoit bien plus grande; tantost ils se présentoient à luy comme s'ils l'eussent voulu tirer à coups de fleches,durant qu'il estoit en oraison; tantost ils menoient un grand bruict à l'entour de luy,

afin de le divertir de la posture en laquelle il estoit en ses prieres;tantost ils le menaçoient de coups de haches et faisoient tomber les arbres assez proches de luy; d'autres foys ils rompoient la croix devant laquelle il estoit agenouillé et luy disoient que tout cela n'estoit que des sorts pour faire mourir les hommes;Mais tout cela ne l'empeschoit en rien de continuer ses exercices de devotion;les menaces de mort estoient un beau subject de meditation; il la desiroit,non comme la fin de ses travaux,mais comme un moyen pour s'unir à celuy pour lequel il desiroit de souffrir.

Et au lieu de la croix qu'on luy prit,il en fit une plus gran-
de dans un gros arbre,en levant l'escorce; et là devant cet ado-
rable signe IN NUDITATE ET FRIGORE,ORANS, malgré l'enfer et les
barbares,il redoubla ses devotions,faisant chaque jour plus de
8 heures d'oraison mentale à genoux; Voilà toute son unique con-
solation;car lors qu'il partoit de là,il alloit faire provision
36 d'un gros faisseau /de bois qu'il portoit à la cabane,et le
plus grand accueil qu'on luy faisoit,estoit de luy tesmoigner
le mescontentement qu'on avoit de la priere; on croioit que ses
prieres empeschoient la chasse,et que tout ce dont il se servoit
ou touchoit pour son usage estoit pollué. Cela estoit cause qu'il
n'avoit rien du tout que la terre pour lict,et pour toute cou-
verte et habit un meschant bout de couverte; Un jour il rencon-
tre auprès de soy de vieilles manches faictes de peau d'ours,il
les voulut mettre sur son chevet pour se defendre de la froidu-
re de la terre; Ceux de la cabanne l'ayant aperçeu,les luy re-
tirerent incontinent et luy conterent milles injures. S'il y
avoit quelque place fort incommode,bien esloignée du feu,expo-

sé au froid,et là où il n'eust que pour mettre son corps ramassé en peloton,celle-la estoit pour luy comme pour un chien; encor en faisoit-on bien moins d'estat,on ne luy parloit que de mort,de feux et de haches; Et s'il se mettoit à genoux pour prier,ausy tost on luy presentoit quelque espée,pour luy faire quitter la priere; la rigueur de l'hiver estoit pour lors sy cuisante,qu'il eut toutes les cuisses fendues par le froid; la faim n'estoit pas un moindre mal,et les grands abandons où dieu le laissoit avec toutes ses rigueurs luy faisoit dire, EGO SUM
37 VERMIS ET NON / HOMO, OPPROBRIUM HOMINUM; qu'il sembloit le rebut du Ciel et de la terre,des Anges et des hommes. Dieu pour lors luy inspira une pensée de s'en retourner à son village et en fist naistre une occasion assez favorable de quelques vieillards quy avoient pris dessein de retourner dans leur village; luy,en ayant sçeu la nouvelle demande permission de s'en aller de compagnie avec eux; La haine qu'on luy portoit luy fist facilement octroyer son congé;on le laisse aller sans fusil,sans souliers parmy les neiges et les grands froids du moys de decembre,et le pis est qu'il falloit aller par des chemins tous jonchés de roseaux tranchants.Sa charge estoit d'un pacquet de viande,c'est à dire d'une teste de cerf avec le col et les 4 cartiers qu'il portoit sur son dos pour donner à ceux auxquels on l'envoioit. La charité luy fist accepter ce pacquet en partant,et subir en chemin le hasard que je vay dire. Dans la bande de ceux qu'il accompagnoit il y avoit une femme enceinte, chargée outre cela d'un gros pacquet de viande et d'un petit garçon qu'elle portoit sur le dos; Cette pauvre créature fut contraincte comme les autres de passer,sur un arbre,un rapide

d'eau fort violent. Comme elle estoit au milieu de l'arbre,
38 couché au travers de la rivière,le pied / luy faillant,elle
tomba dans l'eau; la corde du pacquet,laquelle luy serroit le
front,lascha pour lors et s'arresta au col,sy bien que ne la
pouvant oster,pour estre occupée à nager,elle estoit en danger
de se perdre elle et son enfant. Le Pere la voyant en cet estat
sans penser aux incommodités ny au danger qu'il alloit subir
se jette à l'eau,se met à la nage,sauve la vie à la mere et à
l'enfant qu'il baptisa et quj mourut 2 ou 3 jours après son
baptesme.

Pendant ce voyage le pere rencontra le vieillard quj avoit
faict tuer René.Il l'invite à manger dans sa cabanne. Il y va
et prie dieu avant que manger; l'autre le voyant faire le signe
de la croix. Quitte cela,luy dict il. cela ne vault rien à ce
que nous disent les hollandois. Et en effect ils ne font pas
comme toy. Ils haïssent ces façons de faire et nous aussy;
c'est ce qui a esté cause de la mort de ton compagnon,et le
sera de la tienne,sy tu continue à le faire parmy nous. N'im-
porte,respond le pere,je ne laisseray pas de continuer,puisque
l'autour de nos vies le commande ainsy;qu'on face ce qu'on vou-
dra; cette liberté de parler ferma la bouche à ce sauvage,quj
ne laissa pas de bienveigner le Pere tout le temps qu'il fut à
39 sa cabane; le jour qu'il en partit,il fit un sj grand / froid
que tout ce qu'il peult faire ce jour là et le suivant,ce fut
de combattre la mort. Enfin il arriva au village,avec resolu-
tion d'y donner sa vie pour dieu,ainsy qu'on luy avoit dict;
mais celuy quy conte et gouverne nos jours ne l'avoit pas
ainsy ordonné. personne ne luy dict mot. Ce qu'il fit pour

lors,voyant que sa vie estoit prolongée,fut d'aller mandier un braier,pour couvrir sa nudité. Il s'adresse à un capitaine quj luy jette un vieux haillon dont il se sert jusques à ce qu'un hollandois esmeu de compassion luy en donne un autre. A peine estoit il arrivé qu'on luy commande d'aller porter deux sacs de bled à son hostesse quy estoit à la chasse à quelques journées du village; C'estoit un pesant fardeau pour un homme mal vestu,mal nourry,tout harassé des fatigues précédentes et fort peu accoutumé à porter de sy pesantes charges.La charité quj ne refuse rien et souffre tout,luy faict entreprendre ce que sa foiblesse ne pouvoit porter; car il fut contrainct de retourner au lieu d'où il estoit party,à raison du verglas quj le faisoit tomber à chaque pas. Ce retour ne fut pas sans moquerie ny mespris; on le bouffonne,on le prend pour un mal basty,et le met
40 on dans la cabanne d'un homme rongé d'une mauvaise / maladie
et quj pis est de celuy là mesme quj luy avoit arraché deux ongles et donné des coups de baston sur l'eschaffault où il fut mis à son entrée dans le pays; Ce malheureux hoste estoit gueux au possible;il n'avoit pour tout vivre qu'un peu de bled cuict à l'eau. Les 15 jours entiers que le Pere fut en cette cabanne, il n'eut autre rafraischissement que celuy-la; Après ce temps la quelqu'uns de sa cabanne quj retournerent de la chasse le firent venir chez eux,où il ne fut gueres mieux pour le vivre, mais receu avec plus d'affection et plus de danger pour l'ame. C'estoit une jeune fille et une jeune femme,quj du commancement vouloient rendre au pere le service que les filles font aux hommes de la maison,c'est à dire accommoder le lict et les deschausser. Mais il se garda bien de le permettre; Il y avoit d'autant

plus de danger que le pere voioit un jeune homme quj visitoit
cette fille la nuict et demeuroit seul avec eux dans la cabane;
Ne pouvant aller ailleurs ny empescher le mal quj se faisoit en
cette cabanne. Jamais neamoints pendant tout cela et dans des
occasions sy dangereuses,il ne sentit aucune emotion ny imagina-
41 tion contre la pureté; Aussy est il vray qu'il en /devoit estre
bien esloigné,pour les injures du temps qu'il ressentoit,n'ayant
pour tout vestement qu'une meschante petite couverte quj n'al-
loit qu'à la moitié de son corps pendant le jour,et la nuict où
il estoit pour l'ordinaire sans feu,dans une cabanne ouverte à
tous vents.Il fut mieux accommodé lorsque l'hostesse ou sa tante
arriva dans le village; elle luy donna une peau de cerf pour le
couvrir et une autre pour se coucher la nuict.Environ le mois
de mars,lorsque les rivieres commancent à descendre,sa tante le
mena à la pesche avec quelques autres; Il se tint heureux de se
veoir esloigné du bruict et tintamarre des Iroquois.Ce temps
luy fut precieux,aussy le mesnagea il bien,car il dressa une
petite cabanne dans les bois,laquelle il couvrit de sapins et
entailla une croix dans un arbre quy estoit à un des bouts de
sa cabanne.

La plus part de la journée il estoit en oraison devant cette
croix, et après ses prieres il prenoit sa charge de bois qu'il
portoit à la maison pour entretenir le feu; Ce bonheur ne luy
dura pas long temps;le diable envieux de son bien le retira de
sa bien aimée solitude; quelques jeunes hommes vindrent expres
42 /de leur village pour donner advis à son hoste qu'on avoit veu
quelques Algonquins roder vers les deserts et aux environs,et
que s'ils ne se rendoient au plustost avec leurs gents dans le

village,ils couroient risque d'estre tués. Il n'en falloit pas davantage pour leur faire doubler le pas;tout cela n'estoit qu'un pretexte pour attirer le pere au village et le sacrifier à l'ame de je ne scay quel jeune guerrier qu'on disoit estre mort vers les abnaquiois où il estoit allé en guerre; et sans doubte la chose estoit desja conclue et eust esté executée pour contenter un certain vieillard et une vieille parente du mort pretendu;n'eust esté que dieu permit que le mesme jour que le pere arriva au village,on apporta nouvelle que celuy qu'on croioit mort estoit à une journée du village avec une bande de 20 prisonniers abnaquiois pris en guerre.Cela fist differer sa mort; et peu de jours après cette troupe arriva,six moys après leur despart.Ce ne fut que resjouissance par tout le pays,non pas pour le pere quj eust mille foys plustost donné sa vie que de veoir les cruautés de ces barbares et les pertes des corps et des ames de ces pauvres sauvages.

Ceux quj avoient quelque affection pour le pere,luy dirent /
43 qu'il l'avoit eschapée belle et qu'infailliblement il estoit mort,sy les guerriers eussent encor différé un jour. Jusques icy il semble qu'il n'eust eu qu'images de la mort devant ses yeux et nulle sureté de sa personne l'espace de 8 moys;Voicy que dieu luy donne quelque assurance de sa vie et quelque credit dans l'esprit de ceux où il avoit esté OPPROBRIUM HOMINUM ET ABJECTIO PLEBIS.Environ la fin d'avril,un certain sauvage, Soriquois de nation,et homme de considération arriva dans le pays des Iroquois.Il venoit avec je ne scay combien de mille grains de porcelaine pour rachepter le pere. Il demande audience,les vieillards s'assemblent,on l'escoute;il racompte la prise d'un de ses compatriotes,l'indignité et la cruauté des Algon-

quins envers ce pauvre prisonnier; d'un autre costé il dict merveille des peres,des libéralités et des affections que les françois ont tesmoigné pour le retirer de la bouche des Algonquins.Il raporte par le menu les bons traictements et presants qu'on avoit faict pour son compatriote et leur allié;que c'est ce quj l'Oblige et tous ceux de son pays de tacher à retirer Ondesonk (c'estoit le nom que les sauvages donnoient au Pere Jogues) que pour ce subject il luy aportoit une lettre du Ca-
44 pitaine/ de Kebec et des presants de la part des Capitaines Soriquois,quj demandoient la deslivrance de Ondessonk;on accepte les presents,et promet on à l'ambassadeur de le contenter;ce furent promesses sans effect,et quj n'empescherent pas qu'il ne fust presque assommé quelque temps après par un certain fol quj couroit les rues; Il entra dans la cabanne où il estoit,et deschargea deux grands coups de massue sur la teste du pere,il estoit tout prest de redoubler,sy on ne l'eust arresté. Il n'eut pas d'autre satisfaction de ses coups que les pleurs de sa tante quj luy tesmoigna beaucoup d'affection en tels rencontres. Elle en faisoit estat comme d'un homme de considération obeissant en ce quj estoit raisonnable;et de plus tres charitable envers ceux quj l'avoient le plus persécuté. En voicy un traict entr'autres; Il y avoit un homme cruel dans son village,quj l'avoit traicté avec toute sorte de rage et inhumanité; ce pauvre malheureux tomba malade d'une maladie pleine de pourriture et d'infection; personne ne l'assistoit dans sa misere; J'appelle assistance telle qu'on devroit rendre à un malade.Le Pere le voyant en cet estat le visitoit souvent,le soulageoit en ce qu'il pouvoit,et taschoit chaque jour pendant

Ouragan — Voyez "Notes" p. 191

45 le temps des fraises /de luy en cueillir et porter plein un
plat d'escorce
petit ouragan. Ce bienfait gagna le coeur de ce barbare et peut
estre l'eust il converty s'il fust demeuré plus long temps dans
le pays;mais dieu ne le permit pas. Cet homme et tous les autres
quj tourmenterent extraordinairement le pere et les francois,
moururent tous en un an et demy,à ce qu'il a peu aprendre de
Cousture et des autres Iroquois. Dieu est juste,et voila des
effects de sa justice pour punir les meschants et leurs malices
En voicy un autre où on voit comme il recompense les bienfaicts
C'est la coustume des Capitaines ou personnes de considération
parmy les Iroquois de visiter les nations circonvoisines et
comme tributaires afin de recevoir quelques presents d'eux en
particulier. Ceux quj gardoient le pere furent pour ce subject
visiter une de ces nations et le menerent avec eux; Toute la
bonne reception qu'on leur fit,pendant leur sejour,ne fut que
de je ne scay quelles graines fort insipides,et quj sont une
poison fort presante lorsqu'elles ne sont pas bien preparées,
et encor ces pauvres sauvages ont ils peu de cette graine,sy
bien que le pere estoit contrainct d'aller cueillir de petit
pourpier dans les champs et en prolonger sa vie,le mangeant
46 sans autre asaisonnement / que de l'eau pure. Ce jeusne,plus
exact que celuy de ces anciens anachorettes,estoit une bonne
disposition et mortification que dieu demandoit de luy pour
cooperer au salut des ames racheptées par la mort de la croix;
Un jour comme il visitoit les cabannes de ces pauvres barbares
il rencontra un pauvre homme couché sur la terre,quj tiroit à
la fin,il avoit neamoints encor assez de jugement et de santé
pour cognoistre le Pere. Il le regarde,l'apelle par son nom,

luy demande s'il ne le cognoist pas,et s'il ne se souvient pas du plaisir qu'il luy avoit faict durant les premiers jours qu'il arriva au village des Iroquois. Et quel,dict le pere,je ne m'en souviens pas et quj plus est,je n'ay aucune souvenance de t'avoir veu. Te souviens tu d'un homme quj coupa tes cordes lorsque tu estoit pendu au troisieme village: ouy dea,dict il, je m'en souviens et jamais je nè m'oubliray de celuy quj me fist ce plaisir. J'ay prié et prieray pour luy le grand Maistre de nos vies,mais encor quj est celuy là? C'est moy,luy respond le pauvre moribond. A ces paroles le pere touché de gratitude et de charité,se jette sur luy,l'embrasse,luy tesmoigne le mieux qu'il peult la recognoissance de son coeur, la tristesse qu'il a de le veoir en sy piteux estat et le regret de ne le
47 /pouvoir secourir en sa maladie,luy dict neamoints qu'il pouvoit en quelque facon recompenser le bien qu'il a receu de luy, en luy procurant le plus grand de tous les biens; L'autre desirant sçavoir quel il estoit,le Pere l'instruict à loisir,le baptise/avec grande satisfaction de part et d'autre,et peu de temps après l'ame de ce bon sauvage alla jouir au ciel de la recompense de sa charité que luy donna JUSTUS JUDEX autant en ses punitions qu'en ses recompenses.

Comme le Pere retournoit de son voyage,il passa par quelques cabanes d'Iroquois proche de l'habitation des flammens;il aprint là des Iroquois et des flammants,que de certains guerriers auxquels il avoit donné des lettres pour porter aux francois,estoient retournés et se plaignoient d'avoir esté mal traictés à Richelieu,en consideration de ces lettres;que pour ce dessein ils estoient en resolution de le mettre à mort. Le

Capitaine des flamants,qu'il alla visiter,luy confirma la mesme chose et l'incita de se sauver;la commodité en estoit belle. C'estoit un navire hollandais quj estoit ancré devant le fort,
48 et devoit partir deux jours après pour La Rochelle; Le / Pere luy dict que c'estoit une affaire de consequence,et qu'il voyoit des raisons de part et d'autre,c'est à dire de retourner aux Iroquois ou de fuir: et partant qu'il y penseroit;les plus fortes raisons pour retourner au village estoit qu'il avoit apris qu'on avoit amené des prisonniers hurons;qu'il les pourroit baptiser au cas qu'il leur peust parler;de plus que s'il s'en alloit,il quitteroit Cousture et les deux francois amenés de Montreal. Il y avoit 6 personnes,sans parler des autres hurons chrestiens,auxquels sa presence sembloit necessaire;Et outre tout cela qu'il y avoit à craindre que ce ne fust un effect de l'amour propre quj fuiroit le fardeau de la croix,en s'embarquant pour repasser en france soubz pretexte de plus grand bien.

Mais aussy il voioit le danger evident de la mort,et que s'il mouroit,ces cognoissances qu'il avoit et du pays et de la langue et de toute autre chose,tout cela seroit perdu; La peine qu'il ressentoit pour lors estoit une agonie. Il vouloit la mort et ne la pouvoit embrasser. Il passa toute la nuict en prieres. Et enfin dieu luy fist veoir sa volonté,quj estoit de se servir de l'occasion quj se presentoit,et qu'il feroit plus en france pour le bien des francois et Iroquois qu'il n'eust sçeu faire
49 /dans le pays où il ne leur pouvoit parler que rarement. Il alla donc trouver le Capitaine,luy dit sa resolution,à laquelle le flamand ne s'attendoit pas et sembla tout surpris. Le Ministre

flamand quj se trouva presant pour lors,l'encouragea,et les autres firent le mesme à son exemple; chacun conclud qu'il falloit que le pere retournast coucher chez un certain flamand où estoient ceux quj disposoient de luy,et que la nuict il s'enfuiroit au bateau du navire qu'on laisseroit pour cet effect au bord de l'eau: Le Pere s'accorde à cela, il va chez le flamand, quy est des principaux habitans du pays,marié à une Iroquoise, dont il a des enfants. Son logis est faict comme une grange de 100 pieds de long,au bout de laquelle sont les bestiaux sans séparation,luy estoit à l'autre bout avec sa femme et ses enfants,le Pere au milieu de la maison avec les sauvages. Une affaire sy importante comme celle qu'il alloit entreprendre méritoit bien qu'il implorast le ciel à son assistance. Aussy le fist il toute la nuict. Environ sur la minuict il jugea à propos de sortir pour recognoistre les advenues et sorties de la maison à la faveur de la lune. A peine estoit il hors la porte,qu'un gros matin le prend par la jambe nüe,et le diffame en deux endroicts./L'hoste de la maison se leve au bruict,aporte de la chandelle,regarde la playe,et esmeu de compassion,la panse,c'est à dire prend du poil du chien qu'il fourre au dedans,puis il barre la porte en telle façon que le pere ne la pouvoit ouvrir; Il semble que dieu prenne plaisir à mettre ses serviteurs en peine; Lorsque le pere n'avoit plus d'espérance de se sauver et qu'il avoit desjà donné sa vie à dieu,un certain serviteur de la maison sort,sur les trois heures après minuict. Le P.ne laisse pas perdre cette occasion,il faict signe à ce jeune garçon d'arrester le chien;ce qu'il fit,et pour lors,prenant son temps,sort hors l'enclos des pieux,court

vers le batteau avec grande peine,tant pour la foiblesse de sa jambe que les difficultés du chemin par où il falloit passer; C'estoit sur des joncs tranchants comme rasoirs.Il gagna enfin jusques au batteau. Mais voicy une autre difficulté,la marée s'estoit retirée et avoit laissé le batteau assez loing de la riviere dans la vase. Le moyen qu'un homme quj peult se soustenir à peine puisse le remuer. Il tente neamoints,mais en vain. Il estoit desjà jour et on le pouvoit apercevoir des cabanes de
51 certains Iroquois quj estoient proches de là/.De tous costés, ce ne sont qu'images de la mort. Il a recours au bon dieu QUI SALVOS FACIT SPERANTES IN SE. Il l'assista enfin,car il luy donna la force de mettre luy seul le batteau à l'eau et d'arriver au navire,où il fut mis au fond du vaisseau. Ce jour fut un jour de jeusne pour luy. Il demeura à fond de calle jusques à 6 heures du soir,sans manger; le Ministre le visita à ce temps là et luy racompta les menaces que les Iroquois avoient faict et le danger qu'il y avoit pour tous les hollandois au cas que l'on ne le rendist pas à ces barbares. Les hollandois et le Capitaine du navire concluoient à le renvoyer. Le Pere les ayant oüy parler. Messieurs,leur dict il,je ne convie pas qu'à mon occasion il arrive aucun mal seulement à vos animaux domestiques bien moins encor à vos personnes. Les pensées que j'ay eu de me tirer de la main des Iroquois et de la mort ne sont venües que de vous.Or puisque maintenant vous n'estes plus dans les mesmes sentiments,je les quitte aussy et suis tout prest de m'en retourner aux Iroquois.Ne craignez pas; Ce fut tout ce qu'il peut dire avant que ~~de~~ tomber en desfaillance; les veil-
52 les /précédentes,la chaleur du temps et du vaisseau,la douleur

de son mal et le jeusne abatirent son corps jusques à ce point,
mais non pas son courage;on luy donna un peu de vin pour le
faire revenir à soy.pour lors le ministre print la parole,et
montra qu'il falloit bien se garder de le renvoyer;que les tu-
multes que vouloient faire les Iroquois n'estoient que pour ti-
rer quelques presents;qu'il leur en falloit faire,non pas pour
l'achepter,mais pour les consoler en leur perte,qu'on estoit
mary qu'il se fust sauvé; qu'au reste il le falloit mener au
fort,là où il seroit plus seurement,et que s'ils ne vouloient
se contenter des presents et qu'on fust contrainct de leur bail-
ler,au cas qu'ils voulussent user de force,il seroit à temps
assez pour lors de leur remettre entre les mains.Le conseil fut
suivy du capitaine et des autres,et le pere fut mené au fort;
son logement estoit un meschant grenier,là où en temps de pluie
l'eau tomboit de tous costés,et aux autres temps,il y faisoit de
grandes chaleurs. C'estoit au moys d'aougst,son lict estoit je
ne scay quelle piece d'estoffe qu'on luy presta;son vivre,un
peu de pain bis et du beurre;quelquefoys un peu de citrouille
fricassée,et rarement un peu de viande;sa boisson n'estoit au-
53 tre que l'eau,et encor je ne scay / quelle.Celuy quy luy por-
toit à boire et à manger estoit un vieil avaricieux quy fai-
soit la lexive tous les 15 jours,et après s'estre servy de son
cuvier,il l'emplissoit d'eau et la laissoit au pere pour 15
jours;sy bien que dans 4 ou 5 jours l'eau estoit comme puante,
tant à raison du vaisseau que des chaleurs extraordinaires.Sy
cet avare estoit chiche de sa peine,il l'estoit encor plus de
ses vivres,car il desroboit la moitié de ce qu'on envoyoit au
pere. Le tout neamoints n'estoit que pour l'empescher de mou-

rir;sy bien que n'en ayant que la moitié,il estoit en grande nécessité. Jamais neamoints il ne s'en plaignit et on n'en eust rien sçeu n'eust esté que le Ministre le venant veoir et désirant sçavoit comme il estoit traicté,il luy dit le tout fort naifvement,ce quj fut cause qu'il luy envoya la moitié d'un pain et un peu de boeuf;toutes ces incommodités n'estoient pas sy grandes que les douleurs qu'il sentoit à sa jambe où la gangrene s'estoit mise. Le chirurgien du vaisseau luy donna une emplastre d'onguent à teigneux pour panser son mal de jambe,ce
54 quy l'enflamma tellement,que sy le chirurgien de / l'habitation ne l'eust pansé,il estoit pour perdre la jambe.De plus l'eau puante luy causa un grand mal d'estomach.La plus part du temps qu'il fut en cette prison:j'appelle prison un lieu d'où il ne pouvoit sortir ny jour ny nuict,s'il n'eust voulu estre veu a des sauvages quj estoient continuellement dans le magasin ou couchés dans la court du fort. Outre cela il se voyoit dans une perpetuelle occasion de retourner entre les mains des sauvages, car au milieu du grenier où il estoit logé,il y avoit un certain retranchement faict en rond et de planches sy mal adjustées qu'il y avoit un doigt d'espace entre les deux planches, sy bien que quelqu'un estant dans ce retranchement pouvoit voir facillement par entre deux planches celuy quj estoit dans le grenier.Ce taudis appartenoit à celuy quj aportoit à manger au pere,et comme il y avoit toutes ses marchandises de traicte il y menoit tout le long du jour les Iroquois.En ces rencontres quj estoient fort frequentes,il falloit que le pere se cachast derriere quelque futaille et demeuroit là caché quelques foys les heures toutes entieres sans pouvoir se remuer et tout cour-

55 bé,en danger /d'estre descouvert; Je me suis estonné,disoit le
pere,comment ils ne me sont venus chercher,particulierement
quand il faisoit soleil et que mon corps faisoit ombre,car pour
lors il ny avoit rien de sy naturel que de se transporter der-
riere les bariques pour veoir ce que c'estoit.Nostre Seigneur
m'a préservé neamoints,afin de faire penitence de mes pechés.
Pendant 6 sepmaines de temps qu'il fut en ce galatas sans en
sortir,il n'eust que dieu et les anges pour entretien. Le Mi-
nistre le visita,mais assez peu. Il n'avoit pour tout livre
qu'un Gerson.Le Ministre luy avoit rendu son Breviaire.mais
n'ayant osé le porter avec soy,il le laissa au village quand
il partit. Il est vray que pour lors les livres ne luy estoient
pas bien necessaires,puisqu'il estoit tout absorbé et intimem
ment uny à dieu,mesme en dormant. Je ne raporte pas icy les
lumieres qu'il eut d'en hault pendant la nuict,dans des songes
tout mysterieux,comme le temps luy a faict veoir;Il les a cou-
chés en bon latin. Il ne me l'eust pas dict,sy je ne luy eusse
obligé ou tiré de luy par divers moyens. V.R. le luy pourra
56 demander / Je veux abbréger ce quj me reste à dire.Le Capitaine
ou Gouverneur de ce pays ayant apris que le Pere estoit assez
maltraicté en cette premiere habitation,escrivit une lettre au
capitaine de ce lieu,en laquelle il luy mandoit qu'il envoyast
le francois à la premiere commodité;Il s'en presenta une favo-
rable pour lors.C'estoit une barque quj devoit descendre.On en
donna advis au Pere quj remercia N.S.de cette faveur.Il s'em-
barqua avec le Ministre et quelques autres des premiers de cette
habitation. Ils furent six jours à faire soixante lieues quj
est la distance du chemin de la 1re à la seconde habitation.

Le bon Ministre pour gratifier le pere présenta quelques bouteilles pour luy à ceux de la barque,afin qu'on donnast un nom à une certaine isle quj est entre ces deux habitations,on la nomma l'isle du Jesuite Jogues;et on tira du canon et des bouteilles.Quand il fut arrivé au lieu où estoit le gouverneur,on le receut fort honnestement.Il fut à la table et assis après le Ministre,tousjours bienveigné et mené parmy les habitants quj ne pouvoient assez s'estonner de le veoir aussy maltraicté. Quelques uns luy demandoient quelle recompense luy donneroient
57 ces Messieurs de la traicte; le Pere / prenoit de là occasion de les enseigner et leur faire veoir la vérité de notre religion.Un bon garçon,valet d'un laboureur de ce pays,le voyant un jour qu'il faisoit chemin,accourt à luy en criant: O martir! Martir! en mesme temps il le prend par la main et la baise. Le pere luy demande s'il est Calviniste: Nenny,dict il,en se faisant entendre du mieux qu'il peut,je suis polonais et lutherien. Faute de scavoir la langue,il ne peut l'enseigner,non plus que confesser une femme catholique qu'il rencontra;c'estoit la femme d'un porte-enseigne,habituée assez proche du fort; on invita le pere en cette maison,lequel en entrant vit deux images,l'une de la Vierge,l'atre du B.louys de Gonsagues.Le Mre de la maison,regardant le pere,luy dict que ces images estoient à sa femme,quj professoit la mesme religion que luy;qu'elle estoit Catholique.Cette pauvre creature regardoit modestement le pere C'estoit une jeune femme fort vereconde et quj portoit la face d'une modestie chrestienne.

Pendant le sejour qu'il fist là,il y arriva un Catholique Irlandois quj venoit de la Virginie,lequel se confessa au pere

et luy dict qu'il y avoit de nos peres à la Virginie,et qu'un
58 d'eux/allant dans les bois avec les sauvages,y avoit esté tué
par les ennemis des sauvages qu'il accompagnoit. De plus que
les Anglois estoient au nombre de 12 mille en la Viriginie,et
qu'il y en auroit bien davantage sy le pays estoit plus sain,
que le terroir estoit bon et de bon raport de toutes sortes de
fruicts,graines et legumes. Le Pere vit aussy quantité d'an-
glois de la Nouvelle Angleterre,quj est entre les Iroquois et
les Abnaquiois,quj luy dirent qu'il y a plus de cent mille
ames dans cette nouvelle Angleterre,que le commerce y est es-
tably;qu'on fume la terre avec des morües qu'on laisse pour-
rir et reduire en fumier.

Il ne fault pas doubter,à ce qu'il dict,que ce pays là ne soit
bien plus beau et temperé que ceux-cy; Il y avoit encor des
pesches aux arbres le 4me de Novembre;auquel temps le gouver-
neur advertit le pere de se tenir prest pour faire voile dans
une barque qu'on envoyoit en hollande,pour donner advis de
l'estat du pays,comme les sauvages contre lesquels ils avoient
la guerre ruinoient tout,brusloient les bleds,granges,maisons,
troupeaux,et av͡oient desjà tué plus de 40 personnes; le subj-
ject de la guerre estoit venu d'un sauvage qu'on avoit enivré
Cestuy cy tenant un arc en sa main tira sur un hollandais
59 monté sur une eschelle et le tua;les soldats/ et habitans in-
dignés de ce meurtre,en voulurent prendre vengeance.L'occasion
se présenta fort commode,mais fort peu raisonnable.Une bande
de sauvages de cette nation,fuyant leurs ennemis sauvages
d'une autre nation,se vindrent refugier dans une petite isle
proche des hollandois; les soldats et autres en eurent la co-
gnoissance. Ils vont trouver le Capitaine,luy demandent per-

mission;luy plus advisé respond qu'il fault attendre,et que ce seroit l'engager à une guerre ouverte quj causeroit la mort de plusieurs hollandois,qu'il seroit plus expedient de faire venir les Capitaines et agir selon la façon du pays,quj estoit de demander des presents pour satisfaction ou qu'on represen-tast le meurtrier. Ce conseil ne fut pas suivy.Au contraire un soldat fut sy temeraire de dire au gouverneur qu'il estoit com-plice de la mort de celuy quj avoit esté tué,et passa jusques là que de presenter son pistolet et le vouloir tirer;l'amorce manqua;mais le gouverneur ne luy manqua pas;car au mesme temps il commanda à un des siens de luy donner un coup de fusil dans la teste,ce quj fut executé.

Or le gouverneur craignant une sedition,dit aux autres qu'ils fissent ce qu'ils voudroient;mais que pour luy il s'en dechar-
60 geoit,s'il / arrivoit du malheur. Ce mot ne fut pas sy tost dict que 60 soldats s'en vont dans cet islet,massacrent les sauvages,quj ne se doutoient de rien; Ils en tuerent jusques à 80.Quelques uns se mirent en fuitte et en fuyant mettoient le feu partout où ils passeient,sy bien que les pauvres habi-tants quj ne sçavoient rien de toute cette tragedie voyoient leurs maisons brusler,sans en sçavoir le subject.

Je me suis esloigné de mon but ce me semble. Enfin le P.Jogues se mit dans la barque quj alloit donner advis et demander du secours contre ces barbares; on le vestit tout à neuf d'un ha-bit noir;on luy donna des lettres de recommandation et des pro-visions. Il ne manqua pas de croix en chemin;la barque estoit fort petite pour un sy grand voyage de 1000 lieues et davanta-ge. 2o Il luy falloit coucher sur le tillac et sur les corda-

*fallanur pour Falmouth - Vr. Rel. 1643. p. 79; 2e col.
Voyez "Notes" p. 191.

ges;et comme la lame estoit haute,le plus souvent il estoit tout percé d'eau à chaque vague quj entroit dans la barque. 3oIl fut contrainct d'aller au fond de la barque,où les chats gastoient toutes les nuicts sa couverte par leur infection. 4o les vivres estoient fort courts et chestifs,et le vaisseau quj estoit petit resistoit bien moins à la tempeste. Il pleut
61 à N.S. de l'ammener jusques à fallanur en / Angleterre,non pas sans danger,car deux navires du parlement leur donnerent la chasse,à raison que ce port tenoit pour le roy d'Angleterre,et par consequent les vaisseaux quj y abordoient estoient censés contraires au parlement; le soir qu'il arriva,il fut laissé seul dans la barque avec un autre matelot,le reste estoit allé se rafraischir à terre; sur la nuict,des voleurs arriverent dans le vaisseau quj presenterent le pistolet à la gorge du pere et luy osterent ce qu'il avoit. Mais luy s'estant faict recognoistre pour francois,il en fut quitte à perdre sa casacque et son chapeau.Il ne luy restoit pour tout vestement qu'un habit fort mince.Le lendemain sy tost qu'il fut jour,il va chercher son pilote,luy conte ce quj est arrivé,et rencontre un navire hollandois quj luy donne une meschante casaque et à desjeuner.Il demeura dans ce bourg 3 ou 4 jours,et après il en partit la veille de Noel. Ce jour,il arriva en Bretagne où deux bonnes devotes luy firent prester un chapeau,et donnerent un collet,pour estre en habit decent pour la communion;Un marchand de Rennes ayant sçeu quj il estoit,prist charge de l'emmener et deffrayer jusques à Rennes. Voylà mon R.P. une partie
62 de ce que j'ay peu aprendre / du P.Jogues,sa modestie m'a caché le principal et ce quj embellist tout cela c'est à dire

l'interieur,la charité,la patience,la conformité avec la volonté de dieu avec laquelle il souffroit; C'est ce quj seroit plus desirable de scavoir et c'est neamoints ce que nous sçavons le moins. Et pour moy quand je le sçaurois,je serois incapable en toute facon de l'exprimer,n'ayant ny l'esprit ny l'experience de telles vertus. Je me contenteray seulement de dire à V.R. quelque chose de ce que j'en ay peu aprendre;çe quj m'a semblé de plus admirable a esté que tout le temps de ses souffrances et des cruautés des Iroquois,jamais il ne sentit aucune aversion contre eux;au contraire il compatissoit à leur aveuglement avec des entrailles de mere,comme elle faict à l'endroict de son enfant phrenetique; ou il les regardoit comme instruments de la justice de dieu en son endroict.

2- non seulement il ne sentoit aucune aversion,mais de grands
mouvements de charité à procurer leur salut et prier pour eux;
et outre le plaisir qu'il prenoit à endurer,voyant que dieu
63 avoit exaucé sa prière et le chastioit en ce monde, / ce luy
estoit un contentement de verser son sang le premier pour sa
gloire dans cette nation barbare.

3- J'ay dict que dieu l'avoit exaucé,car quelque temps avant que partir des hurons,comme il estoit en oraison devant le St Sacrement,et qu'il demandoit ardemment à N.S. qu'il luy pleust le chastier et faire endurer en ce monde,N.S.luy fist entendre et sentir qu'il le feroit ainsy. Il ne sçavoit pas en quoy il devoit endurer jusques à tant qu'il se vit entre les mains des Iroquois.

4o- Les contentements qu'il ressentoit dans ses souffrances,et les remerciements qu'il en faisoit à N.S. et durant ce temps et

après,ne pouvant estre bien expliqués que par luy mesme,il ne me les a pas dictes expressement,mais je les ay conceus de certaines paroles,lachées par simplicité,à diverses rencontres. En voicy une quj donne assez à cognoistre ce que je viens de dire.J'ay tousjours aimé ceux quj m'ont chatié et baisé les ferules de mes maistres;mais je le fis particulierement aux Iroquois;où après qu'on nous eut donné la vie,je ne me lassay pas de baiser par plusieurs jours consecutifs les piliers du theatre ou eschaffault sur lequel nous avions enduré;et la veue
64 de ce /lieu de delices m'estoit un subject de consolation et d'action de graces et remerciements à N.S. pour les faveurs qu'il m'y avoit faictes.

5o- La pureté de corps qu'il a gardée tout le temps de sa /\ captivité quj fut d'un an et davantage,n'est pas moins admirable que le reste. J'ay sçeu la meilleure partie de ses deffaults en tout ce temps et un des plus griefs à son jugement,c'est de s'estre une foys resjouy,croyant bien tost mourir et veoir la fin de ses travaux. C'est merveille d'entendre ce qu'il a faict pour esviter les moindres occasions des petits pechés et scandales, soit parmy les sauvages,soit parmy les hollandois. Ne voulant rien demander ny prendre de ceux qu'il voyoit scandaleux,afin de faire veoir aux sauvages que nous n'aprouvions pas ce quj est contre les commandements de dieu. Il falloit que dieu le conservast incessamment et luy donnast un grand courage pour avoir resisté,je ne scay combien de foys à ceux quy le sollicitoient de se trouver à de certains festins superstitieux; malgré les menaces de mort et les efforts qu'on luy faisoit; Jamais il ne relaschoit ou dissimuloit en rien.Un certain

hollendois entrant une foys dans la cabanne où il estoit,lascha quelques paroles sales en se riant de luy. Son zele pour lors,c'es-
65 toit au sortir de ces / souffrances,luy fist trouver des forces et des paroles pour fermer la bouche à cet insolent,et donner à cognoistre aux sauvages que le discours de cet homme estoit impertinent; les sauvages advouerent que les francois n'estoient pas dissolus comme leurs flamants. Je ne sçaurois passer soubz silence la sagesse et prudence celeste avec laquelle il se conduisoit parmy les Iroquois.Il sçavoit sy bien prendre le dessus quand la gloire de dieu le requeroit et d'ailleurs sy bien obeir et soubmettre à ceux quj avoient charge de luy,qu'eux mesmes s'en esmerveilloient et disoient à luy mesme: Vrayment,Ondesson, c'eust esté dommage de te faire mourir.Tu faict bien le maistre quand tu le juge à propos,et l'enfant obeissant quand on te commande ce quj est raisonnable;aussy avoit il gagné cela sur leurs esprits,au moins de ceux quj suivoient la raison,quj l'escoutoient volontiers et le respectoient. Le principal Capitaine du pays se tenoit honnoré d'estre visité de luy,et taschoit à le recevoir le mieux qu'il pouvoit en telles rencontres. Il fault avant que finir dire deux mots de sa charité,laquelle,comme elle est la première des vertus,aussy a-t-elle paru merveilleusement en luy
66 en/cette occasion. Ceux quj cognoissent l'agilité naturelle du pere,sçavent qu'il est dispos de sa personne et que peu de sauvages le devancoient à la course et mesme les Iroquois. En voicy une preuve.Un certain Iroquois estant tombé malade,songea qu'il falloit faire une jonglerie et qu'une des principales parties de l'action devoit estre Ondesson,quj tiendroit son livre arrih8an et feroit comme font les francois quand ils prient dieu. Le

songe est trop considerable en ce pays là pour n'estre pas obey. On va trouver Ondesson,on luy remonstre l'importance de l'affaire,on l'exhorte à bien faire et que ce sera pour luy un subject d'honneur,sy le malade guérit. Le pere se mocque de leur songe et refuse tout à plat d'y aller. On le somme pour la seconde foys, mais en vain. Enfin on dict qu'il y fault aller de force et l'ammener malgré luy dans la cabanne;on se prepare pour le venir prendre;luy s'en aperceut et s'esquive des mains de ces barbares quj le suivent à la course,sans jamais le pouvoir attraper. Or ayant cet advantage en eminence,il est certain que s'il se fust voulu sauver comme les autres hurons,au temps de leur desroute,il se fust sauvé d'eux et eschapé de leurs mains.
67 / Et quandiil n'eust pas eu moyen de le faire lors,il luy estoit facile de fuir pendant le chemin,depuis le lieu où on laisse les canots jusques au village où il y a environ 30 lieues pour lors chacun tachoit à gagner le devant,la famine ne permettoit pas d'attendre son compagnon. Ainsy luy,quy n'avoit pas occasion de se haster,demeuroit le plus souvent derriere les autres,esloigné mesme quelques foys d'un demy cart de lieue, quj avoit il de plus aisé pour lors que rebrousser chemin jusques aux canots et s'en servir comme il pouvoit faire ? Cette pensée luy vint souvent,mais jamais,ny du commencement,ny en aucun autre temps il n'y voulut acquiescer; par ce que ce seroit fuir la croix et abandonner mon troupeau! disoit-il en soy mesme.Sçaurois-je jamais avoir une plus belle occasion que maintenant de servir mon bon Mre et la compagnie ? non;... MALO MORI,QUAM EVACUETUR GLORIA DOMINI MEI, La gloire que N.S. tira en effect de sa constance et de sa charité a faict veoir

que sa pensée n'estoit pas vaine et qu'elle estoit de dieu;car outre l'advantage pour son particulier,il a eu la consolation
68. de baptiser / plus de 60 personnes,dont la meilleure partie est infailliblement au ciel,puisque ce sont enfants morts après le baptesme. Les rencontres ou plus tost les adorables dispositions de la divine providence touchant ces baptesmes sont admirables. Je n'en veux dire qu'un,et puis finir,laissant le reste à ceux quj le voudront sçavoir de luy.

Il fut un jour invité d'aller veoir de certains jeux,quj se faisoient à quelques autre village; Il y alla à dessein de visiter les chrestiens prisonniers,espars dans les villages. Pendant que les jeux se faisoient,il se sent inspiré d'entrer en une grande cabane pour se retirer,et mesme veoir quelque malade à l'escart,s'il y en rencontroit; Il en trouve heureusement cinq c'estoient petits enfants quj tendoient à la fin.Il les baptise à son aise,car la celebrité des jeux avoit faict sortir un chacun hors de la cabanne,personne n'y estoit resté. Il visita cette mesme cabanne trois jours après et ne trouva pas un de ces pauvres petits innocents en vie.Ils estoient desjà admis au nombre de ceux quj chantent et chanteront les louanges de l'agneau IN SAECULA SAECULORUM.

69 MEMOIRE TOUCHANT LE PERE JOGUES du P.JACQUES BUTEUX.

Je crains d'user de redites ne sachant pas au certain ce que je
couché dans le premier pacquet que j'envoyé à V.R. Voicy nea-
moints ce que je croy n'avoir pas escript.
Quelques sepmaines avant qu'il fust adverty de descendre des
hurons icy bas,estant un jour prosterné devant le St Sacrement,
et demandant à dieu la grace de pouvoir endurer pour luy icy
bas en terre,il receut cette responce; EXAUDITA EST ORATIO TUA:
FIET TIBI SICUT A ME PETISTI:CONFORTARE ET ESTO ROBUSTUS, cela
luy fut intimé en son interieur,avec tant de certitude,que de-
puis ce temps là il n'en peult doubter;cent fois le jour il
s'offroit en sacrifice à tout ce qu'il plairoit à sa divine vo-
lonté;sy tost qu'il eut receu le commandement de descendre à
Kebec,il jugea que dieu le feroit souffrir en ce voyage de
quelque façon extraordinaire et lorsqu'il fut pris des Iroquois
il ne fut pas surpris,s'attendant tousjours à quelque chose de
plus grand,comme il arriva en effect. Se voyant entre les mains
de ces barbares,la premiere action qu'il fist fut de benir et
70 /remercier dieu très cordialement et en toute humilité,ce qu'il
continua par après en toutes ses souffrances; parmy toutes ses
douleurs jamais il n'eut que des entrailles de charité pour
ceux quj le tourmentoient. Dieu m'a donné (disoit il) dès ma
plus tendre jeunesse cette pieuse affection à l'endroict de ceux
quj me chastioient,comme je ne le meritois que trop. Estant
escolier,je prenois la ferule et quand je pouvois mesme la main
de celuy quj me corrigeoit,afin de la baiser,en signe de res-
jouissance affectueuse. Je laisse à penser à V.R. s'il me fal-
loit user de diverses inventions pour tirer cela de son humili-

té,quj est une des choses que j'ay plus admirée en luy. A son
dire jamais la compagnie n'avoit receu un homme moins propre
que luy pour servir N.S. Jamais il n'avoit veu en sa vie une
personne sy ingrate,ny sy peu correspondante aux graces de dieu;
quand il parloit des graces que dieu luy avoit faict d'endurer
pour son St nom,et du peu de profit qu'il en avoit faict,les larmes
luy tombaoient en abondance des yeux.Et neamoints je puis dire
en verité,comme le sachant asseurement,et ayant entendu sa con-
71 fession generalle / depuis qu'il partit des hurons jusques au
jour que nous estions ensemble à Montreal,qu'une des choses les
plus admirables que j'aye veue a esté la pureté en laquelle il
a vescu parmy tant de divers accidents. Une de ses grosses fau-
tes estoit d'avoir comme souhaité la mort parmy de sy longues
et continuelles souffrances et exterieures et interieures.Cel-
les-cy estoient d'autant plus grandes qu'elles estoient plus
spirituelles;Et luy demandant quelles elles estoient,tout ce
que je peu tirer de son humilité fut ces trois mots DIES ISTI
MALI SUNT, c'est à dire pour la peine qu'il y avoit endurée.

Il ne fault pas doubter que dieu,quj est la mesme bonté,
ne le comblast quelques fois de ses faveurs sensibles à pro-
portion des douleurs qu'il luy faisoit souffrir. Je ne les ay
peu sçavoir; tout ce que j'ay sçeu tirer,ça esté de certaines
visions que j'envoie à V.R. couchées par escript de sa propre
main;Il les qualifioit du nom de resveries,tant il estoit hum-
ble,mais l'effect quj s'en est ensuivy a bien faict voir que
72 c'estoient des misteres tels que ceux du/patriarche Joseph.

Je me repents d'avoir esté sy peu importun en son endroict
pour tirer de luy ce quj devoit estre à la plus grande

gloire de dieu et de ses saincts; Mais d'ailleurs comment faire avec un homme quj,pour couvrir les graces de dieu,me demandoit le moyen de bien faire oraison,et son action de grace après la messe; et cela avec un vray sentiment d'humilité et de verité, croyant qu'il ne faisoit rien quy vaille. Helas c'estoit bien de luy que j'eusse voulu aprendre l'un et l'autre,et particulierement le dernier,comme d'une ame colée,s'il fault ainsy dire,au St Sacrement. C'estoit devant ce dieu caché qu'il faisoit tous ses exercices spirituels, oraisons,examens,breviaire, & quelque grande que fust la rigueur du froid ou l'importunité des bestioles.

Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu ad hunc Patris Jacobi Buteux de gestis a P.Isaac Jogues in captivitate Iroquensi tractatum recognoscendum a R.Patre Paulo Ragueneau hujus missionis Superiore nominatus; juratus affirmo me supradictum tractatum attenté et accuraté perlegisse,ac per omnia autographo ipsius Patris Jacobi Buteux manu exarato conformem reperisse. Datum Kebeci die 23 aug. 1652. Joseph Poncet Jhs.

Idipsum ego attestor, 25 Dec. 1652 Paulus Ragueneau.

REMARQUE SUR LA VIE DU P.ISAAC JOGUES ET DE SA MORT, par le P.JACQUES BUTEUX AU R.P. JEROSME LALLEMENT SUP.

73 / des 3.rivieres ce 29 juillet.

Mon R.P.

pax Christi. Il me semble que j'ay assez escript du pere Jogues,natif d'orleans, honestis parentibus; quj 18 circiter annum agens,expletis duobus annis in rethorica,in Societatem adscitus Rothomagi tirocinium egit sub patre Ludovico Lalemant. A tirocinio missus est flexiam, ubj 3 annos insumpsit philosophiam.A nostris amabatur ut obsequiosissimus et colebatur ut

regularum observantissimus quj tum ibj versabatur p. dattichj de eo per jocum dicere solebat hunc mihj socium adjungam cum in Aethiopiam proficescar,hanc enim eo tempore cogitabat et ad id muneris juvenem bonae spej,destinabat bonus pater;alio vero Spiritus Sanctus hunc avocabat;sub id enim tempus,agente eodem Spiritu subiit ipsius animum cogitatio de canadensi regione petenda; deque ipsius incolis ad fidem edocendis: hujus effectum voti post absolutum studiorum cursum remisere superiores; interim jussus est Isaac ire Rothomagum,ultimam gramatices edocturus; ibj quam prudenter se gesserit,testes vel ipsius scholasticj nunc in Societatem admissj. Quatuor omnino annos
74 egit Rothomagj; parisiam /postea missus ut operam theologiae daret; tunc primum eum novj,et ab eo tempore observavj; tenebat me in primis ejus prudentia singularis et assidua regularum observatio; quia maxime in convictu,ubj tum versabatur, elucebat,ubj nescio quam ecclipsim,ut ita dicam,pati solet. Erat mihj admirationj simul et venerationj ejusdem humilitas, quae in eo tam enituit,cum saepius e Theologia se velut ineptum dimittj ,et in novam galliam ad barbaros immittj postularet. Votj tandem factus est compos circa tertium annum suae Theologiae,sub quadragesimale tempus,tum enim obtenta facultate anno 1636; aetatis circiter 30,Societatis 13; novam in galliam solvit;eadem navj vehebatur qua dominus de chanflour,quj de eo postea mecum agens semper honorifice loquebatur; idem postea fecere milites quibuscum navigavit,dum huc secundo remearet, actum fuisset de nobis (aiebant nonnullj) nisi hunc sanctum patrem protectorem navis habuissemus;sedavit exortas inter nos inimicitias, et quam inieramus conjurationem,de cogendo guber-

natore navis ut galliam repeteret,ipse pro sua prudentia irri-
tam fecit; male compacta navis,frequentes per totam navigatio-
nem procellae,mortisque presentis periculum,hujusce conjuratio-
75 nis dederant / occasionem. multa sunt quae dicerem,nisj brevior
esse vellem,sed unum prae coeteris non obmittam quod accepj ab
homine fide digno ejusdem navigationis; sub vesperam,tanta tem-
pestate nescio quo die,jactata est navis,ut ipsj nautae una vo-
ce singulj exclamarint: actum est, actum est de nostra salute
perimus omnes; ad hanc vocem accurit pater,quj tum flexis geni-
bus in cubiculo,Isaiae caput legebat,redditum gallice apud neo-
tericum auctorem; hunc ejusdem locum seu caput,contenta voce,
animo elato legit; audiunt singulj et quj peccata conscire se
noscebant,tanto terrore percutiuntur inter has angustias,ut
nullus fuerit,quj sub ipsum tempus periculj,vel insequentes
dies peccata rite non deposuerit;usque adeo. C'est bien assez
pour un temps des foins,et bien trop de latin flestrj. Je n'ay
pas escript cecy à part,comme V.R. le desiroit lo- par ce qu'en
commençeant je pensois n'avoir quasj rien à dire; 2o- Je ne voy
pas que tout ce que je viens de dire soit chose quj merite lieu
parmy tant d'autres choses plus rares que les autres donneront.
J'auray neamoints,comme je croy,ce bonheur d'avoir le plus es-
76 cript pour l'honneur de ce premier martir du canada,je / ne luy
en demande point d'autre recompense que le tout soit à la plus
grande gloire de celuy pour lequel il a donné sa vie.

Pour ce quj est des Iroquois et de la mort du pere Jogues,voicy quelques autres particularités que j'ay aprises du huron quj s'est sauvé.

Les Iroquois du 1er village quj devoient deffendre le P.Jogues

et mesme le frere de sa tante ou hostesse,a esté complice de sa mort. Avant que le pere fust arrivé dans le pays,les plus mutins et les plus superstitieux avoient resolu de le tuer. Ceux là ne voulant pas de paix avec les francois,ny hurons,ny algonquins; et ceux cy croyant que la maladie quj regnoit dedans le pays,et les chenilles quj mangeoient leurs bleds, avoient esté aportées dans le coffre du pere Jogues qu'il avoit laissé neamoints aux Iroquois,comme gage de son affection; ce coffre fut jetté à l'eau sans estre ouvert et plus d'un moys avant que le pere arrivast au pais.

Les principaux des Iroquois n'estoient nullement d'advis qu'on fist mourir les francois et surtout le pere Jogues. Pour cet
77 effect,ils tindrent un conseil au plus grand des trois / bourgs là où on resolut de le laisser en vie et en liberté,mais ceux quj avoient conspiré sa mort n'attendirent pas la resolution. Le coup estoit desjà faict,lorsque les desputés du Conseil vindrent au lieu où le pere faisoit sa demeure.

Cette mort a esté improuvée en public par le principal Capitaine des Iroquois,quj dict que ce coup de hache donné sur la teste du francois ne pouvoit aporter que du malheur,et que tant plus les haches et les armes des Annieronnons iroient loing, tant pis ce seroit pour eux (8kasaeton,quj est celuy lequel fut envoyé icy pour continuer la paix),ne sçauroit se tenir de declamer contre cette perfidie à l'endroict des francois,ce quj le met mal auprès des plus seditieux.

L'Iroquois quj gardoit ce sauvage huron,lequel s'est sauvé; l'a envoyé exprès icy âfin de dire aux francois qu'il ne veult pas de guerre contre eux,et qu'il ne venoit que pour les al-

Voir "Notes" p. 191

gonquins. Et mesme qu'il n'y avoit pas voulu venir qu'après que la guerre a esté declarée.Il a donné charge à celuy cy de dire aux francois qu'il souhaitteroit qu'ils eussent exterminé
78 les / orgueilleux de leur party. En effect ils le sont, ET SUPERBIA EORUM ASCENDIT SEMPER (sy ce que celuy cy raporte est veritable). Ils ont tué un hollandois sçiant des planches,quj ne vouloit pas donner autant de poudre qu'en demandoit un Iroquois. Que cette mort estoit la mort des arquebuses et de la poudre,c'est à dire que pour ce subject on n'en aporteroit plus d'Europe. Les autres respondirent qu'ils sçavoient bien le moyen d'en avoir quand on ne le voudroit pas; Les pauvres hollandois ne sont plus les maistres de leur traitte. Il en fault passer par où veulent ces barbares quj sont insolents au dernier point en leur endroict. Je ne scay sy les hollandois manderent en hollande et en france la mort du P.Jogues. Ils en avoient la commodité,d'autant que les navires furent encor plus de vingt jours à l'ancre devant le fort des hollandois après que le P. fut tué,et qu'ils en sçeurent la nouvelle.

Je ne doubte pas qu'on ne la sache aux hurons,car quatre hurons se sont sauvés ce printemps sur les neiges pour retourner en
79 leur pays et y porter les nouvelles de toutes ces / perfidies et les advertir que cet hiver prochain un gros d'Iroquois doibt aller aux hurons.

DE LA MORT DU P.ISAAC JOGUES par le P.JACQUES BUTEUX au R.P. JEROSME LALLEMENT , SUPERIEUR.

Mon R.P.

pax Christi. Cette nuict est arrivé un jeune homme dans un meschant petit canot d'Iroquois, c'est le fils du bon Ignace

vostre hoste. Ce huron estoit avec les Iroquois que nous avons pensé attaquer. Cette bande estoit partie du pays des l'automne,avant que le P.Jogues fust aux Iroquois. Voicy ce que raporte ce jeune homme,non pas de soy,mais des autres desquels il l'a apris touchant le P.Jogues. Il dict donc que quelques Iroquois ayant resolu de reprendre la guerre,une bonne partie n'y vouloit pas consentir,mais qu'à la fin le gros conclud à la guerre,et que diverses bandes s'en allerent de divers lieux à Montreal entr'autres où ils prindrent deux francois,desquels celuy cy ne sçait rien autre chose.Une autre bande fist rencontre du P.Jogues à 2 journées du pays laquelle / le despouilla nud,luy et son compagnon de la lande. Il passa outre jusques dans le village là où on tua d'abord de la lande et un huron quj estoit de leur canot,on differa un jour et une nuict la mort du P.Jogues,quj fut enfin massacré; Je n'ay peu aprendre autre circonstance de ce glorieux martire. V.R. sçait bien que presser un sauvage quj ne parle que par ouy dire,c'est l'engager à faire mentir et à estre trompé. En suite de cette mort,les Iroquois Agnierronnons et autres resolurent de venir en guerre,l'hiver au nombre de 700. Ils partirent en effect à ce dessein,mais la rigueur du temps en fist retourner 500,sy bien qu'il n'y en eut que 200 quj vindrent icy et se separerent en quatre bandes.

C'est une consolation pour ceux de Montreal de l'avoir eu l'espace de 2 ans et à moy une confusion d'un costé de n'avoir pas profité de son exemple et une consolation de l'autre d'avoir esté compagnon d'un martir.

Ego qui supra etiam hic infrascriptus juratus affirmo hanc utramque Patris Jacobi Buteux epistolam fideliter ex autogra-

pho exscriptam eique plane conformem esse. Joseph Poncet,Jhs.

LETTRE du P.ISAAC JOGUES au R.P. PROVINCIAL DURANT SA CAPTIVITÉ

81 / Reverende mj Pater

Pax Christi

Volentj ad Ram Vam scribere,quanam lingua id facerem primo dubium mihj fuit,utriusque enim sermonis post tam longam intermissionem pene oblitus,tantam in uno quam in altero difficultatem patiebar. Verum hae me duae rationes,et quod liberius Sacrae Scripturae verba usurpare potero,quae mihj maximo solatio semper fuerunt in tribulationibus quae invenerunt me nimis,et quod minus communem cupio esse hanc epistolam nostram,minus communj sermone ut scriberem impulerunt. Dabit veniam eximia illa charitas Rae Vae quae peccatorum nostrorum multitudinem alias cooperiebat, sj quid sit ab homine,jam ab annis octo,usu et consuetudine, imo nunc habitu et vestitu barbaro,aliquid contra leges officii aut sermonis peccatum. Plus timeo ne imperitus sermone,sim etiam a scientia,nec noverim tempus visitationis meae meminerimque quam mihj hic a Deo impositam personam sustineam,et praedicandj evangelium,et Jesuitae et sacerdotis; hoc me impulit ut ad Ram Vam scriberem,ut sj forte haec epistola in ejus manus veniret aliquando,mihj dura in regione jacentj inter
82 /Iroquaeos et Maaquas suis SS.SS. et totius provinciae suae orationibus opitularetur; quod spero impensius faciet,ubj ex lectione hujus viderit et quantum deo debeam,et quam opus habeam piorum virorum precibus in quibus scio mihj magnum presidium esse constitutum.

Ex huronibus solvimus 13a junij annj 1642 navigiola 4,canoas vocant,animae 25 in quibus eramus gallj numero 5.Iter illud per se difficillimum,cum propter multa,tum propterea quod 40 in locis et canoae et sarcinae humeris ferendae sunt;periculis plenum reddebat hostium metus,quj singulis annis vias ad gallos obsidentes,multos captivos abducunt;propiusque nihil factum fuerat anno superiorj quam ut patrem Joannem de Brebeuf interciperent; accedebat de novo quod cum revera duos gallos captivos abduxissent,posteaque incolumes ad suos reduxissent,pacem a gallis,sed iniquis conditionibus petentes,hostiliterque postea se gerentes,tormentorum explosione fugatj,pronuntiaverant sj aliquem deinceps gallum captivum caperent,fore ut eum ad modum coeterorum captivorum duris tormentis,vivum lento igne comburerent.

Haec omnia cum sciret obedientia,non ignara periculorum quibus
83 nos objiciebat,hujus itineris ad dei gloriam omnino / necessarij,ita mihj curam demandavit,ut sj nollem,non susciperem. Ego vero non contradixi,nec retrorsum abij sed hanc mihj ab obedientia et charitate impositam provinciam lubens volensque suscepj,quam sj abnuissem,in alium rejecissem multo me meliorem.

Igitur ex Sancta Maria Huronum solventes,post varios hostium metus,diversa pericula,jacturas et naufragia,trigesimo quinto a discessu nostro die,salvis animabus ad conceptionem B.Virginis appulimus,haec est Gallorum habitatio seu colonia Trium Fluminum dicta a vicino sibi flumine pulcherrimo,quod tribus ostiis se in magnum Sancti Laurentii fluvium exonerat. Gratiis Deo actis,tum ibidem,tum Kebeci,dies substitimus circiter quindecim.

Peractis negotiis quae nos illuc adduxerant,celebratoque S.P.
N.Ignatij festo, 2a augustj,nos rursus itinerj,huroniam versus,
committimus; secundus a discessu nostro dies illuxerat,cum
summo mane,e sociis nostris aliquj recentia in littore vestigia
conspiciunt;cumque ex his aliquj inimicorum,et alij amicorum
84 esse contendunt / Eustachius Ahatsistarj cuj omnes ob egregia
in bello facta primas deferebant: Hostium sint licet,inquit,
fratres mej;quantum ex vestigiis conjicio,non amplius quam tres
canoae sunt,nos vero eo sumus numero quj talem hostium manum
non pertimescamus;eramus autem circiter 40. aliquj enim se no-
bis adjunxerant. Igitur coeptum persequentes iter,vix milliare
unum confeceramus,cum in hostes incidimus quj nos partito agmi-
ne,ex utraque fluminis ripa operiebantur 70 numero,canoae 12.
Hj in herbis et arundinibus latitantes,ubj ad eum locum per-
venimus,in quo nobis insidias paraverant,bombardas quas magno
numero habebant,exploserunt canoas nostras multis in locis;
uni ex huronibus manum perforarunt,occiderunt tamen neminem;
ad primum bombardarum sonitum hurones pene omnes,relictis cano-
is (ad littus enim,quod medio in alveo concitatior sit amnis,
adnavigabamus) concitata fuga se in penitissimas sylvas abdi-
derunt. Relictj igitur nos gallj quatuor,cum paucis partim
85 christianis,partim cathecumenis praemissa ad christum / orati-
one,hostj resistimus. Sed cum paucj,id est vix 12,aut 14 cum 30
confligimus,obruimur numero,pugnamus tamen,donec videntes socii
nostrj alias canoas,ex adversa fluminis ripa sibi imminere,ani-
mis cadentes aufugerunt. Tunc gallorum unus quj inter primos
decertabat,Renatus goupil nomine,et aliquj ex huronibus capti
sunt.Ego autem,hoc videns,nec fugere voluj,nec potuj, quo

enim nudis pedibus aufugissem? certe occultare me potuj in herbis et arundinibus,meque periculo fortasse subducere,sed potuissemne gallum unum aliosque hurones jam captos aut capiendos,non baptisatos relinquere ? Itaque cum hostes,ut fugientes insequerentur,me in loco ubj pugnatum fuerat,stantem praeteriissent,unum ex his quj ad captivorum custodiam remanserant, advoco,moneoque me captivum,captivo gallo adjungat;velle me, sicut itineris,ita etiam periculorum et mortis ipsius esse socium. Ille vix credens,multumque sibj timens,accedit;meque jam captis conjungit.

Tum ego: Charissime, mj frater mire nobiscum egit deus,sed dominus est;quod bonum est in oculis suis,hoc fecit,sicut ipsj placuit,
86 ita factum est;sit nomen ejus benedictum,ipsique /absolutionem post confessionem impartior. Mox ad hurones captos accedens, ipsos sigillatim instructos baptiso;et ut novj semper e fuga retrahebantur,novus mihj semper labor incumbebat,tandem et adductus Eustachius Ahatsistarj,dux ille egregius christianus, quj ubj me vidit: Enim vero sancte tibj juraveram,mj pater, fore ut tecum aut viverem aut morerer. Quid ad haec responderim nescio,adeo animum meum moeror contraxerat. Novissime et ex fuga reductus Guillelmus Couture,quj mecum ex huronibus discesserat. Is ubj turbata videt omnia,cum aliis in sylvam aufugerat,et ut est adolescens non solum egregiis animj,sed etiam corporis dotibus insignis,maximeque agilis,longissime aberat ab hostibus; cum se circumspiciens,meque non videns: Egone,inquit apud se,charissimum patrem meum captum a barbaris deseram et sine ipso aufugiam ? minime vero; tum eadem, qua fugerat via rediens,se hostibus capiendum objicit;quj

utinam aufugisset,nec miserorum auxisset numerum,nam hac in re non est consolatio habere pares;potissimum ex his quos sicut teipsum diligas,sed tales sunt homines,saeculares licet,quj
87 nullo intuitu terrenae mercedis deo et /societati apud hurones deserviunt,quae et quam gravia passus sit difficile est cogitare;ipsorum enim odium in gallos omnes ac maxime in ipsum a quo sciebant ex praecipuis suis unum in pugna interfectum exarserat.Primo igitur ipsum vestimentis omnibus nudatum,fustibus exceperunt; deinde ungues omnes mordicus abstulerunt,contriverunt digitos,ensemque latissimum per mediam manum dexteram adegerunt.Quem dolorem,licet acutissimum,memor vulnerum dominj nostrj Jesu Christj,magno gaudio,ut ipse mihj postea referebat, sustinuit. Ubj vero ipsum sic nudum et ligatum vidj,continere me non potuj,sed relictis custodibus meis,per medios hostes, ipsum amplexatus sum tenerrime,monuique haec omnia deo ut offeret in suum et eorum a quibus haec patiebatur emolumentum. Mirarj primo barbarj quae faciebam; deinde quasj resumpto spiritu et collecta rabie,me pugnis,verberibus et clava percussum, semianimem abjecerunt.Reductus ego a duobus ad eum locum in quo prius eram,vix respiraveram;cum advenientes alij,mihj etiam ungues pene omnes mordicus avulserunt,indicem utrumque dentibus mihj contriverunt,ingentis doloris sensu. Idem Renato Goupil fecerunt,intactis reliquis omnibus aliis huronibus captivis. Ubj omnes ex fuga rediere,in qua hurones duos occiderunt,nos
88 /in aliam fluminis partem trajiciunt,ibique 12 canoarum praedam (8 enim se nostris adjunxerant) partiuntur,multam nimis; et nos quidem in iis,praeter id quod gallorum unusquisque secum habebat,20 sarcinas habebamus,in quibus et sacra supellex,

et vestis et librj et alia id genus continebantur,divitiae sane multae,habita ratione nostrae apud hurones paupertatis.Dum praedam partiuntur,reliquos non baptisatos,plene instructos, baptiso,atque inter alios grandaevum senem,octogenarium,quj jussus canoam conscendere,ut cum aliis abduceretur: Quonam, inquit,ibo grandaevus senex,in terram longinquam et peregrinam. Minime vero,hic moriar.Itaque cum discedere recusaret,in eo loco ubj recens baptisatus fuerat,est interfectus.

Laeto igitur clamore complentes omnia,quasj victores quj exultant,capta praeda,nos captivos 22,praeter 3 quos interfecerant abducunt in terram suam.Multa sane,dej gratia,passj sumus in illo itinere,quod nos dies tredecim tenuit,et famem,et aestum, et minas et saeva barbarorum odia,et ex plagis nostris non curatis et putrescentibus,imo vermes producentibus,acres doloris sensus; sed illa externa; multo me magis interna movebant;cum
89 nimirum videbam funebrem illam christianorum / pompam traducj ante oculos meos,in quibus erant quinque veteres christianj, praecipue nascentis huronicae ecclesiae columina; certe,ut ingenue fatear,semel atque iterum lacrimas tenere non potui,illorum et sociorum meorum vicem dolens,et multum sollicitus expectatione futurorum. Videbam enim ab Irokeis istis,fidej christianae apud hurones et alias innumeras nationes intercludi aditus,nj peculiarj quadam divinae dispensationis providentia obviaretur.

Octavus/dies venerat,cum in turmam 200 barbarorum quj ad bellum proficiscebantur incidimus; et quia solemne est barbaris euntibus ad bellum,crudelitate quasj praeludere;tanto se feliciores futuros credentes,quanto crudeliores. Hac ratione nos ex-

ceperunt. Primo Solj gratias agentes,quem bellis praeesse credunt,festo bombardarum explosione suis gratulatj sunt: tum eorum unusquisque ex proximo saltu,baculos decerpere,quibus nos exciperet,coeperunt.Ubj igitur exscensionem ex canois fecimus in nos hinc et inde fustibus ita desaevierunt,ut ego,quj omnium eram postremus,ac proinde magis eorum verberibus expositus,medio in itinere,quod nobis per petrosa ad collem in quo theatrum construxerant,faciendum erat,ictuum multiplicitate et atrocitate / obrutus,corruerim,sub illis brevj me moriturum credebam. Itaque partim quia non poteram,partim quia negligebam,non surrexj. Quam diu multumque in me saevitum est,ille scit,pro cujus amore et gloria haec pati et jucundum et gloriosum est; tandem crudelj misericordią commotj,volentes me vivum in suam terram deducere,a verberando cessarunt. Itaque semianimis in theatrum illatus sum,totus respersus sanguine. In eo vix respiraveram,cum jusserunt ut descenderem; meque probris et contumeliis onustum,innumeris etiam aliis ictibus in capite,in collo et reliquo corpore onerarunt. Longus essem sj quae nos gallj pertulimus vellem singula recensere;mihj digitum unum combusserunt,alium dentibus contriverunt;alios jam contritos,ita disruptis nervis contorserunt,ut etiam nunc utcumque sanatj,foede deformatj remanserint; nec vero multo potior fuit sociorum meorum conditio.

Verum nostrj curam gerere deum et nos probare potius quam abjicere hoc declaravit. Inter barbaros sanguinem et crudelitatem spirantes,unus ad me vix pedibus insistentem accedit; unaque manu mihj nares appehensans,altera ingentj cultro eas parat abscindere. Quid facerem ? ego quj brevj lento igne me

91 comburendum credebam / immotus deo meo gemens interius,ictum expecto;cum divina quadam vi repressus,manum in ipsa abscisione sustinuit. Interposita quasj horae parte,is ad me iterum accedit,seque timiditatis quasj et ignaviae damnans,idem facere apparat; cum similiter invisibilj quadam potentia retentus, abscessit;quod sj perfecisset quod habebat in animo,actum erat de me,cum non soleant ita mutilatis vitam dare. Verum haec omnia multo acerbiora fecerat in christianos hurones pene similis et in Eustachium major crudelitas. Ipsj enim utrumque pollicem ademerunt et per resectum sinistrae praeacutum baculum ad cubitum usque crudeliter adegerunt,quod quidem generose et christiane pertulit.

Decimo die sub meridiem,canoas reliquimus et reliquum iter quod nos 4 dies tenuit,pedites confecimus; ad solitas itineris molestias novus ferendarum sarcinarum labor accessit. Augebaturque semper fames ex majorj penuria ciborum.Itaque toto triduo nihil praeter paucos fructus quos semel in via collegimus comedimus.

Tandem vigilia assumptionis,ad primum Irokensium pagum pervenimus.Gratias ago domino nostro J.C. quod eo die quo

92 / orbis universus de assumptae in coelos matris suaae gloria laetatur,nos in partem aliquam et societatem dolorum et crucis vocaverit. Et quidem illum diem in via semper nobis acerbum et funestum fore praevideramus; quem quidem sicut et ignem vitare,Renato goupil et mihj facile fuit. Saepe enim nullis ligatj vinculis,longe a ductoribus nostris,sera sub nocte,ex via divertere potuimus,et sj ad nostros minime redire,saltem in sylvis mitius morj;sed ille facere recusavit; et ego ex-

trema quaeque potius patj voluj quam gallos et christianos hurones in morte derelinquere,eosque consolatione illa quam potest sacerdos impartirj privare. Vigilia igitur assumptionis, circa horam tertiam,ad amnem illorum pago vicinum pervenimus. Nos ex utrauqe fluvij ripa praestolabantur Irokej,quj nos baculis,pugnis et lapidibus exceperunt; reliquj mihj erant duo ungues; hos mihj dentibus avulserunt,subjectamque carnem acutissimis suis unguibus ad ossa usque denudarunt. Ubj satis ad fluvij ripam,illorum crudelitatj et ludibrio datum est,nos ad pagum in edito colle situm deducunt. Ibj nos totius regionis portis effusa juventus,baculis armata,hinc et inde ex utraque parte viae expectabat.

93 / Nos autem scientes quia sj nos eximeremus a numero flagellatorum eximeremus nos a numero filiorum,deo nostro paterne saevientj,ut in nobis tanquam in filiis suis complaceret sibj, prompto animo nos obtulimus. Hunc autem ordinem servaverunt. In fronte turmae Gallum unum,proh pudor! nudum omnino,etiam sine subligaculo,constituerunt; Renatum Goupil in medio; ego omnium novissimus extremum agmen claudebam,utrique autem nostrum indusia reliquerant.Inter nos et hurones captivos,medij se se infuderant hirokenses,et ut cursum remorarentur,et plus temporis et otij darent nos ab invicem separatos diverberantibus.

Diu sane et immaniter supra dorsum nostrum fabricaverunt peccatores,non baculis tantum sed etiam virgis ferreis,quibus ob Europaeorum vicinitatem abundant. Imo unus inter primos,massa ferrea,pugnj crassitudine et fune pendula,tam validum mihj ictum impegit ut semianimis corruissem nj similis iterationis

metus,vires mihj et animos addidisset; longam igitur viam,sub tam immanj verberum grandine decurrentes,vix ad theatrum in medio pago extructum pervenimus. Et quidem cum omnium nostrum
94 miserabilis esset facies,certe Renatj imprimis,is /ut erat minime agilis nec in currendo celer,tam multos in corpus universum sed maxime in faciem sustinuit ut nihil in vultu praeter album oculorum appareret,eo nimirum formosior quo ej similior quem pro nobis vidimus sicut leprosum et percussum a deo,in quo non erat neque species neque decor.

Vix in theatro respirationj datus erat locus,cum unus,grandj fuste,tres ictus nobis Gallis,in nudata dorsa impegit. Mox barbarj cultros promere,theatrum conscendere et multis e captivis digitos amputare coeperunt. Et quia quo captivus aliquis plus habet dignitatis eorum crudelitatj magis patet, a me quem inter gallos et hurones ex mea agendj ratione eminere videbant, initium fecere. Ad me ergo senex unus accedit,cum muliere; is illam mihj pollicem abscindat monet;reluctatur initio,tandem ter quaterque a sene facere quasj compulsa,sinistrum pollicem, quò manuj committitur,adimit. Tum ego,resectum pollicem manu altera capiens,illum tibj deo meo,vivo et vero,obtulj,memor sacrificiorum quae tibj per septennium in ecclesia tua obtuleram,donec monitus ab uno e sociis meis id facere desisterem, ne illum mihj in os ingestum,crudum comedere cogerent,nescio quo abjectum in theatro reliquj. Renato dextrum pollicem ad primam com-
95 missuram absciderunt. /

Gratias ago deo quj mihj dextrum pollicem relictum voluit ut hac epistola possem rogare RR.PP. et FF. meos ut pro nobis fiant SS.SS. preces,postulationes et orationes in sancta dej

ecclesia,cuj scimus nunc duplicj novo titulo nos esse maxime commendatos cum illa saepe oret pro aflictis et captivis.

o-o-o-o

Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu a R.P.Paulo Ragueneau ejusdem Societatis missionis hujus Superior ad supra scripta recognoscenda nominatus, juratus affirmo me haec scripta attente et accurate perlegisse, eaque ipsi autographo Patris Isaac Jogues manu exarato per omnia,conformia agnovisse. Datum Kebeci in nova francia die 23 Aug. 1652

Joseph Poncet Jhs.

Ego infrascriptus Superior missionum Societatis Jesu idipsum etiam affirmo. Addoque praeterea nihil hac epistola contineri, quod aliunde non resciverim,certis et idoneis testibus,tum Gallo uno,qui Patri Isaacio comes in tormentis fuit (ei nomen Guillelmus Couture),tum Huronibus christianis fide dignissimis,qui eidem Patri,in iisdem poenis fuere etiam socii. Hoc juratus affirmo,die 15a Decembris 1652.

Paulus Ragueneau.

---

96 La page 96 est en blanc.

97

ILLUSTRATIONES

NONULLAE P.ISAACI JOGUES ex ejus manu scriptis excerptae.

Haec post occisionem charissimj socij
B.M.Renatj Goupil,cum quotidie
Ad necem quaererer,plenusque essem
angoribus animj in somnis acciderunt.

Egressus eram e pago nostro,solito meo more,ut tibj deo meo liberius gemerem,funderemque in conspectu tuo orationem meam, et tribulationes ante te pronuntiarem. Cum regredior,ecce nova invenio omnia. Video palos illos quj vicum nostrum utrumque circumdabant,in turres,propugnacula,murosque pul-

cherrimos esse conversos,ita tamen ut non noviter extructae urbis,sed jam ab olim conditae et vetustate sua jam venerabilis civitatis speciem exhiberent. Cum dubitarem num noster esset pagus,exeuntes ex eo barbarj mihj de facie notj,illum ipsum
98 esse mihj confirmarunt./Mirabundus ergo ad novam illam civitatem accedo,primamque portam transgressus,video in secundae portae poste,quj mihj ingredientj dexter erat,incisos illos characteres,majusculis literis L.N.cum imagine agni quasj occisj hoc modo L..N(fault icy figurer un agneau) . Mirarj me primo quĵ fierj potuit ut barbarj,literarum rudes,caracteres hos sculpserint; deinde illa dum explicare sollicitus quaero,video in super posita quasj volubilj charta,ad longum expressas has voces,unicuique inferius positae literae respondentes : laudent nomen ejus

Laudent nomen eius
L N
un agneau

Tunc quasj oborta luce mentj meae,minime mihj dubium visum est, illos maxime laudare nomen agnj quj in pressuris et tribulationibus,illius mansuetudinem imitarj conabatur; quj quasi agnus coram tondente se obmutuit,et quasj agnus occisionem ductus est. His erectus,portam illius novae civitatis ingredior:haec quadrato et polito lapide extructa,longam,pulcherrimamque ad oculum,fornicato opere,porticum officiebat. In media porticu ex altera parte viae quâ incedebam,video militare praesidium esse constitutum,erant in eo bombardae,sagittae et omnis arma-
99 tura / fortium; neminem tamen videbam. Tunc venit mihj in mentem etiamsj viderem neminem,debere me tamen arma salutare,

prout solet fierj; dum ergo in illam partem conversus caput aperio,miles in eadem parte viae qua incedebam,in statione positus, sisterem gradum admonuit,seu quia conversus eram in aliam partem,seu quia rerum quas videbam novitas animum meum penitus occupabat,nec vidj,nec intellexj militem. Secundo igitur et contentiorj voce: Siste gressum,inquam,ingeminat. Tum ego quasj ad me rediens pedem compressj; tum ille: Enim vero sic te obedientem praebeas militj,excubias ante palatium regium agentj,ut tibj iterato opus sit dicere : Siste gradum; mox te ducam ad judicem ducemque nostrum (duae enim illae voces mihj innotuerunt,quarum una erat judicaturae,altera militiae.) quj poenas illius tuae temeritatis dignas reposcat. Tum ego: Charissime,statim atque vocem tuam audivi,illico gressum continuj et ulterius sum progressus. Ille excusatione mea nihil motus,ad judicem sistendum rapit.Erat in eadem parte viae qua incedebam,paulo infra illud praesidium,quod ex altera parte viae erat,porta,quae palatium illud aperiebat. Simile mihj visum est palatium illud cameris illis quas in gallia /Cameras auratas appellamus,in quibus jus redditur; vel etiam locis illis quj in antiquioribus illis ac celebrioribus monasteriis capitula vocantur (utriusque enim locj mihj species et notio relicta est) opus sane egregium. In ipsa camera erat venerabilis quidam et majestatis plenus senex,similisque antiquo dierum,quj purpurea toga eximiae pulchritudinis vestiebatur; pileum tamen quadratum non habebat in capite,sed galerum; nec sedebat in subselliis,sed in ipsa camera suaviter inambulans, populo jus reddebat; a quo cancellis quibusdam distinebatur;

pro foribus illius palatij frequentem vidj concursum populi omnis conditionis,prout solet viderj in Europa,aliquos etiam vidi mihj notos quj a me nuntia aliqua de Huronibus petierunt. Dicebam intra me: Bene est,norunt illi quj ego sim et quam innocens ad judicium trahor,remissius mecum agetur. Sed nihilominus judex meus,audito milite,nil me interrogans,extracta ex fasce sibi proximo una virga (similis autem mihj visus est fascis ille fascibus a lictoribus ante consules Romanos antiquitus praeferrj solitis) extracta,inquam,una virga,mihj primum humeros,tum collum,deinde caput,diu multumque diverberavit.
101 / Ingentem sentiebam dolorem,et licet unica esset manus quae me percutiebat,similem tamen mihj videbar dolorem experiri illj quem fueram expertus cum in ingressu primj pagj totius regionis portis effusa juventus in nos baculis inhumaniter desaeviit; sub illis tamen verberibus querelas nullas,gemitus nullos fundebam;sed quodcumque mihj applicabatur,in dolore sustinebam, et in humilitate mea patientiam habebam. Tandem judex meus, quasj patientiam meam miratus,adjecta qua me percutiebat virga sese in collum meum suavissime infudit,meque divinae cujusdam et inexplicabilis jucunditatis sensu moerentem demulcet. Tunc ego coelestj illa consolatione plenus,manum quae me percusserat deosculatus,factusque quasj in extasj mentis meae,exclamavj: Virga tua,Domine,mi rex,et baculus tuus,ipsa me consolata sunt. Haecque ubj dixj,ille me ad portam palatij deductum in ipso limine destituit.

Ubj ergo,discusso somno,coepj attente cogitare quid videram, dubitare non potuj Deum magna in me esse operatum:cum propter tam miram et aptam rerum quas videbam connexitatem,quarum

102 speciem nusquam in mente habueram,tum maxime /propter ardentem amorem quo concaluit cor meum intra me,cum me est amplexatus judex meus et erupj in illas voces: Virga tua &
Cujus etiam suavissima recordatio post multos menses lacrymas tenerrimae consolationis eliciebat.

Itaque existimavj civitatem illam de novo ibj positam,ubj pagus noster erat,mansionem esse beatorum quam nec dum ingredj merueram,sed quam ingrederer aliquando,sj patiens et fidelis usque ad finem perseverarem,speraremque fore ut pagus ille,in quo tam passus eram et patiebar etiamnum,mihj in sanctam illam civitatem verteretur.

In illa civitate quam tanquam pagum nostrum intuebar,saltem e eodem penitus loco,quo paulo ante pagus noster erat positus, neminem vidj barbarorum,aliquos quidem cum portam ingrederer exeuntes vidj,nullos intus. In illam enim nihil introibit coinquinatum et foris canes,foris impudicj.Praesidium illud (in quo vidj neminem) Angelorum esse credidj,quj paradisum illum potius quam terrestrem tuebantur.Tandem tribunal et judicium illud ad quod pertractus fuj,et verberibus acceptus /
103 divinum judicium esse credidj in quo expiantur admittendj,aut in quo scalprj salubris ictibus et tunsione plurima,fabrj polita malleo,suis locantur sedibus saxa,quae sanctam illam civitatem construunt; tandem ad limen reductus, ibj derelictus sum,nec illam ingressus sum civitatem sanctam;convertj tamen oculos ut saltem viderem quam non ingrediebar sanctam civitatem et vidj vias ejus similes illius civitatis quam in apocalypsj describit sanctus Joannes, vias puras,vias mundas,vias sanctitatem ipsam spirantes. Ictus quj mihj in dorsum impactj

fuerant,externa omnia illa tormenta quae superaveram apud barbaros,quj in collum,contemptus,irrisiones et oprobria, jugumque barbaricae servitutis interpretabar; quj in caput, secures aut incendia,mortem ipsam. Verum unum mirabar quod verberibus judicis exceptus,non fueram admissus, dicebamque fierj ne potest ut in tanta barbarorum quj me quotidie ad mortem quaerunt immanitate vivam nec moriar. Non admissus, sed remissus fueram, et credebam me saltem tam cito non moriturum. Ictusque quos in capite exceperam penitissimos animj
104 cruciatus et dolores / interpretabar; id me magis ut crederem persuadebat quod saepe in somnis videbar me praeeuntem aliquem sequj,sed non passibus aequis;credebam autem esse charissimum meum socium quem tunc aeterna sanctorum faelicitas exceperat,dumque eum a longe sequor,cum per anfractus viarum et flexiones,oculis meis. Ereptum gemo aliquando etiam eum insequens,illectus pulchritudine templorum quae occurebant in via, ea ingrediebar orationis causa; cumque diutius immoror aut pulchritudine ipsa retentus,aut cantantium suavitate pertractus,eum itidem postea amissum doleo.

o-o-o-o

In illo autem secessu meo, in quo cum Bernardo fagorum discipulus,me cum propter multa,tum maxime quod ad crucem quam mihj in procera arbore efformaveram,quotidie frequenter orarem,oderant barbarj, haec mihj contigerunt. Videbar mihj interesse consilio multorum patrum Societatis nostrae,quos meritis et virtutibus eximios noveram aliquando,cum viverent; nullius tamen mihj distincta species relicta est praeter quam patris

105 Jacobj /Bertricj,aliqua patris Binetj,tenuis etiam patris Coto-
nj,rogabamque eos ardentissimo amoris affectu ut me sanctae
crucj commendarent,susciperet me illa discipulum ejus quj in
ipsa pependerat; ne me repelleret concivem suum (quae quidem
ratio ne meditantj quidem unquam in mentem venerat) utpote
in ea urbe natum,quae Metropolim haberet ecclesiam sanctae
crucj dedicatam.

Alia item vice,in eodem secessu meo. Videbar mihj esse in illa
Orleans urbe,in qua natus sum,in claustro sanctae crucis. Ibique apud
Bibliopolam mihj notum ingressus,petebam ab eo num novum ali-
quem librum haberet,ut vocant,aedificationis? Tum ille,se
unum habere respondit,quem magnjfaceret Illustrium virorum.
Ad hanc vocem ingens me coepit desiderium videndj librum il-
lum.Cum itaque rogabam ut ad dies aliquot mihj accommodaret,
ipsj eum brevj referrem. Ubj eum in cubiculo meo,cum duobus
aut tribus eximiis amicis inclusus legissem;difficultatem
aliquam patiebatur,sibj charissimum esse cum diceret: Interea
quj aderant de tribulationibus deque rebus adversis sermonem
intulerunt,dicebatque unusquisque quid alias sustinuisset;
audebam et etiam ipse me aliquid dei causa passum dicere.
106 Tandem cum librum illum quem / ardentissime cupiebam,non vi-
derem, unum ex domesticis rogare coepj eum ut quaereret,ut ad
me afferret. Ille,inscio quasj hero suo,librum illum conquisi-
tum mihj tradit,cum in manibus traderet,vocem audivj aliquam
quae diceret,librum illum continere

ILLUSTRES PIETATE VIROS ET FORTIA BELLO PECTORA.

Ipsissima sunt verba quae audivj;quaeque mihj persuadebant
semper,quia per multas tribulationes oportet nos intrare in

regnum coelorum. Cum laetus cum libro illo abirem,vidj quasj totam officinam crucibus contectam; dixique me ad eum accessurum cum cruces mihj vellem comparare,quas multas et omnis generis haberet. In illo autem secessu,altis jam nivibus,cum fame,frigore et nuditate enectus,vilissimorum barbarorum peripsema factus,habitusque ut propudium hominum,internos animj angores maxime sustinerem,ex ante acta tam negligentj et peccatis obnoxia vita mea; cum,inquam,me postmodum (ut ipsi rerebant barbarj) occidendum,circumdedissent dolores mortis et pericula infernj invenissent,per quietem acciderunt.
Audivj distincte vocem quae angustias pectoris mej coargueret,
107 moneretque sentirem de deo / in bonitate,meque totum in ipsum projicerem; audivj,inquam,voces illas,quas ex Bernardo ad suos scribente alias intellexeram: Servite domino in illa charitate quae foras mittit timorem,meritum non intuetur; quae duo in me optime cadebant,nam nimio timore,non filialj,sed quasj servilj animus obruebatur,nec satis de dej bonitate confidebat; et praeterea dolebam,sine praemissis ullis bonis operibus, quasj e medio cursu,ad judicium pertrahj. Cum potius dolere debuissem de offenso tam multis negligentiis meis deo; atque quidem hae voces moerentem animum meum erexerunt,eumque in dej amorem excitarunt,quo incensus,in impetu mentis meae,etiam antequam ad me redirem,sequentia,ex eodem Bernardo,verba addidj: non immerito vitam ille sibj vindicat nostram quj pro nobis dedit et suam. Postea autem dilatavit dominus animam servj suj,ita ut etiam gaudens pagum in cujus ingressu occidendum me credebam,repeterem.

(Voir p. 221 du manuscrit.)

Supra scriptas Patris Isaac Jogues Illustrationes,ejusdem autographo ipsius manuscripto prorsus ac per omnia conformes esse juratus affirmo,ego quj supra ad eas recognoscendas R.P. Pauli Ragueneau missionis hujus Superioris jussu et authoritate astrictus.

Joseph Poncet, Jhs, die 24 Aug.1652,Kebecj in nova francia.

Ego infrascriptus eadem recognovi,nihilque aut mutatum,aut additum ad ea quae Patris Isaaci Jogues manu scripta sunt, juratus affirmo. 16 Decemb. anni 1652

Paulus Ragueneau.

o-o-o-o-o

LETTRE DU P. ISAAC JOGUES AU R.P. JEROSME L'ALLEMENT SUP[R].

avant son dernier despart.

108 Mon Reverend Pere

Celle qu'il a pleu a V.R. prendre la peine de m'escrire m'a trouvé aux exercices que j'avois commencé après le despart du canot quj a porté nos lettres et en un temps où les sauvages quj sont tous à la chasse nous donnent plus de silence.Croirez vous bien qu'a l'ouverture de celle de Vostre R. mon coeur au commencement a esté comme saisy de crainte, que ce que souhaitte et doibt extremement priser mon esprit,n'arrivast. La pauvre nature quj se souvient du passé a tremblé,mais N.S. par sa bonté y a mis et mettra encor davantage le calme. Oüy,mon pere,je veux tout ce que N.S.veult et je le veux au peril de mille vies. Ah que j'aurois de regret de manquer à une sy belle occasion,et qu'il ne tint qu'à moy que quelques ames ne fussent sauvées. J'espere que sa bonté quj ne m'a pas abandonné dans les rencontres m'assistera encor,et que luy et moy sommes capables de passer par dessus le ventre à toutes les difficultés quj s'opposent. C'est beaucoup d'estre IN MEDIO NATIONIS PRAVAE, seul,sans messe,sans sacrifice,sans confes-

sion,sans sacrement;mais sa Ste volonté et sa douce disposi-
tion sur nous vault bien cela. Celuy quj nous a assisté /
109 sans ces aides par sa Ste grace 18 ou 20 moys ne nous refu-
sera pas la mesme faveur,à nous quj ne nous ingérons pas ,
mais quj le faisons pour luy plaire uniquement,contre toutes
les inclinations de la nature. Ce que j'ay à dire dans toutes
ces allées et venues d'Iroquois,C'est qu'on en voit peu des
deux premiers bourgs quj sont neamoints ceux à quj principa-
lement nous avons affaire et desquels les derniers tués est-
toient.Il n'y a presque que ceux du dernier village où estoit
COuture quj viennent,lesquels ont faict profession,à ce qu'ils
disent,de ne venir en guerre ordinairement de ces costes icy.
Ce n'est pas chez ces derniers que nous devons demeurer,mais
chez les autres qu'on ne voit point. Je remercie affectueuse-
ment V.R. de ce qu'elle m'a envoyé ses preceptes hurons. Elle
y joindra,quand il luy plaira,le reste; c'est principalement
des prieres,du formulaire de la confession et autres ejusdem
generis que j'ay besoin. Ce me sera un surcroist de leur es-
tre ce que je luy suis par beaucoup de titres. Je suis rede-
vable à Vostre reverence d'un narré de la prise et de la mort
du bon René Goupil que je devrois desjà avoir envoyé à V.R.
sy ces porteurs me donnent loisir de l'escrire je le joindré
à la presente. Sy dieu veult que j'aille aux Iroquois,il fau-
110 droit que celuy quj /viendra avec moy fust bien vertueux,ca-
pable de conduite,courageux et quj voulust endurer quelque
chose pour dieu,quj peust faire des canots afin que indepen-
damment des sauvages nous puissions aller et venir. V.R. me
permettra de salüer s'il luy plaist nos PP.. Je luy suis tres

humble et obeissant serviteur . Isaac Jogues A montrel ce 2e may 1646.

o-o-o

DEUX LETTRES de la NOUVELLE ANGLETERRE A MONS.R de MONTMAGNY GOUVERNEUR de la NOUVELLE FRANC.

Touchant LA MORT du P. JOGUES.

0÷0÷0

LETTRE d'un INTERPRETE nommé LABATIE au GOUVERNEUR du FORT DORANGE en la nou. ANGLETERRE.

111 /LOUEZ SOIT DIEU AU FOR DORANGE

Monsieur Monsieur La Montagne

Monsieur/moy,je n'ay voulu manquer à cest occasion sy de vous faire sçavoir mon comportement. Je suis en bonne santé dieu Mercy priant dieu que ainsy soit de vous et de voz enfant au reste pas beaucoup sinon com les francois sont esté arrivez le disseptiesme de ce present mois au for des maquas,c'est pour vous faire entendre com les barbar ingrat non pas attendu quj fussions bien arrives dans leur caban ou il sont estes despoillez tout nu sans schemise avest ils leur baillir chacun un brayet pour cacher leur poureté. le mesme jour de leur venue,ont il/commencés a les menasser et incontinent a grand coup de point et de baston disant Vous mourez demain ne vous estonné pas,mais nous non nous bruleront pas ayez courage nou vous frapperont avec la hasche et metterons vos testes sur les espallesade a cel fin quand nous prendrons vos frer quj vous voye encor. Il fault que vous scachiez que se sont

esté seulement la nation de lours quj les ont fait mourir
112 /scaschant que la nation du lou et de la tortu ont faict tous qu'il ont pouveu pour leur sauvez la vie et ont dit contre lours tuez nous premier mais elas il ne sont pas portant en vie, Scaschez donc que le dishuittiesme au soir que ils vienne appellez Isaach pour souppé Il se leva et sen alla avec ce barbar au logis de lours com entrant dans le logis ily avez un traitre avec sa hasche derrier la port en entrant il luy fendit la teste a leur mesme en coupirt la teste et la mit sur les pallesade le lendemain de grand matin il fire de lautre de mesme et ont jetté leur corps dans la rivier.Monsieur je n'ay jamais poureu scavoir ny entendre daulcun sauvage pourquoy quil les ont tués aureste leur envie et entreprise il sen vont avec 3 ou 4 cen homme pour taschez de surprendre les francois pour en faire de mesme com il ont faict des autres mes dieu veul quil nachef pas leur dessein.
Se seroit de souhaiter que Monsieur fust adverty mais il ny a aucun moien que nous le puissions faire dicy. Monsieur je náy pas davantage a escrire sinon je demeure Vostre tres humble et affectionné serviteur et amis Jan Labatie.
113 / Monsieur je vous supplij mes baise mains a Monsieur le gouverneur. Escript au fort dorange le 30e octobre 1646.

o-o-o-o

LETTRE DU GOUVERNEUR DU FORT DORANGE A MONS.r de MONTMAGNY GOUV. de la nouvelle france.

Monsieur

Javoys donné responce a celle de laquelle il vous avoit pleu

m'honorer par le P.de Jogues dattée du 15me de May,et l'avois envoyée au fort dorange pour la deslivrer audict P.de Jogues; mais ny estant pas retourné comme on l'esperoit,elle m'a esté derechef renvoyée.Cellecy sera donc pour remercier Vostre Seigneurie du souvenir qu'elle a eu de moy,faveur dont je tascheray à me revencher,s'il plaist a dieu de m'en conceder l'opportunité. Au reste j'envoye celle cy par les quartiers du Nort soit par le moyen des Anglois ou de Mons. d'Aunay
114 aux fins de vous advertir du massacre que les barbares / et inhumains Maquois ou Iroquois ont faict du P.Isaac de Jogues et de son compagnon,ensemble de leur dessein qu'ils ont de vous surprendre soubs couleur de visite,comme vous verrez par la lettre cy enclose,quj encore qu'elle soit mal dictée et orthographiée vous apprendra à notre grand regret les particularités du tout.Je suis marry que le subject de celle cy n'est plus agreable.Mais la consequence de l'affaire ne m'a pas permis de me taire. Notre Ministre d'en hault s'est enquis soigneusement aux principaux de cette canaille de la cause de ce malheureux acte,mais il n'a peu avoir autre responce d'eux que ledict pere avoit laissé le diable parmy quelques hardes qu'il leur avoit laissé en garde,quj avoit faict manger leur bled ou mays aux vers. Voila ce que puis pour le present escrire à V.S. priant dieu qu'il vous veille garder et les vostres de cette traistreuse nation.Vous assurant que suis Vostre tres humble et obeissant serviteur Guill.kieft

r
Mons.

Du fort damsterdam en la nouvelle belgique ce 14e novembre 1646.

115 / Fragment d'une lettre du P.Jean de Quen au R.P. Jer.Lallemant Sup[r].

Noel m'a racompté la facon dont le pere de Jogues fut tourmenté.Il fut despouillé tout nud,decouppé par lambeaux sur les bras et sur le dos,puis on luy coupa la gorge.Sa teste fut mise sur les pieux,regardant du costé d'où il estoit venu.Il se comporta genereusement dans ce martyre lorsque le bourreau quj le decoupoit disoit : Voyons sy cette chair blanche est une chair de Manitou. Non,disoit le pere,je ne suis qu'un homme comme vous,mais je ne crains pas la mort ny vos tourments. Je ne scay pouquoy vous me faictes mourir; je suis venu en votre pays pour conserver la paix et affermir la terre et pour vous montrer le chemin du ciel &.Vous me traictes comme un chien, Dieu quj gouverne les francois et les Iroquois sçaura bien trouver le moyen de vous chastier.

o-o-o-o

Ego Joseph Poncet jussu et autoritate R.Patris Pauli Ragueneau missionis hujus novae Franciae Superioris supra dictas tres epistolas Patris Isaac Jogues ad R.P.Hier.Lallemant tunc Superiorem,Hollandiae seu belgii novi interpretis Labatié nuncupati,et Dni Kieft arcis ibi primariae moderatoris,necnon fragmentum epistolae Patris Joannis de Quen de morte Patris Isaac Jogues scriptum,singulis autographis plane conformem ac nominatim Joannis Labatié ipsius litterarum notas seu orthographiam a nostra et germana gallice scribendi ratione abhorrendam fideliter excerptam ad pleniorem fidem juratus affirmo.
Joseph Poncet quj supra Societatis Jesu presbyter.
Datum Kebeci die 24 Aug. 1652.

---

116 117 118 en blanc.

Descript de la Relation de l'an 1646

RECIT DE L'HEUREUSE MORT DU R.P. ANNE de NOUE

Le 30emé de Janvier de cette presente année 1646
119 le Pere Anne de Noue partit de la residence des trois Rivieres en la compagnie de deux soldats et d'un huron pour s'en aller a Richelieu, esloignée de douze lieues des trois rivieres, pour dire la messe et pour administrer les sacrements de penitence et de l'eucharistie aux francois quj sont là. Toutes les rivieres et tous les lacs n'estoient qu'une glace, la terre estoit couverte partout de trois ou quatre pieds de neige à son ordinaire pendant l'hiver. Ce bon pere et ses compagnons marchant sur des raquettes pour ne point enfoncer dans les neiges, ne firent que six lieues la premiere journée et encor avec bien de la peine. Car jacoit que les raquettes soient un soulagement, elles ne laissent pas d'estre des entraves à ceux quj n'en ont pas un sy grand usage.

Ils se bastirent une petite maison dans la neige, abriée des arbres & couverte du ciel, pour passer ... Le Pere ayant
120 / remarqué que les deux soldats quj l'accompagnoient pour estre nouveaux dans le pays, avoient bien de la peine de marcher avec des pieds bridés et de traisner encor avec cela tout leur bagage après eux, se leve environ les deux heures après minuict pour gaigner le devant et donner advis aux soldats de Richelieu de venir secourir leurs camarades. Cette charité luy a osté la vie. Heureux martyre de mourir des mains de la charité! Il quitte sa compagnie, luy donne advis de suivre ses pistes l'asseurant qu'on les viendroit bien tost secourir. Il ne print ny son fusil pour battre du feu, ny sa couverture, ny autres vivres qu'un peu de pain et cinq ou six pruneaux, qu'on a encor

trouvé sur luy après sa mort.Il fault porter en ce pays cy les hosteleries avec soy,c'est à dire son lict et ses vivres,pour la maison on la trouve par tout où la nuict se rencontre.

Comme cet homme de feu marchoit sur les glaces du lac St pierre quj se rencontre entre les trois rivieres et Richelieu n'ayant pour guide que son bon Ange et la clarté de la lune,le ciel se couvrit et les nuées luy desrobant son flambeau se
121 changerent en neige,mais sy abondante que les tenebres / de la nuict toujours affreuses,estoient au double,on ne voyoit ny les bords du lac ny les isles dont il est parsemé en quelques endroicts.Le pauvre pere n'ayant point de boussole ny de quadran pour se guider,s'esgara; Il marcha beaucoup et advança peu. Les soldats qu'il avoit quittés,se levant pour se mettre en chemin furent bien estonnés quand ils ne virent point les traces ou les vestiges du pere,la neige quj estoit tombée de nouveau les avoit desrobé; ne scachant quelle route tenir, l'un deux quy avoit esté une seule foys a Richelieu,tire un quadran et se guide à peu près sur le rumb ou rayon du vent sur lequel il le croyoit estably.Ils cheminent tout le jour sans qu'on leur vienne au secours. Enfin recreus du travail ils passent la nuict dans l'isle St Ignace,non pas bien loing du lieu où estoit le pere,mais ils n'en scavoient rien. Le huron plus faict à ces fatigues que les francois,se recognoissant donne jusques a Richelieu et demande sy le pere n'est point arrivé. On dict que non. Le voila bien estonné,et le Capitaine de cette place encor plus,apprenant qu'il estoit party sy matin pour faire seulement six lieues,comme il estoit
122 nuict,on attend au lendemain matin pour envoyer au / . devant

de luy,les soldats de la garnison courent,ils cherchent du costé du sud,et il estoit du costé du nord,ils crient,ils appellent,ils tirent des coups d'arquebuses,mais en vain; le pauvre pere estoit bien loing de la.Pour les deux soldats qu'on attendoit,le huron ayant dict le lieu où ils estoient, furent bien tost trouvés et amenés au fort. Tout ce jour se passa à courir deca et dela,à crier et chercher sans rien trouver.

Enfin le 2me jour de fevrier,un soldat assez adroict,prend deux hurons de quatre quj se trouvoient pour lors en cette habitation,il s'en va chercher le giste où le pere et ses compagnons avoient passé leur premiere nuict,l'ayant trouvé,ces hurons bien versés à demesler les pistes cachées soubz la neige,suivent les traces du pauvre pere,remarquant les tours et les destours qu'il avoit faict,trouvent le lieu où il avoit passé la seconde nuict depuis son despart. C'estoit un trou dedans la neige,au fond duquel il avoit mis quelques branches de sapin sur lesquelles il avoit pris son repos,sans feu,sans maison,sans couverture,n'ayant qu'une simple sotanne et une vieille camisolle.Comme ce lieu n'est pas bien frequenté des
123 /francois le pere ne sy peut recognoistre,dela il traverse la riviere devant l'habitation de Richelieu qu'il n'apperceut point,soit qu'il neigeast fort,ou que le travail ou les neiges luy eussent affoibly la veue. Ce soldat suivant toujours les pistes que les hurons descouvroient,vid au cap nommé de Massacre à une lieue plus hault que Richelieu un endroict où ce bon pere s'estoit reposé et trois lieues plus hault vis à vis de l'isle platte et la terre ferme,entre deux petits ruisseaux,

ils trouverent son corps à genoux tout roide et engelé sur la terre qu'il avoit descouverte,en ayant vuidé la neige en rond ou en cercle,son chapeau et ses raquettes estoient auprès de luy; il estoit penché sur le bord de la neige relevée. Il est croyable qu'ayant expiré à genoux,le poids de son corps l'avoit faict pencher sur cette muraille de neige. Il avoit les yeux ouverts regardant vers le ciel,le lieu de sa demeure et les bras en croix sur la poictrine.

Le soldat le voyant en cette posture,touché d'un St respect se jette à genoux,faict sa priere à dieu,honnore ce sacré de-
124 post / entaille une croix sur l'arbre le plus proche,envelope ce corps tout roide et tout glacé dans une couverture qu'il avoit portée,le met sur une traisne et le conduit à Richelieu et de là aux trois rivieres. Il croit qu'il rendit l'ame le jour de la purification de la Vierge à laquelle il avoit une devotion tres particuliere. Il jeusnoit tous les samedis en son honneur,recitoit tous les jours un petit office pour honnorer son Immaculée conception. Il ne parloit d'elle qu'avec un langage tout de coeur. Il est croyable que cette grande et tres fidelle Maistresse luy a obtenu cette mort sy purifiante, sy saincte et sy esloignée de tous les secours de la terre pour le recepvoir plus hautement au ciel.

Les soldats de Richelieu et les habitants de trois rivieres ne scavoient à quj donner leur coeur ou à l'admiration d'une sy heureuse mort,ou à la tristesse,se voyant privés d'un homme quj estoit tout aux autres et rien à soy. Il fut enterré avec le concours de tous les francois et de tous les sauvages

quj estoient aux trois rivieres. Quelques ames ulcérées ne peuvent cacher plus long temps leurs playes à la vue de ces Stes despouilles,ils se vinrent confesser au plustost disant
125 /qu'il leur sembloit que ce bon pere les en pressoit;d'autres ne pouvoient prier pour luy|mais bien se recommander à ses prieres.

ABREGE DE LA VIE DU R.P. DE NOUE

Ce bon Pere estoit fils d'un honneste gentilhomme Seigneur de Villers en priere,ou pour mieux dire en prairie,quj est un chasteau et un village ou un bourg distant de six ou sept lieues de la ville de Reims en Champagne. En sa jeunesse il fut faict page,et se trouvant à la cour,il fut sollicité par des courtisanes pour sa beauté,mais sa bonne maitresse le conserva vierge trente ans dans le monde et trente trois ans en religion. Il estoit rude et severe en son endroict,tout de coeur pour les autres;les choses les plus basses et les plus
126 /viles luy estoient grandes et relevées, et tout ce quj est dans l'esclat luy sembloit remply de tenebres: Il a travaillé seize ans en la Mission de la Nouvelle france tousjours avec courage,tousjours avec ferveur, et tousjours dans une profonde humilité. Comme il vit que sa memoire ne luy permettoit pas d'aprendre les langues,il se donna et dedia tout entierem ment au service des pauvres sauvages et de ceux quj les instruissoient,s'abaissant avec une ardeur s nompareille aux offices les plus rudes et les plus ravalées. Nos francois et

et nos peres s'estant rencontrés certain temps dans une grande
necessité de vivres,il alloit chercher des racines dans les
bois: Il apprit sj bien a pescher qu'il soulageait toute une
maison par son travail autant innocent que charitable.
Il estoit extremement delicat en l'obeissance,quelque empres-
sement qu'il eust dans les affaires occurentes,quelque diffi-
culté quj se presentast à ses yeux,il estoit prest de tout
quitter et de tout embrasser à la voix de son superieur,sans
examiner son pouvoir ou son industrie desirant que la seule
volonté de dieu donnast le bransle à ses actions,rebutant je
127 ne scay / quelle prudence quj a force d'ouvrir les yeux aux
raisons trop humaines les ferme à la beauté de l'obeissance.
Que s'il choquoit tant soit peu cette vertu on luy voyoit a
l'aage de soixante ans,des larmes et des tendresses d'un jeu-
ne enfant quj auroit desagréé en quelque chose à son pere.
Quelqu'un le voyant entrer dans la caducité,luy proposa de
retourner en france pour y passer plus doucement sa vieillesse
Je scay bien,repartit-il,que la Mission est chargée et que je
tiens la place d'un bon ouvrier. Je suis prest de la soulager
et d'obeir en tout;mais je serois bien aise de mourir dans le
champ de bataille. Ce n'est pas que je n'approuve la charité
de ceux quj se voyant infirmes ou trop aagés pour aprendre à
parler sauvage font place à quelque bon ouvrier evangelique,
mais pour moy je sens cette inclination d'employer icy ma vie
au service des pauvres sauvages et de ceux quj les convertis-
sent,et au secours que je peux rendre aux francois. Cette be-
nediction luy a esté accordée,le desir de souffrir a faict de
son corps une victime,l'obeissance l'a egorgé et la charité

128 en a faict un haulocoste /qu'elle a bruslé et consommé en l'honneur de son dieu quj seul avec ses anges fut spectateur de ce grand sacrifice.

o-o-o

ELOGIUM P. ANNAE DE NOUE

P. Annas de Noue nobilis gallus ex finibus Campaniae et picardiae oriundus annos 30 natus Societatem nostram ingressus est. Is a prima pueritia inter pueros honorarios tanta corporis et animj puritate illuxit,ut multoties ob ejus insignem pulchritudinem tentata castimonia nobilem de aulica lascivia triumphum reportaret.

Firmata aetate impulsus Deo serviendj in nostra Societate desiderio literas jam grandior addidicit. Confecto feliciter studiorum cursu in Societate admissus in ea 33 annos vixit
129 / et professorum vota emisit.

Sexdecim annos in multa difficilium temporum varietate in Nova francia consumpsit.Vir plane singularis. Tanta demissione animj ut nihil unquam de se magnifice,de aliis nunquam nisj ex charitate loqueretur.Ad vilissima quaeque descendebat. Multos annos,ut sunt difficilia novarum coloniarum in novis terris initia,lignatorem et hortulanum egit,aratorem etiam saepissime.In summa rerum omnium penuria,quae duos annos tenuit,magis de aliorum patrum salute quam de sua sollicitus pisces,herbas radicesque quibus utrumque victitarent quaerebat. Obedientia mirabilj nihil unquam nisj ex superiorum praescripto etiamsj minimum quid esset peregit,qua in re sj quid vel levissime peccasset,provolutus in genua fusisque

lacrimis veniam precabatur.

Castitate insignj constat ex eorum testimonio quj eum ab infantia noverunt,virginitatem ad mortem usque illibatam conservasse.

Paupertatis et crucis in eo amor tantus,ut nihil habere/ se quod pateretur,dictitaret,licet omnibus quae ad corpus spectant saepissime privaretur. Nunquam arculam aut scriniolum imo nec saccum habuit in quo quae sua essent reponeret.Nihil unquam ne sacrum quidem amuletum aut Indicj triticj spicam sine superiorum consensu dedit. Vestibus semper detritis et incommodiore cubiculo utebatur.

Recitabat singulis diebus praeter consueta Societatis exercitia spiritualia officium B.Virginis cujus in honorem diebus sabathj jejunabat. Quotidie corpus suum dire flagellis diverberabat.

Tanta porro erat in gallos et barbaros charitate ut totum se in eos ubj exigebat dej obsequium super impenderet.Nos hac de causa et patriam et parentes reliquisse,ut animas nostras pro fratribus nostris poneremus dicebat.; postulabatque saepe hanc a deo gratiam ut ipsj in obsequio aegrotantium barbarorum,aut in docendis christianae fidej rudimentis,in sylvis,in deserto aliquo loco aut insula moreretur.

Quod divina bonitas ejus non abnuit desiderio.

131 / Degebant jam multos menses sine sacerdote,sine sacramento sine sacrificio missae gallj in remota colonia cum ineunte quadragesima ut aliquid spiritualis consolationis illis impertiretur eo missus,in itinere obiit: Altissimae erant nives,frigidissimum coelum,socij semianimes ulterius progredj

nequibant. Ergo ardentj illa charitate quae omnia sustinet succensus,coeptum iter in lacu rigente gelu solus prosequitur ut ex proxima colonia auxilium accerseret. verum oborta tempestas nixque acervatim cadens,coelum illj terram viamque eripuit. Itaque ubj tres totos dies sine cibo,sine igne post varios errores traduxit,solus sine comite mediis in nivibus frigore obriguit.

Postea conquisitus,quasj spirans,flexis genibus,nudato capite, orantique similis qualis olim Paulus anachoreta inventus est, anno Dnj 1646 februarij 3°.

o-o-o-o

LETTRE du P.JACQUES BUTEUX AU R.P.HIERQ.LALEMENT SUPr.
touchant la mort et les vertus du P. de NOUE

du 7 de febv. 1646

132 Mon R.Pere.

Pax Christj PRETIOSA IN CONSPECTU DOMINI MORS SANCTORUM EJUS C'est au nombre de celle là qu'on peult mettre la mort du Pere Anne de Noue,puisqu'elle a esté dans l'employ actuel de la charité,comme il l'avoit tousjours desirée et souvent demandée à dieu durant sa vie. Voicy à peu près les circonstances de son bien heureux trespas: Je les ay aprises de ceux quj luy ont tenu compagnie pendant son dernier voyage et des autres quj ont cherché et trouvé son corps au lieu où il est mort vis à vis l'isle platte quatre lieues audessus de Richelieu. Il partit des Trois Rivieres le 30me de Janvier en compagnie d'un huron et de deux soldats qu'on envoyoit pour y demeurer. Leur premier giste fut à six lieues d'icy dans le lac

de St pierre du costé du nort.Après avoir reposé quelque temps en ce lieu,il en partit sur les deux heures après minuict à dessein de prendre le devant et donner advis à ceux de cette habitation de venir soulager ceux qu'on leur envoyoit. Sa charité et k'ardeur de son courage le fit plus penser aux
133 autres qu'à soy mesme. Il refuse ce qu'on luy presente /c'est à dire un peu de vin et de lard cuit. Il laisse tout,voire mesme son fusil et sa couverte,se contentant pour tout vivre d'un morceau de pain et 5 ou 6 pruneaux secs et d'une simple et vieille camisole soubz sa soutanne pour tout abry contre les rigueurs du froid. Il marchoit à la faveur de la lune rangeant le costé du nord de cap en cap lorsque le ciel vient à se couvrir et la neige a tombér et luy oster la veue des isles du lac.

Les deux soldats qu'il avoit laissés derriere ne partirent que 3 heures après luy et marcherent encor plus de deux heures de nuict avec autant de difficulté que de crainte pour estre nouveaux dans le pays et par consequent ne pouvoir aller en raquettes ny recognoistre les pistes par où avoit passé le pere: Un d'eux quj avoit desjà esté une foys a Richelieu se sert d'une boussole,gaigne le milieu du lac et tire droict aux isles avec son compagnon et le huron.La nuict quj les surprit et la grande lassitude du chemin les fist coucher au bout de l'isle de St Ignace quj est à l'opposite de l'habitation. Le
134 huron plus fort et plus / accoutumé à telles fatigues va jusques a l'habitation,demande, où est le pere,met le Capitaine et ses gents en peine le reste de la nuict.Le lendemain on va au devant des soldats qu'on trouve avoir passé la nuict sans

feu, on les ammene au fort eux bien estonnés de ne veoir pas le pere, croyent qu'il aura traversé le lac pour suivre plus seurement la coste du sud, on despesche diverses personnes quj passent le jour et une bonne partie de la nuict a chercher les pistes vers le sud et dans les isles, à crier et tirer pour se faire entendre. Tout cela fut sans effect, on ne peult rien du tout apercevoir.

Le jour ensuivant, jour de la purification de la Ste Vierge et comme il y a bien de l'apparence du bien heureux trespas de ce bon pere, Caron, soldat, prit resolution d'aller jusques au lieu où le pere et les soldats avoient couchés la premiere nuict et là recognoistre les pistes du pere et les suivre jusques au lieu où elles aboutiroient. Pour cet effect il pria deux hurons des quatre quj se trouvoient pour lors a Richelieu de luy tenir compagnie; ce qu'ils firent volontiers et heureusement, car ils recogneurent les vestiges des raquet-
135 tes /huronnes dont le P. se servoit et marcherent tousjours sur les mesmes pistes vers le costé du nord dans le lac et dans les isles. Ils rencontrerent vers l'isle de St Ignace entre la terre ferme et l'isle plusieurs chemins que le P. avoit frayés comme une personne egarée quj tasche de se recognoistre. Eux après avoir battus les mesmes pistes trouverent le lieu où il avoit couché, c'est à dire un peu de sapin sur la terre d'où il avoit osté la neige. De là ils continuent vers le bout de l'isle de St Ignace et passent à la veue du fort sur les mesmes pistes du pere/jusques au cap de Massacre. Il est probable que la nuict ou la brume luy avoit desrobé l'aspect de l'habitation ou que sa grande foiblesse causée

des travaux du jour precedent où il avoit faict plus de douze
lieues sur les raquettes (a ce que dict Caron) ne luy avoit
point permis de recognoistre le lieu où il estoit; quoy que
s'en soit on trouva encor vers le cap de Massacre à une lieue
136 de Richelieu la place ou il s'estoit reposé/ Et a trois lieues
de la tirant vers le hault de la grand Riviere vis a vis de
l'isle platte,entre deux petits ruisseaux,son corps fut trou-
vé a genoux sur la terre dans un creux entouré de neige sur
laquelle il estoit acoudé.Il est probable que s'estant mis a
genoux devant que rendre l'esprit le poids du corps l'avoit
mis en cette posture. Ses raquettes et son chapeau estoient
proches de luy et avoit encor dans sa pochette le peu de pain
qu'il avoit pris pour son viatique. Le bon Caron apres avoir
prié dieu et faict une croix à l'arbre proche duquel estoit
ce corps,il l'envelopa dans une couverte,le mit sur la traine
et l'emmena le mesme jour a Richelieu,c'est a dire le samedy
3me du courant. Il partit lundy dernier en compagnie des hu-
rons et des soldats quj nous le rendirent icy hier au soir
sur les cinq heures et demie. Il n'eust pas fallu avoir de
coeur pour n'estre pas touché a la veue d'un sy doux et sy
triste spectacle; Mon coeur fut agité de deux divers mouve-
ments a mesme temps,l'un de tristesse voyant un pauvre pere
mourir ainsy abandonné des hommes;l'autre de joye regardant
ce corps en la posture d'un S^{t} francois Xavier,les bras/croi-
137
sés et les yeux ouverts et fichés au ciel quy seul voyoit ses
combats et l'attendoit pour les recompenser. Sa face ressem-
bloit plus a un homme quj repose qu'a un mort. Il estoit en
la mesme posture qu'on le trouva et quj estoit capable de

tirer les larmes des yeux aussy me les tira elle malgré moy et les a tiré ce matin a Mons[r] et Mademoiselle de la poterie MORIATUR ANIMA MEA MORTE JUSTORUM. Mon coeur me fend et se liquifie en escrivant cecy. On l'a enterré ce jourdhuy 7me de fevrier avec tout le respect et les ceremonies que notre pauvreté nous a permise.Tous ceux d'icy ont assisté a ses obseques. Ces Messieurs vouloient porter le corps,je me suis contenté de permettre à leur devotion de tenir chacun un des coins du drap mortuaire. Nos domestiques l'ont porté avec Monsieur Marguerite quj s'y est ingeré. On l'a inhumé en une place a part dans le cimetiere et on a mis en cachette une plaque de plomb dans son cercueil. BEATI PEDES EVANGELIZANTIUM PACEM EVANGELIZANTIUM BONA. C'est de luy qu'on peult dire veritablement ces paroles depuis sa visite de richelieu
138 /tout sy est passé dans une grande paix. Ce quj est un effect de ses souffrances et de sa patience.A son retour de Richelieu vers la fin de decembre,il estoit sy faible et avoit l'estomach sy destraqué qu'il fut plus de 8 jours sans qu'il püst faire ses fonctions naturelles je veux dire pouvoir digerer. Tout cela ne le faisoit rien relascher de ses mortifications ordinaires. Il estoit fort austere a soy mesme et sy charitable à l'endroict des autres qu'on luy disoit en riant qu'il seroit du nombre de ceux dont parle monsieur de Geneve que s'il fault estre damné il vault mieux l'estre par un exces de douceur et de charité que par le trop peu de ses deux vertus.

J'attendré à une autre foys pour escrire a V.R. ce que nous avons peu remarquer de ses vertus,pour maintenant je me con-

tenteray seulement luy dire qu'il estoit tres exact en l'observation de ses trois voeux. En voicy quelque preuve en peu de mots.

139 Je n'ay rien trouvé en sa chambre quj fust à son usage /particulier sinon les exercices escrites de sa main et quelques instruments de mortification. Il avoit de grandes difficultés a veoir qu'on eust des coffres ou caisses a soy. Jamais en tout le temps qu'il a esté de la compagnie et mesme lorsqu'il estoit encor seculier n'a mangé autre chose que du pain sec a ses collations aux jours de jeunes.

Pour son obeissance il me semble qu'elle estoit en un tres hault degré tout le temps que je l'ay veu icy.Jamais il n'a rien donné voire mesme un seul agnus dej ou un espy de bled sans demander congé a chaque foys qu'il jugeoit a propos de le faire. Sy je n'estois pas a la maison,et qu'il le fallut faire ou il attendoit mon retour ou il me disoit ce qu'il avoit faict a notre premiere entreveue. Il en faisoit de mesme pour les visites et toute autre chose.

Voicy ce que je ne puis obmettre comme une de ses dernieres actions qu'il fit avant son voyage. Il m'avoit demandé un de nos hommes pour aller au lac, je luy dict comme en riant qu'il n'estoit pas necessaire, luy m'ayant soustenu le contrai-

140 re / comme il le jugeoit selon dieu et selon la raison, l'ayant faict avec un peu trop de chaleur a son advis, Il me vint trouver par après en particulier,se jette a genoux devant moy avec tant de larmes et de sanglots qu'on eust dict que son coeur se devoit fendre en deux parties. J'avois en cela

plus de tort que luy comme je luy voulus faire veoir: Non,non dict il c'est la bonté de V.R. quj condescend a ma foiblesse. Je la prie a main jointe,a genoux et au nom de N.S. de ne me pas espargner, Moy quj cognoissois la bonté de son coeur,je ne me pus tenir de l'embrasser et de mesler mes larmes avec les siennes a ma grande confusion. Je ne veux rien dire de sa chasteté,sa grande beauté en son adolescence luy faisoit donner a la cour le nom de beau page,ce quj fit que souvent il fut attaqué et sollicité de perdre ce qu'il a gardé toute sa vie; dans les rencontres il s'est comporté avec tant de prudence et de courage qu'il a merité que dieu l'ait appellé a la compagnie et faict mourir pour sa gloire au milieu des neiges simbole de la pureté de son corps et de son ame. Ainsy je croy qu'il est maintenant avec ceux quj sont revestus STOLIS ALIBIS ET SEQUUNTUR AGNUM.

o-o-o-o

141 / LETTRE du P.JEAN de QUEN AU R.P.HIER.LALLEMENT Sup^{r}. contenant UN ABREGE de la VIE du P.ANNE de NOUE.

Du 17 febr 1646.

Mon R.P. pax Christj.

Je n'ay peu trouver de messagers pour porter la responce a celle de Votre reverence plustost qu'aujourd'huy, Je luy diray donc que le P.Masse zelé pour les vertus du feu P. de Noue nous a faict icy son oraison funebre sans y penser,me voulant fournir des memoires des actions de sa vie.En voicy a plus pres l'abregé.

Le feu P.Anne de Noue gentilhomme d'extraction,picard de nation,Jesuite de profession a vescu 63 ans accomplys. Il en a passé 33 en la compagnie. Le reste dans le monde. Il fut donné pour page en sa jeunesse a Monsr de La Vieuille le fils, lequel se degoutant de la Cour se desroba de ses parents avec son page a quj il descouvroit tout son coeur pour l'affection qu'il luy portoit et se cacha dans la maison des PP.Chartreux a dessein d'y prendre l'habit, Mais ayant esté descouvert par
142 quelque espion / quj le cherchoit de la part de ses parents et les bons peres craignant de le recepvoir,s'en alla dedans la grande chartreuse tousjours dans la fidelle compagnie de son cher page dans cette mesme resolution. Mais ayant esté contrainct de retourner a la Cour et ayant apris de son page qu'il vouloit estre Jesuitte,l'envoya faire ses estudes au pont a Mousson,lesquelles il acheva en 3 ou 4 ans puis fut receu de la Compagnie. Il fit son novitiat a Nancj,ses estudes de philosophie a la flesche; un an de Regence a Nevers;sa Theologie a Paris. Fut faict Ministre des pensionnaires du mesme lieu puis du College d'Amiens,ensuitte profez des quatre voeux.

De ces 33 ans de la Compagnie il en a donné 16 entiers a la mission de la Nouvelle france. Il y vint pour la premiere foys l'an 1626 avec le P.Noirost, et passa cette mesme année jusques aux hurons où il ne demeura qu'un an,puis s'en retourna a Quebec où il demeura jusques a la prise du pays par les Anglois quj le repasserent en france l'an 1629. Il retourna
143 pour la seconde foys en Canada /, L'an 1632 quand le pays fut rendu a son premier et legitime Maistre

Nous sommes beaucoup obligés a ce bon pere a sa premiere venue mais plus a son retour; car il supplea sj a propos et avec tant d'ardeur et de zele pour l'advancement de la gloire de dieu en ce pays au default de quelques uns de nos PP. quj avoient esté advertis de venir en Canada et quj pour quelque juste raison ne pouvoient pas partir sj promptement,qu'il semble nous avoir tenu la porte tousjours ouverte pour ce pays quj nous estoit fermée par d'autres s'il n'y eust entré cette année là lorsque dieu nous le presentoit.

Il a demeuré un an aux hurons,deux ans a Richelieu, les autres années a Quebecq et aux trois rivieres partout dans l'exercice de l'humilité,de la charité,de la mortification,de la pauvreté et de l'obeissance. Il va a Miskou pour prendre la place du pauvre pere malade et le renvoyer a Quebec pou y recevoir quelque soulagement.Il demeure deux ans a Richelieu plus estroictement que dans une prison avec cette seule pensée qu'il
144 faict la volonté de dieu et rend quelque petit service a/la Mission. Il a passé plusieurs années a N.dame des anges tantost comme un pauvre bucheron tantost comme un pauvre laboureur menant la charue et les boeufs je veux dire comme un St Isidore ou comme un St Marcel parmy les mesaises et les miseres. Ce fut luy quj sauva la vie a nos Peres dans la famine de deux ans,allant chercher par terre et par eau des racines et des herbes,du poisson et de l'anguille pour les nourrir, avec des peines et des fatigues incroyables.

Sa charité envers les francois et les sauvages estoit sy grande qu'il ne trouvoit rien de difficile quand il estoit question de les assister ou temporellement ou spirituelle-

ment.Ce fut pour contribuer quelque chose a l'acces des sau-
vages qu'il entreprit par l'advis du P.Superieur le defriche-
ment de Beauport dans l'arriere saison où il passa l'hiver
avec des peines incroyables du froid,de la fumée,de la faim
et d'atres miseres. Ce fut par ce mesme principe de charité
qu'il alla a Richelieu les festes de Nouel pour y assister
les francois spirituellement. Ce fut dans le second voyage
145 qu'il y / mourut glorieusement,la neige,le froid et la foi-
blesse quj le surprit luy ayant osté la vie devant que d'ar-
river à la maison. C'est par ce mesme zele qu'il demandoit
d'aller aux hurons pour confesser a tout le moins nos peres
quj sont seuls dans les villages en mission; d'accompagner le pere
quj passe a tadousac une partie de l'esté pour luy rendre le
service d'un garcon,ce sont les paroles dont il se servoit;
qu'il descendit des trois Rivieres a quebec l'authomne der-
nier pour emmener notre bon frere brouet et le mettre entre
les mains des hurons quj s'en alloient partir,tout le monde
scoit avec quelle ardeur,quel zele,quelle diligence,et avec
combien de fatigue il entreprit ce voyage,ramant nuict et
jour contre vent et marée.

L'obeissance estoit son element,des aussy tost qu'il crai-
gnoit que quelque chose ne fust pas selon la volonté du Su-
perieur,les bras,les pieds et la langue luy desfailloit,re-
cognoissoit il la volonté du Superieur en ce qu'il falloit
faire,il n'y avoit plus de peine.Quand il recognoissoit avoir
manqué en ce point quoy que legerement,il falloit demander
146 pardon autrement /point de repos en son ame. Voyez ce que le
P.Buteux en a marqué. Cette obeissance estoit accompagné d'une

grande humilité qui faisoit que cet homme se mettoit aux pieds de tout le monde. Jamais il ne disoit rien a sa louange,ne mesprisoit personne et ce quj est de plus a remarquer n'a jamais montré le moindre mescontentement de ne pouvoir aprendre la langue du pays ny de prescher ny de faire de semblables fonctions de notre Europe. Il se contentoit des offices les plus bas en apparence. Il scavoit que les serviteurs de Nostre dame des Anges se mocquoient de luy quand il travailloit avec eux et souffroit cela joyeusement.

Il adjoustoit a ces deux vertus une continuelle mortification Et ses habits tousjours les plus meschants au raport de notre frere Claude et ne s'en plaignoit jamais. En son lict un simple matelas; fort sobre en son manger. Il jeusnoit tous les sabmedis et prenoit quasj tous les jours la discipline. Il estoit tres exact a l'observation des Regles et de l'ordre de la compagnie . Il se levoit une heure devant les autres pour faire son oraison et pouvoit travailler par apres avec

147 les ouvriers sans perdre / un moment de temps.Enfin c'estoit un homme dont on peult dire ces paroles CUJUS MEMORIA IN BENEDICTIONE ERIT.

0-0-0

LETTRE DU P. BUTEUX AU R.P. JEROSME LALLEMENT SUP^r^. TOUCHANT LA VIE ET LA MORT DU P. de NOUE

du 25 febvr. 1646

Mon R.Pere

pax Christj Voicy quelques memoires de ce que les autres et moy avons peu ramasser touchant le feu pere de Noue.

1o pour ce que dict Monsr le gouverneur que le desir de celebrer

de racines sans pain ny sel ny gresse ny lard estoient leurs mets les plus delicieux. C'estoit un effect de la grace divine et de sa vocation en ce pays quj luy estoit sy chere qu'il ne craignoit rien tant que Monsieur de Vieuville ne le fist rapeller en france: tout son desir estoit de mourir dans quelque pays abandonné en servant les sauvages et assistant un des nostres. Sa charité et tendresse envers les sauvages estoit admirable; il n'espargnoit rien quand il estoit question d'un pauvre malade; et pour grand que fust le mal quand il falloit l'assister,il ne s'en rebutoit pas. Pour quoy sommes nous venus icy (disoit il) sinon afin de mourir a nous et a dieu pour le bien du prochain et qu'avons nous quj ne soit a luy;donnons et nos vies et/tout ce que nous avons et asseurons nous qu'il ne nous manquera pas.

La confiance qu'il avoit en dieu n'estoit pas en luy une mediocrité En voicy deux traicts. Quand il sceut que la maison de Kebec avoit esté bruslée,il se mit a rire,en disant : dieu soit beny: Il nous donnera une autre maison et une plus belle eglise en son temps; et pour les meubles il ne manquera pas de nous en envoyer l'année prochaine. Ce quj fut veritable. L'autre traict de sa confiance fut a l'attente des vaisseaux car un chacun sembloit doubter. Luy,disoit en riant : C'est l'affaire de dieu; il y est trop engagé; disons seulement DOMINUS REGIT ME ET NIHIL MIHI DEERIT. Et m'estant confessé a luy en ce temps là,il me bailla à dire ce psalme là pour penitence.

De cette confiance naissoit en luy un esprit liberal,car bien qu'il fust d'un naturel fort liberal,il estoit encor davanta-

ge selon la grace. Il n'avoit rien a soy et en tout et par-
151 tout il choisissoit tousjours le pire soit au /vivre,vestir,
coucher et autre chose. Cette année je le voulois laisser
dans la chambre où il estoit l'an passé comme estant plus
chaude que celle où j'estois. Il m'apporta tant de raisons et
de S^{tes} importunités que je fus contrainct de la luy permettre
de loger en une autre.Il disoit en riant qu'il ne pouvoit
dormir en une chambre où chacun ne pouvoit entrer telle qu'es-
toit celle ou je suis a present.
L'espace de 30 et tant d'années qu'il a esté a la compagnie
jamais il n'a eu ny caisse ny coffre ny sac pour mettre ses
escris ou autre chose.Et sy quelqu'un avoit besoin de quel-
que chose de ce qu'il avoit,je veux dire des habits,sytost
il s'en despouilloit et scavoit sy bien cacher ce qu'il fai-
soit qu'il persuadoit aux autres qu'il n'avoit besoin de rien.

Il avait une prudence et simplicité agreable en sa conver-
sation. Monsr. Dalibout et mons^{r}. de la Barre m'ont dict qu'ils
152 eurent de l'affection pour luy et une grande estime de /sa
vertu des la premiere foys qu'ils converserent avec luy. Un
autre que je ne doibs pas nommé m'a dict qu'il avoit esté
cause de sa conversion et en recognoissance de cela,il nous
vint^{dire} apres sa mort qu'il avoit dessein de visiter son tom-
beau l'espace de dix jours et dire chaque jour 5 pater et 5
ave maria la face ou le front baissé sur la terre ou la neige
de son tombeau. Ce n'estoit pas une petite mortification du-
rant l'hiver; on le dissuada de cette devotion de peur qu'el-
le ne parust trop. S'il ny a que cela,dict il,je scay bien le
moyen de la cacher. Je m'y transporteray la nuict,et ainsy

personne n'en scaura rien. La devotion de ce bon homme estoit plus pour prier le pere et implorer son secours que de le secourir par ses prieres. Un autre quj luy estoit fort affectionné ne pouvoit prier pour luy. Sy tost que je le veux faire, (disoit il) je me sens repoussé et me semble que c'est luy faire tort. J'ay une grande inclination a le prier et me semble que toutes les foys que je le prie,je me sens incité a une saincte haine de moy mesme et un desir de m'humilier et
153 me donner a dieu plus que jamais / La devotion d'un certain dont je vas parler est innocente. A tout le moins (faisoit il) sy je luy eusse dict cecy au cas que vous mouriez en chemin priez dieu pour moy. Il me semble que sy je luy avois dict cela je serois content. Voila ce que je puis avoir remarqué.

o-o-o-o

Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu a R.P.Paulo Ragueneau missionis hujus Supre ad id nominatus,juratus affirmo me suprascriptas tres epistolas, videlicet primam Patris Jac. Buteux die 7 febr. , alteram Patris Joan. de Quen,17 febr.; tertiam Patris Jac. Buteux die 25 febr ad R.P.Hier. Lallemant tunc Superiorem super vita ac morte Patris Annae de Noue datas attente et accurate perlectas suis singulas autographis plane conformes agnovisse. Datum Kebeci, die 24 Aug. 1652. Josep Poncet Jhs.

PP. 154; 155; 156 en blanc

(Voir Rel.1649,p. 3)

157 RECIT DE LA MORT DU P. ANTHOINE DANIEL

Descript de la relation de l'an 1648.

L'esté dernier de l'an passé 1648 les Iroquois,ennemis des hurons,leur enleverent deux bourgs frontiers, dont la plus part des hommes de deffence estoient sortis,quelques uns pour la chasse,quelques autres pour des desseins de guerre quj ne peurent leur reussir.Ces deux places frontieres faisoient la Mission que nous nommions de St Joseph dont le bourg principal comptoit environ 400 familles,où la foy se soutenoit depuis long temps avec esclat,et où les Chrestiens alloient croissant en nombre,et plus encor en saincteté,par les travaux infatigables du pere Anthoine Daniel,un des premiers Missionnaires de ces contrées.

A peine le Pere achevoit-il la Messe,et les Chrestiens quj selon leur coustume avoient remply l'eglise après le lever du soleil,y continuoient encor leurs devotions, qu'on crie aux armes et a repousser l'ennemy,lequel estant venu à l'improviste avoit faict ses aproches de nuict. Les uns courent
158 au combat / les autres à la fuitte, ce n'est qu'effroy et que terreur partout. Le Pere se jettant des premiers où il voit le peril plus grand,encourage les siens à une genereuse deffence; et comme s'il eust veu le paradis ouvert pour les Chrestiens,et l'enfer sur le point d'abismer tous les Infidelles,il leur parle d'un ton animé de l'esprit quj le possedoit; quj ayant faict bresche dans les coeurs quj jusques alors avoient esté les plus rebelles,il leur donna un coeur chrestien. Le nombre s'en trouve sy grand,qué ne pouvant pas y suffire,les baptisant les uns après les autres,il fut

contrainct de tremper son mouchoir en l'eau (quj estoit tout ce que la necessité luy presentoit alors) pour respandre au plustost cette grace sur ces pauvres sauvages quj luy crioient miséricorde; se servant de la facon de baptiser qu'on appelle par aspersion.

Ce pendant l'ennemy continuoit ses attaques plus furieusement que jamais; et sans doute que ce fut un bonheur pour le salut de quelques uns,qu'au moment de leur mort,le Baptesme leur eust donné la vie de l'ame,et les mist dans la pocession d'une vie immortelle.

159 / Comme le pere eut veu que l'Iroquois se rendoit Maistre de la place,au lieu de prendre la fuitte avec ceux quj l'invitoient de se sauver en leur compagnie,s'oubliant de soy mesme, il se souvint de quelques vieillards et malades qu'il avoit de long temps disposés au baptesme.Il parcourt les cabanes,il les va remplissant de son zele,les infideles mesmes luy presentant leurs enfants à la foule,pour en faire des Chrestiens.

Ce pendant l'ennemy desjà victorieux avoit mis tout en feu et le sang des femmes mesmes et des enfants irritoit leur fureur.Le Pere voulant mourir dans son Eglise,la trouve pleine de Chrestiens et de Cathecumenes quj luy demandoient le baptesme. C'estoit bien pour lors que leur foy animoit leurs prieres,et que leur coeur ne pouvoit dementir leur langue.

Il baptise les uns,donne l'absolution aux autres,et les console tous dans l'esperance la plus douce des S.^{ts} ,n'ayant quasj d'autres paroles que celles-cy: Mes freres,nous serons aujourd'huy dans le Ciel.

L'ennemy fut adverty que les Chrestiens s'estoient retirés

en tres nombre dans l'eglise et que c'estoit la proye la plus
facile,et la plus riche qu'il eust peu esperer. Il y accourt
160 avec /des hurlements barbares et des cris estonnants. Au bruict
de ces aproches: Fuyez,mes freres,dict le Pere à ces nouveaux
Chrestiens,et portez avec vous vostre foy jusques au dernier
souspir. Pour moy (adjousta il) je doibs mourir icy,tandis
que je verray quelque ame à gagner pour le Ciel; et y mourant
pour vous sauver,ma vie ne m'est plus rien; nous nous reverrons
dans le Ciel. En mesme temps il sort du costé d'où vient l'en-
nemy,quj s'arreste dans l'estonnement de veoir un homme seul
luy venir au rencontre,et mesme recule en arriere,comme s'il
eust porté sur son visage la terreur et l'effroy d'une compa-
gnie toute entiere. Enfin s'estans un peu recognus et s'es-
tonnans d'eux mesmes,ils s'animent les uns les autres,ils
l'environnent de toutes parts,ils le couvrent de flesches
jusques à ce que l'ayant frapé d'un coup mortel d'une harque-
buse quy le percea de part en part,tout au milieu de la poic-
trine,il tomba prononceant le St. nom de Jesus,en rendant heu-
reusement son ame à Dieu,vrayement en bon pasteur quj expose
et son ame et sa vie pour le salut de son troupeau.

161 / Ce fut alors que ces Barbares se ruerent sur luy,avec au-
tant de rage que sj luy seul eust esté l'object de leur haine.
Ils le despouillent nud,ils exercent sur luy mille indignités;
et il n'y en eut quasj aucun quj ne voulust prendre la gloire
de luy avoir donné son coup,mesme le voyant mort.

Le feu cependant consumoit les cabanes,et lorsqu'il eut gagné
jusques à l'eglise,le Pere y fut jetté dans le plus fort des
flammes,quj en firent bientost un holocauste entier. Quoy
qu'il en soit,il n'eust pû estre plus glorieusement consumé

que dans les feux et les lumieres d'une chapelle ardente. Tandis que l'ennemy s'arreste sur le pasteur de cette Eglise, son pauvre troupeau dissipé avoit tousjours plus de loisir de se sauver;et plusieurs en effect se rendirent en lieu d'asseurance,redevables de leur vie à la mort de leur Pere. Les autres ne peuvent se sauver assez promptement,principalement des pauvres meres desolées quj succomboient sous la pesanteur de trois et quatre enfants; ou quj s'estans voulu cacher dans l'espesseur des bois s'y voyoient descouvertes par les cris innocents d'un aage quj se trahit soy mesme,appellant sur soy le malheur qu'il craint davantage.

162 / Il y avoit quatorze ans que ce bon pere travailloit en cette mission des hurons,avec un soin infatigable,un courage genereux dans les entreprises,une patience insurmontable,une douceur inalterable et avec une charité quj scavoit tout excuser tout supporter et tout aimer.Son humilité estoit sincere,son obeissance entiere,et tousjours preste à tout pastir et à tout faire. Son zele l'a accompagné jusques à la mort,quj ne l'a pas surpris au despourveu,quoy qu'elle ait esté bien subite. Car il portoit tousjours son ame entre ses mains; y ayant plus de neuf ans qu'il demeuroit dans les places les plus frentieres de ce pays,et dans les missions les plus exposées à l'ennemy,attendant avec esperance et amour le bon-de la mort quj luy est escheue en partage.

Mais sans doute que la providence de dieu l'avoit conduit à cette mort d'une facon particuliere,n'y ayant que deux jours qu'il avoit faict une confession generalle,et qu'il avoit achevé en cette maison de S.te Marie les exercices spirituels

de la compagnie dans une retraite de huict jours qu'il avoit pris expres pour vacquer à dieu seul,et se disposer au passage de l'eternité;ce fut là qu'il s'enflamma plus que jamais
163 dans les desirs de respandre et son /sang et sa vie pour le salut des ames: en telle sorte qu'ayant finy ses exercices,il ne voulut pas prendre mesme un jour de repos,se sentant appellé de dieu dans les travaux de sa Mission où il porta ce feu du Ciel,dont sans doubte son ame estoit plus embrasée que jamais son corps ne l'ait esté,quoy que sainctement consumé dans le milieu des flammes.Il s'estoit separé de nous le second de juillet; le lendemain estant arrivé en sa Mission, il prescha à tous les Chrestiens,et en confessa un grand nombre leur disant qu'ils se preparassent à la mort. Le 4e jour de juillet,lors mesme que l'ennemy parut,il ne faisoit que sortir de l'autel et preschoit derechef à ces bons neophites des joyes du paradis et du bonheur de ceux quj meurent au service de dieu.C'estoit ses derniers entretiens,estant plus proche de la mort qu'il ne pensoit. Mais dieu l'y conduisoit avec autant de sainctetė que s'il en eust eu quelque asseurance.

C'est le premier de nostre compagnie quj soit mort en cette
164 Mission des hurons. Il estoit natif de Diepe,de parents /tres honnestes et tres gents de bien. Il sembloit n'estre né que pour le salut de ces peuples,et n'avoit point de desir plus violent que de mourir pour eux. Nous esperons que dans le Ciel tout ce pays aura en sa personne un puissant intercesseur auprès de dieu.

Quoy que quelques raisons m'obligeassent peut estre d'estre plus reservé à publier ce quj suit,toutesfoys j'ay creu devoir

rendre à dieu la gloire quj luy en est deue. Ce bon pere s'apparut apres sa mort à un[1] des nostres par deux diverses foys: en l'une, il se fist veoir en estat de gloire, portant le visage d'un homme d'environ 30 ans, quoy qu'il soit mort à l'aage de quarante et huict. La plus forte pensée qu'eut celuy auquel il s'apparut fut de luy demander comment la divine bonté avoit permis que le corps de son serviteur fust traicté sy indignement après sa mort, et tellement reduict en poudre, que mesme nous n'eussions pas eu le bonheur d'en pouvoir recueillir les cendres. MAGNUS DOMINUS ET LAUDABILIS NIMIS, respondit-il, Ouy, dieu est grand et adorable à tout jamais. Il a jetté les yeux sur les opprobres de ce sien serviteur; et afin de les recompenser en dieu grand comme il est, il m'a donné quantité d'ames quj estoient dans le purgatoire, lesquelles ont accom-
165 pagné mon entrée et mon / triomphe dans le Ciel.

Une autre fois il fut veu assister à une assemblée que nous tenions touchant les moyens d'avancer la foy en ces pays; et alors il paroissoit nous fortifiant de son courage; nous remplissant de ses lumieres, et de l'esprit de dieu dont il estoit tout investy.

Quoy qu'il en soit, il nous a laissé apres soy l'exemple de toutes ses vertus, et à tous les sauvages, mesmes infidelles, une affection sy tendre pour sa memoire que je puis dire en verité qu'il a ravy le coeur de tous ceux quj l'ont jamais cogneu.

---

(1) Is fuit Pater Josephus Maria Chaumonot cui in somnis haec visa sunt. Paulus Ragueneau.

Ego infra scriptus Superior Missionis Cannadensis Societatis Jesu,juratus affirmo,me supradicta de Patris Antonii Daniel pretiosa nece,scripsisse,anno 1649,cum tunc temporis essem Superior Missionis Huronensis. Sic omnino ut juratus affirmem nihil in his a me scriptum,nisi de quo mihi certo constiterit,tum testimonio publico,plusquam ducentorum Christianorum Huronum,qui se periculo feliciter eripuerant,adhortante eos ad fugam Patre: quorum nonnulli fortiter morientem ipsum viderant;alii ab ipso fuerant baptisati,mediis in flammis incensi oppidi: tum ex iis quae egomet ipse oculatus vidi, certoque comperi haec inquam,ita esse,juratus affirmo.
Datum Quebeci die decima quinta Decembris 1652.

Paulus Ragueneau.

166 / Le Pere N,,quelques jours après la mort du P.Anthoine Daniel estant en sa Mission au village de la conception aux Hurons, se mit à sommeiller après midy,pour se soulager de la lassitude de quelque travail extraordinare du matin,à l'instruction des sauvages; et dans ce repos,il se vit en songe en l'assemblée de tous nos peres telle que nous faisons deux ou trois foys l'année,pour conferer par ensemble des moyens d'avancer la conversion des sauvages. Là il vit parmy les autres le pere Daniel,avec la pensée qu'il estoit mort,mais là present miraculeusement. Il sentit alors un grand desir de luy parler;mais n'osoit aller à luy pour le respect de la compagnie et de l'attention que chacun portoit à ce quj s'y traictoit,eut la pensée que s'il estoit S[t] comme il le croyoit,il luy pourroit bien parler intellectuellement,et le pria interieurement de venir à luy.Incontinent,le pere daniel se leve, et le vient embrasser.Le P. N. le pria de luy dire ce que dieu demandoit plus particulierement de luy,à quoy il luy respondit ces paroles:huronnes: SASANDIONRHENX NON8ARIH8ANDEAI, quj est la 5e demande du pater noster, pardonnez nous nos
167 offenses,/et embrasse le pere,luy imprimant en le baisant sur la joue une froideur sy grande qu'elle le fist esveiller et

se trouva sy remply d'un sentiment de componction et d'apprehension de la justice de dieu particulierement sur sa pauvre Eglise que ce fut son occupation interieure plusieurs moys,et mesme jusques à la désolation du bourg et de sa Mission. Quelque temps après,le mesme pere vit en songe le pere Daniel deffunct dans une grande beauté,et le desir,voyant son bonheur et sa gloire,d'avoir quelque chose de ses reliques pour l'honnorer davantage,luy fist faire une question: scavoir pourquoy et comment Dieu avoit permis qu'il eust esté tellement consumé des flammes,qu'il n'en estoit resté rien du tout. Il respondit que dieu l'avoit bien recompensé,ayant faict profité beaucoup ces opprobres aux ames du purgatoire: ce quj imprima au coeur dud.pere une grande ferveur de devotion au soulagement de ces ames affligées,quj le porta à quelques actes heroiques en cette consideration,et particulierement d'humiliation et mortification interieures comme servant plus à ces ames que les oraisons ou austerités exterieures.

o-o-o

168 /Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu ad id a R.P.Paulo Ragueneau hujus missionis Sup.[re] delegatus,suprascriptum Patrem N, (quj me rogavit ne nomen suum declararem) accurate percunctatus sum de somnio seu visione supradicta,num ita se haberet, quam ille eo plane modo,uti jacet, se habuisse confirmavit . Eum autem,coram Deo judico fide dignum,talemque cui talia meritò divinitus conferantur. Quae duo videlicet narrationis praedictae et opinionis meae sinceritatem juratus affirmo. Kebeci 1652, 24 Aug. 1652. Joseph Poncet. Jhs.

Ego infrascriptus,jussus a R.P.Paulo Ragueneau,superiore meo, haec ut attestari non recusarem,iisque nomen meum subscribere, si vera sint: juratus affirmo vera esse.

Descript de
la Relation
de l'an 1649

DE L'HEUREUSE MORT DU P. JEAN de BREBEUF et du P. GABRIEL LALLEMENT.

Des le lendemain matin que nous eusmes asseurance du depart
de l'ennemy,ayant eu avant cela des nouvelles certaines par
quelques captifs eschapés,de la mort du P.Jean de Brebeuf et
du P.Gabriel Lallement,nous envoyasmes un de nos peres et
sept autres francois chercher leurs corps au lieu de leur
supplice.Ils y virent un spectacle d'horreur,les restes de
la cruauté mesme ou plustost les restes de l'amour de dieu,
quj seul triomphe dans la mort des Martyrs. Je les appelle-
rois volontiers,s'il m'estoit permis,de ce nom glorieux,non
pas seulement à cause que volontairement,pour l'amour de dieu
et pour le salut de leur prochain,ils se sont exposés à la
mort,et à une mort sj cruelle;sy jamais il y en eut au monde,
170 ayant peu facilement / et sans peché mettre leur vie en asseu-
rance,s'ils n'eussent esté plus remplis de l'amour de dieu
que d'eux mesmes; mais bien plustost à cause qu'outre les
dispositions de charité qu'ils y ont apporté de leur part,la
haine de la foy et le mespris du nom de dieu,ont esté un des
motifs des plus puissants quj aye agy dans l'esprit des bar-
bares,pour exercer sur eux autant de cruautés que jamais la
rage des tyrans en ayt faict endurer aux Martyrs,quj ont tri-
omphé de la vie et de la mort,dans le plus fort de leurs sup-
plices.

Des le moment qu'ils furent pris captifs,on les despouilla nuds,on leur arracha quelques ongles,et l'accueil dont on les receut entrant dans le bourg de St Ignace fut d'une gresle de

coups de bastons sur leurs espaulles,sur les reins,sur les
jambes,sur l'estomach,sur le ventre et sur le visage, n' y
ayant partie de leurs corps quj n'eust deslors enduré chacune
son tourment.

Le P.Jean de Brebeuf accablé soubz la pesanteur de ces coups,
171 ne perdit pour tout cela le soin de son troupeau;/se voyant
entouré de Chrestiens|qu'il avoit instruicts et quj estoient
dans la captivité avec luy: Mes enfants,leur dict il,levons
les yeux au Ciel dans le plus fort de nos douleurs,souvenons
nous que dieu est le tesmoing de nos souffrances,et en sera
bientost nostre trop grande recompense. Mourons dans cette foy,
et esperons de sa bonté l'accomplissement de ses promesses.
J'ay pitié plus de vous que de moy,mais soustenez avec coura-
ge le peu quj reste de tourments; ils finiront avec nos vies,
la gloire quj les suit n'aura jamais de fin. Echon,luy dirent
ils (c'est le nom que les hurons donnoient au pere)nostre
esprit sera dans le ciel,lorsque nos corps souffriront en ter-
re. Pries dieu pour nous qu'il nous face misericorde,nous
l'invoquerons jusques à la mort.

Quelques Infidelles hurons,anciens captifs des Iroquois,natu-
ralisés avec avec eux,et anciens ennemis de la foy,furent ir-
rités de ces paroles,et de ce que nos peres dans leur captivi-
té n'avoient pas la langue captive . Ils coupent à l'un les
mains;ils percent l'autre d'alaines aigues et de pointes de
172 fer; ils leur /appliquent soubz leurs esselles et sur les
reins des haches toutes rouges de feu,et leur en mettent un
collier tout à l'entour du col; en sorte que tous les mouve-
ments de leur corps leur donnoient un nouveau supplice: car

voulant se pencher en devant,les haches toutes en feu quj pen-
doient par derriere leur brusloient toutes les espaules;et
s'ils pensoient à esviter cette douleur,se pliant un peu en
arriere,leur estomach et leur poitrine trouvoient un semblable
tourment; de demeurer tous droits,sans pencher de costé ny
d'autre,ces haches ardentes appliquées egallement de tous costés leur
estoient un double supplice.Ils leur mirent des ceintures
d'escorces toutes pleines de poix et de raisine,où ils mirent
le feu quj grilla tout leur corps.

Dans le plus fort de ces tourments,le Pere Gabriel L'allement
levoit les yeux au Ciel,joignant les mains de fois à autre,et
jettant des souspirs à dieu qu'il invocquoit à son secours.Le
Pere Jean de Brebeuf souffroit comme un rocher,insensible aux
173 feux et aux flammes,sans /pousser aucun cry,et demeurant dans
un profond silence quj estonnoit ses bourreaux mesmes. Sans
doute que son coeur reposoit alors en dieu,puis revenant à soy,
il preschoit à ces Infidelles,et plus encor à quantité de bons
Chrestiens captifs quj avoient compassion de luy.

Ces bourreaux indignés de son zele,pour l'empescher de ne plus
parler de dieu,luy cernerent la bouche,luy couperent le nez et
arracherent les levres; mais son sang parloit bien plus hault
que n'avoient faict ses levres,et son coeur n'estant pas encor
arraché,sa langue ne laissa pas de luy rendre service jusques
au dernier souspir,pour benir dieu dans ces tourments et pour
animer les Chrestiens plus puissamment qu'il n'avoit jamais
faict. En derision du St Baptesme que ces bons peres avoient
administré sj charitablement,mesme sur la bresche,et au plus
chaud de la meslée,ces malheureux ennemis de la foy s'advise-

rent de les baptiser d'eau bouillante. Tout leur corps en fut ondoié,plus de deux à trois foys,avec des railleries picquan-
174 tes,quj accompagnoient ces tourments. Nous /te baptisons,disoient ces miserables,afin que tu sois bienheureux dans le Ciel. car sans un bon baptesme,on ne peult pas estre sauvé. D'autres adjoustoient en se mocquant,nous te traictons d'amy,puisque nous serons cause de ton plus grand bonheur la hault au ciel. Remercie nous de tant de bons offices,car plus tu souffriras plus ton dieu t'en recompensera.

C'estoient des hurons infidelles,anciens captifs des Iroquois anciens ennemis de la foy,quj autresfoys ayant eu assez d'instruction pour leur salut,en mesusoient avec impieté,en effect pour la gloire des peres,mais il est bien à craindre que ce ne fust aussy pour leur propre malheur.

Plus on redoubloit ces tourments,les peres prioient dieu que leurs pechés ne fussent pas la cause de la reprobation de ces pauvres aveugles,auxquels ils pardonnoient de tout leur coeur. C'est bien maintenant qu'ils disent en repos,TRANSIVIMUS PER IGNEM ET AQUAM, ET EDUXISTI NOS IN REFRIGERIUM.

Lors qu'on les attacha au poteau où ils souffrirent ces tour-
175 ments et où ils devoient mourir,ils se mirent à / genoux,ils l'embrasserent avec joye et le baiserent sainctement,comme l'object de leurs desirs,de leurs amours et un gage asseuré et le dernier de leur salut. Ils y furent quelque temps en prieres,et plus long temps que ces bourreaux ne leur voulurent permettre. Leurs supplices ne furent pas en mesme temps.Le P. Jean de Brebeuf fut dans le fort de ces tourments environ 3 heures,le mesme jour de sa prise le 16e jour de Mars; et ren-

dit l'ame sur les quatre heures du soir. Le P.Gabriel lallement endura plus long temps,depuis les six heures du soir jusques environ neuf heures du lendemain matin,dix septiesme de Mars. Avant leur mort on leur arracha le coeur à tous deux, leur ayant faict une ouverture audessus de la poictrine,et ces barbares s'en repeurent inhumainement,beuvant leur sang tout chaud qu'ils puisoient en sa source d'une main sacrilege. Estants encor tous pleins de vie,on enlevoit des morceaux de chair de leurs cuisses,du gras des jambes,que ces bourreaux
176 faisoient /rostir sur des charbons,et les mangeoient à leur veue.

Ils avoient tailladé leurs corps en diverses parties,et pour accroistre le sentiment de la douleur,ils avoient fourré dans ces playes des haches toutes en feu.

Le pere Jean de Brebeuf avoit eu la peau arrachée quj couvre le crane de la teste. Ils luy avoient coupé les pieds,et descharné les cuisses jusques aux os,et luy avoient fendu d'un coup de hache une machoire en deux.

Le P.Gabriel L'allement avoit receu un coup de hache sur l'oreille gauche,qu'ils luy avoient enfoncée jusques dans la cervelle quj paroissoit à descouvert. Nous ne vismes aucune partie de son corps,depuis les pieds jusques à la teste quj n'eust esté grillée,et dans laquelle il n'eust esté bruslé tout vif, mesme les yeux,où ces impies avoient fourré des charbons ardents.

Ils leur avoient grillé la langue,leur mettant à diverses foys dans la bouche des tisons en flammes et des flambeaux d'escorce,ne voulant pas qu'ils invoquassent en mourant celuy pour

177 lequel ils souffroient et quj jamais ne pouvoit /mourir en leur coeur. J'ay sceu tout cecy de personnes dignes de foy, quj l'ont veu et me l'ont raporté à moy mesme,et quj alors estoient captifs avec eux,mais quj,ayant esté reservés pour estre mis à mort en autre temps,ont trouvé les moyens de se sauver.

Mais laissons ces objects d'horreur et ces monstres de cruauté,puisque un jour toutes ces parties seront douées d'une gloire immortelle;que la grandeur de leurs tourments sera la mesure de leur bonheur,et que dès maintenant ils vivent dans le repos des saincts et y seron* pour un jamais.

Nous ensevelismes ces precieuses reliques le dimanche 22me jour de Mars,avec tant de consolation et des sentiments de devotion sy tendres en tous ceux quj assisterent à leurs obseques que je N'en sache auuun,quj ne souhaitast une mort semblable plustost que de la craindre,et quj ne se creut tres heureux de se voir en un lieu,où peut-estre à deux jours de là,Dieu luy feroit la grace de respandre et son sang et sa vie,en une pareille occasion. Pas un de nous ne peut jamais gaigner sur soy de prier dieu pour eux,comme s'ils en eussent eu quelque besoin; mais nostre esprit se portoit incontinent
178 au ciel où il ne doubtoit point /que ne fussent leurs ames. Quoy qu'il en soit,je prie dieu qu'il accomplisse dessus nous ses volontés jusques à la mort,comme il a faict en leurs personnes.

Le pere Gabriel L'allement estoit venu le dernier au combat, et toutesfoys il a ravy heureusement une des premieres cou-

ronnes,je veux dire,que n'y ayant que six moys qu'il estoit arrivé en cette mission des hurons,et le dernier de tous,il a esté choisy de dieu pour estre une des premieres victimes, immolées à la haine du nom chrestien et de la foy.

Il y avoit plusieurs années qu'il demandoit à dieu avec des larmes et des souspirs,d'estre envoyé en cette mission du bout du monde,nonobstant sa complexion tres delicate,et que son corps n'eust point de force,sinon ce que l'esprit de dieu et le desir de souffrir pour son nom pouvoient luy en donner. Je ne puis envier au public un escrit secret de sa main que j'ay trouvé après sa mort,des motifs qu'il avoit eu de souhaitter sy ardemment l'emply de ces missions. Voicy ses propres termes.

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau

C'est ,mon Dieu mon Sauveur, lo pour me revancher /des obligations que je vous ay:

179 sy vous avez abandonné vos contentements,vos honneurs,vostre santé,vos joyes et vostre vie pour me sauver,moy miserable, n'est-il pas plus que raisonnable que j'abandonne à vostre exemple toutes ces choses pour le salut des ames que vous estimez vostres,quj vous ont cousté vostre sang,que vous avez aimées jusques à la mort,et desquelles vous avez dict: QUOD UNI EX MINIMIS MEIS FECISTIS MIHI FECISTIS.

2o-Quand bien mesme je ne serois point emeu par un esprit de gratitude à vous faire cet holocauste de moy mesme,je le ferois de tout mon coeur,en consideration des grandeurs de vostre adorable Majesté et de vostre bonté infiniment infinie, quj merite qu'un homme s'immole à vostre service et qu'il se perde genereusement soy mesme pour accomplir fidellement ce

qu'il juge estre de vostre volonté sur luy et des inspirations particulieres, qu'il vous plaist luy donner pour le bien de vostre plus grande gloire.

3o-Puisque j'ay esté sy miserable que de tant offenser vostre
180 bonté, o mon Jesus, il est juste de vous satisfaire par des / peines extraordinaires, et aussy je doibz marcher devant vostre face le reste de ma vie le coeur humilié et contrict, dans la souffrance des maux que vous avez le premier souffert pour moy.

4o- Je suis redevable à mes parents, à ma mere, à mes freres, et je doibs attirer sur eux les effects de vos misericordes. Mon dieu ne permettez jamais qu'aucun de cette famille, pour laquelle vous avez tousjours eu tant d'amour, perisse en votre presence et qu'il soit du nombre de ceux quj vous doibvent blasphemer eternellement. Que je sois pour eux la victime, QUONIAM EGO IN FLAGELLA PARATUS SUM; HIC URE, HIC SECA, UT IN AETERNUM PARCAS.

5o- Ouy, mon Jesus et mon amour, il fault aussy que votre sang versé pour les barbares, aussy bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut; et c'est en quoy je veux cooperer à votre grace et m'immoler pour eux.

6o-Il fault que vostre nom soit adoré, que votre royaume soit estendu par toutes les nations du monde, et que je consomme ma vie pour retirer des mains de satan, vostre ennemy, ces pau-
181 vres ames, quj vous ont cousté et vostre sang / et vostre vie.

7o- Enfin s'il est raisonnable que quelqu'un se porte d'amour à donner ce contentement à Jesus Christ, au peril de

cent mille vies s'il en avoit autant,avec la perte de tout ce quj est le plus doux et agreable à la nature, tu ne trouveras jamais personne quj soit plus obligé à l'entreprendre que toy. Sus donc,mon ame,perdons nous sainctement pour donner ce contentement au coeur Sacré de Jesus Christ. Il le merite et tu ne peux t'en dispenser sy tu ne voulois vivre et mourir ingrate à son amour.

Ce sont les motifs quj avoient animé son zele à venir mourir avec nous au milieu de cette barbarie. Il n'estoit rien de plus innocent que luy,ayant quitté le mònde des sa tendre jeunesse. Et depuis dix neuf ans qu'il estoit Religieux de nostre Compagnie,ayant toujours marché avec une conscience sj pure, que la moindre ombre,je ne diray pas du péché,mais des pensées quj en approchent et quj n'ont rien de criminel,ne servoit que pour l'aider à s'unir davantage à dieu.

Depuis son arrivée icy dans les Hurons,il s'estoit appliqué
182 avec tant d'ardeur à apprendre une langue ingrate /sy jamais il y en eu au monde,et ensuitte y avoit faict tant de progres que nous ne doutions point que dieu ne voulust se servir de luy en ces pays pour l'avancement de sa gloire. Sa charité ne trouvoit point de difference entre l'estude des sciences plus hautes quj l'avoient occupé jusques alors,et les difficultés espineuses d'une langue barbare quj n'a rien d'attrayant,sinon autant que le zele et le salut du prochain y faict rencontrer de beautés.Ce n'est pas une des peines des plus petites en ces pays,qu'il faille devenir enfant pour apprendre à parler, à l'aage de trente et neuf ans. Après tout,sa course a esté bientost consommée.Mais en ce peu de temps,il a remply les

attentes que la terre et le ciel pouvoient avoir de ses travaux. il est mort en la cause de dieu,et a trouvé en ce pays la croix de Jesus Christ qu'il y cherchoit,dont il a porté dessus soy les marques bien sanglantes. Quoy que quittant le monde,il eust quitté la part que sa naissance luy donnoit à des charges honnorables,toutesfois je puis dire avec verité, que la robe qu'il a empourprée de son sang,est mille foys plus precieuse que la pourpre et les plus hautes espérances que le monde luy eust peu promettre.

Il nasquit à Paris le 3me d'octobre de l'année 1610. Il entra en nostre Compagnie le 24me de mars de l'année 1630.Il y est mort dans un lict de gloire le 17me de mars de la presente année 1649. Les Hurons le nommoient ATIRONTA.

o-o-o

Ego infra scriptûs Superior Missionis Cannadensis Societatis Jesu,juratus affirmo me supradicta,de morte Patris Joannis de Brebeuf et Patris Gabrielis Lallement a testibus oculatis et fide dignis accepisse, meque ipsum multarum rerum fuisse oculatum testem. Datum Quebeci in Nova francia die decima quarta Decembris 1652.

Paul Ragueneau.

o-o-o-o

184 QUELQUES REMARQUES sur la VIE du P. JEAN de BREBEUF.

Le P.Jean de Brebeuf avoit esté choisy de dieu pour estre le premier apostre des Hurons,le premier de nostre Compagnie quj y ait mis le pied,et quj n'y ayant pas trouvé un seul sauvage quj invoquast le nom de dieu,y a sy heureusement travaillé pour le salut de ces pauvres barbares,qu'avant sa mort,il a eu la consolation d'y veoir près de sept mille baptisés et la croix de Jesus Christ arborée par tout avec gloire et

adorée en un pays quj depuis la naissance du monde n'avoit jamais esté chrestien.

Il fut envoyé en la Nouvelle france l'année 1625 par le R.P pierre Cotton,et pour son coup d'essay,pour son premier apprentissage,il hiverna errant dedans les bois,avec les peuples Montagnez,plus voisins de Kebecq,où il eut beaucoup à souffrir,attendant l'esté de l'année suivante 1626,qu'il monta aux hurons,devorant les difficultés de ces langues barbares, aves un succes sy heureux qu'il sembloit n'estre nay que pour
185 ces / pais,accommodant son naturel et son humeur aux facons d'agir de ces peuples,avec tant de conduite,se faisant tout à tous,pour les gagner à Jesus C.,qu'il leur avoit ravy le coeur et y estoit uniquement aimé|lorsqu'il fut contrainct de retourner en france,l'année 1629,les Anglois s'estants rendus les Maistres de ce pays,et n'y voulant pas y souffrir les predicateurs de la foy.

L'Anglois ayant esté contrainct de lascher prise, et se retirer d'un pays qu'il occupoit injustement,le mesme pere y fut renvoyé l'année 1633,en laquelle il se vit obligé d'hiverner encor à Kebecq,n'ayant peu monter aux hurons que la suivante année,desjà maistre en la langue,et remply des esperances qu'il avoit de la conversion de ces peuples. Il falloit un homme accomply pour une sy haulte entreprise,et surtout d'une sainctеté eminente. C'est ce qu'il ne voyoit pas en soy mesme ,mais ce que tous ceux quj l'ont cogneu ont tousjours admiré en luy, une vertu à quj rien ne manquoit et quj sembloit luy estre naturelle,quoy que ce quj paroissoit au dehors ne fust rien en comparaison des tresors de grace dont dieu l'alloit

186 enrischissant de jour eh jour,et des faveurs qu'il luy faisoit/.

Ex ipsius autographo. Paul Ragueneau.

Souvent Nostre Seigneur s'est apparu à luy,quelquefoys en estat de gloire,mais d'ordinaire portant sa croix,ou bien y estant attaché,quj imprimoit dedans son coeur des desirs sy ardents de beaucoup souffrir pour son nom,que quoy qu'il eust beaucoup souffert en mil occasions,des peines,des fatigues,des persecutions,des douleurs,tout ne luy estoit rien,et se plaignoit de son malheur,croyant que jamais il n'avoit rien souffert,et que dieu ne le trouvoit pas digne de luy faire porter la moindre partie de sa croix.

item ex ipsius autographo. Paulus Ragneau.

N.Dame luy est aussy tres souvent apparue,quj d'ordinaire laissoit en son ame des desirs de souffrir, mais avec des douceurs sy grandes,et une telle submission aux volontés de dieu,qu'ensuite,son esprit en demeuroit dans une paix profonde,et dans un sentiment eslevé des grandeurs de dieu,l'espace de plusieurs jours.

ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

L'année 1640,qu'il passa tout l'hiver en mission dans la nation neutre,une grande croix luy apparut quj venoit du costé des nations iroquoises. Il le dict au P. (is fuit Pater Josephus Chaumonot) quj l'accom-

187 pagnoit;lequel luy demandant quelques particularités/plus grandes de cette apparition,il ne luy respondit autre chose sinon que cette croix estoit sy grande qu'il y en avoit assez pour attacher non seulement une personne,mais tous tant que nous estions en ces pays.

Il avoit eu commandement d'escrire ces choses extraordinaires quj se passoient en luy,au moins celles dont il pouvoit aise-

ment se ressouvenir,car elles estoient trop frequentes,et le soin du salut du prochain à peine luy donnoit il quelque loisir d'escrire de foys à autres. Voicy les deux dernieres choses que j'ay trouvées dans ses memoires.

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

Quantité de croix me sont apparues que j'embrassois toutes tres volontiers. La nuict suivante, estant en oraison,me conformant aux volontés de dieu sur moy et luy disant,FIAT VOLUNTAS TUA,DOMINE QUID ME VIS FACERE, j'ay entendu une voix quj m'a dict: TOLLE, LEGE. Le jour estant venu,j'ay pris en main le petit livre de l'imitation de Jesus Christ,et sans dessein je suis tombé sur le chapitre DE REGIA VIA SANCTAE CRUCIS. Depuis ce temps là j'ay senty dans mon ame une grande paix et un repos dans les occasions de souffrir.

188 / Sur le soir estant en oraison devant le tres St Sacrement j'ay veu en esprit sur mes habits et sur les habits de tous nos peres,sans qu'aucun en fust excepte,des taches toutes de sang,ce quj m'a laissé dans un sentiment d'admiration.

Nous n'en scavons pas davantage,et sy peut-estre dieu n'a point voulu nous advertir,et par ces croix,et par ce sang qu'il nous fera la mesme grace,dont il a voulu recompenser les merites de ce bon pere,de mourir pour son nom et de respandre nostre sang pour l'establissement de sa gloire;quoy qu'il en soit,nous le prions que sa tres S^te^ volonté soit accomplie sur nous jusques à la mort.

Ce bon pere se sentoit tellement porté de procurer la gloire de dieu et n'avoir que cela en veue,que plus douze ans avant sa mort,il s'obligea par voeu de faire et de patir tout ce

que le reste de sa vie il pourroit recognoistre devoir estre à la plus grande gloire de dieu.Voeu qu'il renouvelloit tous les jours à l'autel,au temps de la tres S.te communion.

189 Du depuis je ne voy rien de plus frequent dans ses / Memoires que les sentiments qu'il avoit de mourir pour la gloire de Jesus Christ: SENTIO ME VEHEMENTER IMPELLI AD MORIENDI PRO CHRISTO. Desirs quj luy continuoient les huict et les dix jours de suitte.Enfin voulant se faire un holocauste et une victime consacrée à la mort: et afin de prevenir plus sainc- tement le bonheur du Martyre quj l'attendoit,il s'y voua par voeu qu'il conceut en ces termes:

Quid retribuam tibj,domine mj Jesu,pro omnibus quae retribuistj mihj ? Calicem tuum accipiam et nomen tuum invocabo. Voveo ergo in conspectu aeternj patris tuj,sanctique Spiritus;in conspectu sacratissimae Matris tuae,castissimique ejus sponsj Josephj; coram Angelis,apostolis et Martyribus,sanctisque meis parentibus Ignatio et francisco Xaverio; voveo,inquam,tibj, Domine mj Jesu,sj mihj unquam,indigno famulo tuo,martyrii gratia,misericorditer a te oblata fuerit,me huic gratiae non defuturum: sic ut in posterum licere mihj nunquam velim aut quae sese offerent moriendj pro te occasiones,declinare,
190 (nisi ita / fierj ad majorem gloriam tuam judicarem) aut jam inflictum mortis ictum,non acceptare gaudenter. Tibj ergo,domine mj Jesu,et sanguinem et corpus et spiritum meum, jam ab hac die gaudenter offero,ut pro te,si ita dones,moriar, quj pro me morj dignatus es.Fac ut sic vivam,ut ita morj tandem me velis. Ita domine,calicem tuum accipiam,et nomen tuum invocabo, Jesu, Jesu, Jesu.

Mon dieu et mon Sauveur Jesus,que pourray-je vous rendre pour tous les biens que vous m'avez prevenu ? Je prendray de vostre main le calice de vos souffrances,et j'invoqueray vostre nom. Je faicts donc voeu en la presence de vostre pere eternel et du S. Esprit,en la presence de vostre Mere tres sacrée et de son tres chaste Espoux S.Joseph,devant les Anges,les Apostres et les Martyrs,et mes bienheureux peres S.Ignace et St francois Xavier: ouy,mon Sauveur Jesus,je vous faict voeu de ne jamais manquer de mon costé à la grace du Martyre,sy par vostre infinie misericorde vous me la presentez quelque jour,
191 à/ moy vostre indigne serviteur. Je m'y oblige en telle facon que je pretends que tout le reste de ma vie,ce ne me soit plus une chose licite quj demeure en ma liberté de fuir des occasions de mourir et de respandre mon sang pour vous, (n'estoit que dans quelque rencontre je jugeasse pour lors

qu'il fust des interets de vostre gloire de m'y comporter autrement) Et quand j'auray receu le coup de mort,je m'oblige à l'accepter de vostre main avec tout l'agreement et la joye de mon coeur; et partant,mon aimable Jesus,je vous offre des aujourd'huy,dans les sentiments de joye que j'en ay,et mon sang,et mon corps,et ma vie,afin que je ne meure que pour vous,sy vous me faictes cette grace;puisque vous avez daigné mourir pour moy; Faictes que je vive en telle facon,qu'enfin vous m'octroyez cette faveur de mourir sy heureusement. Ainsy mon dieu et mon Sauveur,je prendray de vostre main le calice de vos souffrances,et j'invocqueray vostre nom. Jesus,Jesus, Jesus.

192 Souvent les infidelles ont conspiré sa mort;sj quelque /malheur estoit arrivé au pays,c'estoient les Jesuites quj en estoient la cause,et Echon le premier de tous.Sy la peste regnoit et sy les maladies contagieuses dépeuploient quelque bourg,c'estoit luy quj,par ses sortileges faisoit venir ces demons de l'enfer,avec lesquels on l'accusoit d'avoir commerce. La famine ne paroissoit icy que par ses ordres,et sj la guerre ne leur estoit pas favorable,c'estoit Echon quj avoit des intelligences secrettes avec leurs ennemis quj,soubz main,recevoit d'eux des pensions pour trahir le pays,et n'estoit venu de la France,sinon pour exterminer tous les peuples avec lesquels il agiroit,soubz le pretexte d'y venir annoncer la foy et de procurer leur bonheur. En un mot,le nom d'echon a esté l'espace de quelques années tellement en horreur,qu'on s'en servoit pour espouvanter les enfants,et souvent on a faict croire à des malades que sa veue estoit le demon quj les avoit ensorcelés et quj donnoit le coup de mort. Mais son heure n'estant pas venue,tous ces mauvais desseins qu'on avoit contre luy ne servoient qu'à augmenter sa confiance en dieu et faire qu'il marchast tous les jours comme une victime consacrée à la mort,qu'il n'attendoit qu'avec amour,mais dont il n'osoit pas advancer les

oculatus testis haec affirmo. Paulus Ragueneau

moments.

193 / Nostre Seigneur luy donna souvent à cognoistre qu'il nous tenoit en sa protection,et que les puissances d'enfer pouvoient bien entrer en rage contre nous,mais qu'elles n'estoient pas deschainées.

L'année 1637 qu'on crioit par tout le pays au meurtre et au massacre,comme sy nous eussions esté les autheurs des maladies contagieuses,quj ravageoient par tout,et qu'on avoit conclud de nous exterminer,une troupe de demons s'apparurent diverses

Ex ipsius autographo Paul Ragueneau

foys à luy,tantost comme des hommes quj entroient en fureur;d'autresfois comme des monstres espouvantables,des ours,des lyons,des chevaux indomptés,quj veulent fondre dessus luy. Ces spectres ne luy donnoient aucune horreur,ny aucun mouvement de crainte. Il jettoit sa confiance en dieu. Il leur disoit: Faictes sur moy ce que dieu vous permet,car sans sa volonté un cheveu ne tombera pas de ma teste, Et à ces mots,tous ces demons disparoissoient en un moment.

D'autresfois il voioit la mort attachée les mains par derriere à un poteau proche de luy,quj taschoit de s'eslancer avec fu-
194 reur; mais ne pouvant pas rompre les liens dont il la /voioit retenue,elle tomboit à ses pieds,sans force et sans vigueur ne pouvant pas luy nuire.

L'année 1640 estant à la Nation neutre,il dist un soir au pere(En marge:Is erat Pater Josephus Maria Chaumonot) quj estoit avec luy,que la mort comme une squelette decharnée s'estoit presentée à luy,en le menacant; et ne sachant que

cela vouloit dire,il fut bien estonné que le lendemain,un de nos bons amis,capitaine du bourg où ils estoient,vint apporter les nouvelles à nos Peres,qu'un huron infidelle,nommé Aonenhokoüj, fraischement arrivé à la nation neutre,et député des anciens du pays,ayant convocqué le conseil,y avoit faict present de neuf haches (ce sont en ce pays de grandes richesses) à ce qu'ils assommassent nos peres, et que les consequences de ce meurtre ne peussent pas tomber sur les hurons. Cette affaire avoit occupé le conseil toute la nuict,mais enfin les capitaines de la nation neutre ne voulurent pas y entendre.

Il puisoit cet esprit de confiance en dieu dans l'oraison, dans laquelle il estoit souvent tres eslevé, un seul mot luy donnant de l'entretien les heures entieres,non pas à son es-
195 prit / de l'inaction duquel il se plaignoit pour l'ordinaire, mais à son coeur,quj savouroit les eternelles verités de la foy,et quj s'y tenoit attaché avec repos,avec amour et avec joye. Et nonobstant cette facilité d'entretien avec dieu,il se preparoit à l'oraison aussy exactement que feroit un novice dans ses premiers commencements.

Le jour,les necessités du prochain ne luy permettant pas de vaquer seul à seul avec dieu,selon l'estendue des desirs de son coeur,il prevenoit l'heure ordinaire,se levant de tres grand matin;quoy que pour le mesme subject,il priast tous les jours bien avant dans la nuict jusques à ce que la nature n'en pouvant plus et le sommeil le contraignant de succomber,il se couchoit à terre,tout habillé comme il estoit,une piece de

bois luy servant de chevet; et ne donnant au corps que ce qu'il n'eust pas pas peu luy desnier en conscience. Tantost

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

je trouve en ses escripts que dans l'oraison Dieu l'a destaché de tous les sens,et l'a uny à soy;tantost qu'il esté ravy en dieu et l'embrassoit avec effort. D'autresfoys il dict que tout son coeur
196 s'est transporté / en dieu par des eslans d'amour quj estoient extatiques; mais surtout cet amour estoit tendre à l'endroict de la saincte personne de Jesus Christ patissant. Souvent il sentoit cet amour comme un feu,quj s'estant enflammé dans son coeur,alloit croissant de jour en jour,et consumant l'impureté de la nature pour y faire regner l'esprit de grace et l'esprit adorable de Jesus Christ.

Haec omnia ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

Aux festes de la Pentecoste de l'année 1640,estant de nuict en oraison,en la presence du tres St. Sacrement,il se vit en un moment investy d'un grand feu,quj brusloit,sans rien consumer,tantost les choses quj estoient là autour de luy;et tandis que ces flammes durerent,il se sentoit interieurement enflammé de l'amour de Dieu, plus ardemment qu'il n'avoit jamais faict.

Il a eu quantité de notables apparitions,de Nostre dame,de St. Joseph,des Anges et des Sts. Il voioit un jour une haulte montagne toute couverte de sainctes Vierges,quj estoient dans
197 la gloire,en sorte que depuis le pied de la / montagne jusques au sommet,les rangs alloient diminuant,jusques à ce qu'ils fussent reduicts à l'unité,quj estoit Nostre dame,assise sur le sommet de cette colline.

Quelques foys à la veue des seuls habits,dont la tres Ste

luy apparoissoit estre vestue,et des franges quj paroissoient au bas de sa robe,il estoit tellement occupé et absorbé des esclats de sa gloire qu'il n'osoit pas lever les yeux plus hault,crainte d'estre opprimé de l'exces des lumieres quj jalliroient de son visage.

Mais ce n'estoient pas là les graces qu'il desiroit,ny qu'il eust jamais desiré; et il tenoit ces faveurs là sj secrettes et cachées,sinon à ceux auxquels il ne pouvoit en conscience rien celer;que jamais il n'en a parlé,ny mesme donné à quj que ce soit le moindre indice. Et la conclusion qu'il en tiroit à chaque foys estoit de s'en humilier davantage,de se desfier de soy mesme,de s'estimer le moindre de la maison,et de crain-

198 dre que le Diable ne le trompast. Enfin jamais il / ne s'est conduict par ces veues; quoy que souvent dieu luy eust donné à cognoistre les choses esloignées, et mesme luy donnast de grandes lumieres dans le secret des consciences,et le profond des coeurs. Mais il se conduisoit uniquement sur les principes de la foy,par les mouvements de l'obeissance et les lumieres de la raison.

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

Un jour parlant en oraison à N.S.,et luy disant: DOMINE QUID ME VIS FACERE ? Il entendit cette responce que Jesus Christ fist autresfoys à S[t]. Paul: VADE AD ANANIAM, ET IPSE DICET TIBI QUID TE OPORTEAT FACERE; et depuis ce temps là il fut sy confirmé dans les resolutions qu'il avoit de ne chercher jamais autre conduite que celle de l'obeissance, que je puis dire en verité que cette vertu estoit parfaite en luy; ne regardant que Dieu en la personne du superieur, luy descouvrant son coeur avec une simpli-

cité d'enfant, une docilité entiere aux responces qu'on luy donnoit,acquiesçant sana resistance à tout ce qui luy estoit dict,quoy que contraire à ses inclinations naturelles,non seu-
199 lement pour ce quj paroissoit aux yeux / des hommes,mais dans le profond de son coeur,où il scavoit que dieu recherchoit la veritable obeissance.

Il disoit qu'il n'estoit propre qu'à obeir,et que cette vertu luy estoit naturelle, à cause que n'ayant pas grand esprit et grande prudence, et qu'estant incapable de se conduire soy mesme,il avoit autant de plaisir à obeir qu'un enfant quj n'a pas assez de forces pour marcher prend plaisir à se laisser porter dans le sein de sa mere en quelque lieu qu'il faille aller. AGNOVI IN ME NULLUM ESSE TALENTUM (dict il en un papier qu'il escrivit l'année 1639) TANTUM ME PRONUM ESSE AD OBEDIENDUM; MIHI VISUS SUM APTUS AD JANUAM CUSTODIENDAM, AD TRICLINIUM PARANDUM, AD CULINAM FACIENDAM; GERAM ME IN SOCIETATE, AC SI ESSEM MENDICUS,PER GRATIAM ADMISSUS IN SOCIETATEM, ET OMNIA MIHI COGITABO FIERI EX MERA GRATIA. Et toutesfoys il estoit d'un tres excellent jugement,et d'une prudence aussy saincte et autant degagée des passions quj nous trompent pour l'ordinaire que je l'admirois tous les jours dans la conduite des affaires,dont on le consultoit ou dont on luy donnoit le maniement.

200 / Il avoit demandé entrant en la Compagnie,d'estre frere coadjuteur; et avant que faire ses voeux il le proposa derechef; s'estimant indigne du sacerdoce et tres propre pour les offices les plus humbles,desquels en effect il s'acquittoit excellemment toutes les foys qu'on l'y a appliqué soit par neces-

sité,soit quelques foys pour obeir en cela à son humilité. Mais il n'estoit pas moins capable des grandes choses; et lors qu'il a esté superieur de cette mission et que j'ay eu le bien d'estre soubz luy,j'admirois sa conduite,sa douceur quj gagnoit les coeurs,son courage vraiment genereux dans les entreprises,sa longanimité à attendre les moments de dieu,sa patience à tout souffrir et son zele à tout entreprendre ce qu'il voyoit pour la gloire de dieu.

Il est bien vray que son humilité luy faisoit embrasser avec plus d'amour,plus de joye et je puis dire avec plus d'inclination de nature,les choses les plus humbles et les plus penibles. Sy on estoit en voyage,il portoit les plus pesants fardeaux; s'il falloit aller par canaux,il ramoit depuis le matin jusques au soir. C'estoit luy quj se jettoit le premier à l'eau,en sortoit tout le dernier.nonobstant les rigueurs
201 du /froid et des glaces; ses jambes nues en estoient toutes rouges,et son corps tout transj. Il estoit le premier levé, pour faire le feu et la cuisine,et le dernier couché de tous; achevant de nuict ses prieres et ses devotions; et quelque harassé qu'il fust,quelques fatigues qu'il supportast,par des chemins quj font horreur,et dans lesquels les corps les plus robustes perdent courage,après les travaux du jour et quelquefois de trente jours de suitte,sans repos,sans refraichissement,sans relache; souvent mesme n'ayant pas le moyen de prendre un seul repas avec loisir,il trouvoit toutesfoys le loisir de s'acquitter de tout ce que nos regles demandoient d'un homme quj ne seroit point dans ces empressements,n'obmettant aucune de ses devotions ordinaires,quelque occupation quj luy

peust survenir; aussy disoit il quelquefoys que dieu nous don-
noit le jour pour agir avec le prochain,et les nuicts pour
converser avec luy. E ce quj estoit de plus remarquable dans
ces fatigues qu'il prenoit dessus luy,c'est qu'il le faisoit
sj paisiblement et sy adroictement,qu'on eust creu à le veoir
que sa nature y eust trouvé son compte.Je suis un boeuf (di-
202 soit il,faisant/allusion à son nom),et ne suis propre qu'à
porter la charge.

Aux souffrances continuelles quj sont inseparables des emplois
qu'il avoit dans les missions,dans les voyages,en quelque lieu
qu'il fust; et à celles que la charité luy faisoit embrasser
,souvent audessus de ses forces,quoy qu'au dessous de son cou-
rage, il y adjoustoit quantité de mortifications volontaires;
des disciplines journalieres,et souvent deux foys chaque jour.
Des jeusnes tres frequents,des cilices,des ceintures de pointe
de fer; des veilles quj perçoient bien avant dans la nuict;
et après tout son coeur ne pouvoit se rassasier des souffran-
ces,et il croioit n'avoir jamais rien enduré.Fort peu d'années
avant sa mort,escrivant de soy mesme il en parle en ces termes:
Timuj meam reprobationem,eo quod nimis suaviter hactenus me-
cum egerit deus;tunc bene de mea salute sperabo,cum patiendj
occasiones se dederint. J'ay eu crainte que je ne sois du

Ex ipsius auto-
grapho.
Paulus Ragueneau.

nombre des reprouvés,voyant que dieu m'a traicté
jusques à maintenant avec tant de douceurs; Alors
j'esperay que dieu me voudra faire misericorde,lors que sa
203 bonté me fournira les occasions / de souffrir quelque chose
pour son amour. Et toutesfoys nous pouvons dire que sa vie
n'a esté qu'une suitte de croix et de souffrances. Quand il

luy arrivoit quelque humiliation,il en benissoit dieu,et en ressentoit une joye interieure,disant à ceux auxquels il ne pouvoit cacher tous les mouvements de son coeur,que ce n'estoit pas des humiliations pour luy,à cause qu'en quelque bas lieu qu'il peust estre,il se voioit tousjours plus hault qu'il ne vouloit;et qu'il avoit autant de pente à descendre tousjours plus bas qu'une pierre quj jamais n'a de pente à monter. Aussy prioit il les superieurs de l'humilier. Et le bon est, que quand,pour cooperer à la grace de dieu sur luy,on ne l'espargnoit pas,on trouvoit toujours un esprit egal,un coeur content,et un visage remply de douceur.

Cette douceur estoit en luy la vertu quj sembloit surnager au dessus de toutes les autres.Elle estoit à l'espreuve de tout. Depuis douze ans que je l'ay cogneu,que je l'ay veu
204 superieur,inferieur,esgal à tout le monde tantost dans / les travaux et les fatigues des missions; agissant avec les sauvages,chrestiens,infidelles,ennemis; dans les souffrances,dans les persecutions et calomnies, jamais je ne l'ay veu ou en colere,ou mesme dans l'apparence de quelque indignation. Souvent mesme quelques uns ont voulu le picquer expres et le surprendre dans les choses qu'ils croyoient luy devoir estre plus sensible, mais tousjours son oeil estoit bening,ses paroles dans la douceur,et son coeur dans le calme. Aussy Nostre Seigneur luy avoit donné nommement cette grace.

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

L'année 1634 faisant les exercices spirituels de la Compagnie, Nostre Seigneur s'apparut à luy couronné d'espines et luy dict ces mots : Habebis deinceps unctionem Spiritus in verbis tuis. Tu auuras doresnavant en

tes paroles l'onction su St. Esprit. Et l'année 1640 en son action de grace apres le Ste Messe,il vid et sentit une main quj oignoit et son coeur et les puissances de son ame d'un baume sacré:Ex qua visione summa animj mej pax et tranquillitas consecuta est, adjouste il dans ses memoires.

205 / Fort peu de jours apres cette vision,une sedition s'estant eslevé contre nous,dans le bourg St. Joseph, dans laquelle il avoit esté bien battu,et avec luy quelques uns de nos peres; les Capitaines mesmes estant les boutefeux quj allumoient la sedition,animant la populace contre nous,quj nous chargeoit d'injures,et menaceoit de nous brusler. Le soir,comme le pere remercioit dieu de tout ce quj estoit arrivé,sentant toutefois en son coeur quelque detresse provenant de la crainte que ces malheureux n'empeschassent les progres de la foy, Nostre dame luy apparut quj avoit le coeur transpercé de trois espées, et en mesme temps,il sentit une voix interieure quj luy disoit que le tres Ste Vierge avoit tousjours esté parfaitement soubmise aux volontés de dieu,quoy que souvent son coeur eust esté bien avant dans l'affliction et qu'il devoit la prendre en son adversité pour exemple de ce que dieu vouloit de luy.

Ex ipsius autographo.
Paulus Ragueneau.

L'huile de cette douceur n'esteignoit point les ardeurs de son zele,mais plustost elle l'enflammoit,et estoit un des moyens des plus puissants que dieu luy eust donné pour gagner

206 les coeurs / à la foy. Il le recognoist luy mesme en ces termes dans quelques remarques qu'il escrivit l'année 1638,faisant une reveue de l'estat de son ame: Dieu,dict il,par sa

Ex ipsius autographo.
Paulus Ragueneau.

bonté m'a donné une mansuetude, benignité et charité à l'endroict de tout le monde; une indifference à quoy que ce soit; une patience à souffrir les adversités, et sa mesme bonté a voulu que par ces talens qu'il m'a donnés, je m'advance en la perfection, et que je conduise les autres à la vie eternelle. Et partant, adjouste il, je feray doresnavant mon examen particulier, voyant sy en effect je faicts un bon usage de ces talents, dont je suis responsable. Voicy une chose bien remarquable quj luy arriva l'année 1640, durant le temps de sa retraite pour les Exercices spirituels. Il l'escript en ces termes: Envisageant l'enormité de mes pechés et leur nombre innombrable, j'ay veu

Ex ipsius autographo.

Nostre Seigneur quj, d'une misericorde infinie, m'estendoit ses bras amoureux pour m'embrasser; quj me pardonnoit le passé et s'oublioit de mes péchés; quj ressuscitoit en mon ame et ses dons, et ses graces; quj m'appelloit à son amour, et me
207 disoit ce quantesfois il a dict à S.t Paul / Vas electionis est iste, ut portet nomen meum in gentibus, ostendam illj, quantum oporteat eum pro nomine meo patj. Entendant ces paroles, le l'en ay remercié, je m'y suis offert et luy ay dict: Quid me vis facere ? fac me virum secundum cor tuum; nihil me in posterum separabit a charitate tua; non nuditas, non gladius non mors &.

C'estoit dans l'ardeur de ce zele qu'il s'offroit tres souvent à dieu, à souffrir tous les martyres du monde pour la conversion de ces peuples. O mon dieu, que n'estes vous cogneu ! escrivoit il quelque temps avant de mourir; que ce pays bar-

bare n'est il converty à vous ! que le péché n'est il aboly ! que n'estes-vous aimé !. Ouy,mon dieu,sy tous les tourments que les captifs peuvent endurer en ces pays,dans la cruauté des supplices devoient tomber sur moy,je m'offre de tout mon coeur,et moy seul je les souffriray.

Ex ipsius autographo. Paulus Ragueneau.

En un autre endroict,il escript ces mots: deux jours consecutifs j'ay ressenty en moy un grand desir du Martyre et d'endurer tous les tourments que les Martyrs ont soufferts. Ce quj luy donnoit ce courage

208 estoit d'un costé la desfiance de / soy mesme,et d'autre part la confiance en dieu,dans la conformité entiere qu'il avoit à ses divines volontés. Un jour luy demandant s'il estoit pris des Iroquois,il n'auroit pas une repugnance bien grande s'ils le faisoient despouiller nud ? Non,me respondit il,car ce seroit la volonté de dieu, et alors je ne songerois pas à moy mesme,mais à dieu. Luy demandant s'il n'avoit pas horreur du feu ? Je le craindrois,dict il,sy j'envisageois ma foiblesse,car la piqueure d'une mouche,seroit capable de m'impatienter. Mais j'espere que dieu m'assistera tousjours,et aidé de sa grace,je ne crains pas plus les tourments effroyables du feu que la piqueure d'une espingle.

Je n'aurois jamais faict de parcourir les vertus quj estoient en luy.Je puis dire avec verité que j'ay de quoy en composer une vie toute entiere,quj seroit pleine de lumieres,qu'il avoit tres grandes dans les voyes de la saincteté et des faveurs de dieu sur luy quj estoient extraordinaires,et de la fidelité continuelle avec laquelle il correspondoit à ces graces, aussy bien dans les petites choses que dans les

209 grandes, car il n'estimoit rien de petit / au service de dieu.

Sa pauvreté estoit sy despouillée,que mesme il n'avoit pas une seule medaille,ny quoy que ce soit en ce monde dont il voulut avoir l'usage sinon pour la seule necessité. L'année 1637,Nostre Seigneur luy fist veoir un superbe palais,richement basty,dans des beautés inconcevables et tant de varietés sy surprenantes qu'il en estoit ravy hors de soy,et ne pouvoit pas se comprendre soy mesme. Comme ce palais estoit vuide,ny ayant rien dedans,il luy fust donné à entendre qu'il estoit preparé pour ceux quj demeuroient dans de pauvres cabanes et quj s'y estoient condamnés pour l'amour de dieu. Ce quj le consola beaucoup.

Ex ipsius autographo.
P.Ragueneau.

Sa chasteté estoit à l'espreuve et en cette matiere ses yeux estoient sy fidelles à son coeur qu'ils n'avoient point de veue pour les objects quj eussent peu endommager la pureté. Son corps n'estoit point rebelle à l'esprit et au milieu de l'impureté mesme quj regne,ce me semble,en ce pays,il vivoit dans une innocence aussy grande que s'il fust demeuré au milieu d'un desert innacessible à ce péché. Une femme se presenta un jour à luy,en lieu assez escarté,luy portant une parole deshonneste et le souffle d'un feu/ quj ne pouvoit venir que d'un tison d'enfer,le Pere se voyant ainsy attaqué fit sur soy le signe de la croix,sans respondre aucun mot,et ce spectre deguisé soubz habit d'une femme,disparut au mesme moment.

210 Ex ipsius autographo.
P.Ragueneau.

La pureté de sa conscience estoit comme la prunelle de l'oeil quj ne peult souffrir la moindre petite poussiere,ny un seul grain de sable. Dès l'année 1630,il escript qu'il ne sentoit

en soy mesme aucune attache à aucun péché veniel,ny le moindre plaisir du monde,que sa volonté en estoit esloignée comme de son plus grand ennemy,et qu'il choisiroit plustost toutes les peines des enfers que le moindre péché,et toutesfoys,un peu après,le mesme jour,il adjouste ces mots: Ne me deus tanquam infructuosam arborem succideret,oravj ut me dimitteret adhuc hoc anno,et promisj me meliores fructus allaturum. Crainte que dieu ne me coupast par la racine,comme un arbre sans fruict,je l'ay prié qu'il me laissast encor cette année sur pied,et je luy ay promis que je luy porteroit des fruicts meilleurs que par le passé.

Il luy eschappa une foys de dire à un de nos Peres que depuis qu'il estoit aux hurons,il n'avoit recherché pas une seule
211 foys son goust / au manger. Pour moy,quoy que je l'aye pratiqué tres intimement,autant qu'homme du monde,je n'ay jamais peu recognoistre en luy aucune faute,non seulement quj fust péché,mais non pas mesme contre la moindre de nos regles. Aussy c'estoit un de ses bons propos depuis près de vingt ans Disrumpar potius quam ut voluntarie regulam ullam infringam. Et cette exactitude n'estoit pas seulement en ce quj parois - soit à la veue,mais penetroit dans le plus profond de son coeur: Nullum in corde commercium mihj habendum cum creaturis. tout le commerce de mon coeur sera avec dieu,les creatures ne me seront plus rien: Nunquam quiescam,nunquam dicam satis Je ne prendray aucun repos,jamais je ne diray que j'auray assez faict.

Plus de quinze ans avant que de mourir,dans les memoires qu'il escrivoit faisant la reveue de sa conscience de moys

moys,voicy ce qu'il dict de soy mesme: Je sens en moy un grand desir de mourir pour jouir de dieu. Je sens une grande aversion de toutes les choses créés qu'il faudra quitter à la mort. C'est en dieu seul que repose mon coeur,et hors de luy tout ne m'est rien,sinon pour luy.

Sa mort a couronné sa vie,et la perseverance a esté le cachet de sa sainctété. Il est mort aagé de 56 ans. Il nasquit le
212 25me de mars / de l'année 1593,jour de l'annonciation de Nostre dame,d'honnestes parents,dans le diocese de Bayeux. Il entra en nostre Compagnie l'année 1617,le 5me jour du moys d'octobre. Il est mort en preschant et faisant les fonctions vrayment apostoliques,et d'une mort que meritoit le premier Apostre des Hurons. Son martyre fut accomply le 16me jour de Mars 1649.

o-o-o

Ego infra scriptus Missionum Cannadensium Societatis Jesu Superior, fidem facio me suprascripta,de Patris Joannis de Brebeuf pretiosa vita,deque ejus pretiosiore morte scripsisse, anno 1649: cum tunc temporis essem Superior Missionis Huronensis. Sic omnino ut juratus affirmem,nihil in his a me scriptum,nisi de quo mihj certo constiterit,tum probatissimis, multisque testimoniis,tum ex ipsius Patris Joannis de Brebeuf autographo; tum maxime ex iis quae egomet ipse oculatus vidi certoque comperi,ab anno 1637,quo in Missionem Huronensem adveneram.cujus tunc temporis Pater Joannes de Brebeuf erat Superior; usque ad ejus felicem obitum. Haec inquam omnia juratus affirmo. Datum Quebeci die decima quarta Decembris anni 1652.

Paulus Ragueneau.

Pages du manuscrit 213; 214; 215 en blanc.

---

216 / QUELQUES REMARQUES SUR LES VERTUS DU P. de BREBEUF

PAR LE P. JOS. M. CHAUMONOT.

Le Pere Brebeuf jamais ne se plaignit,ny du froid,ny des incommodités qu'il souffrit, un hiver entier,à la Nation Neutre. Il observoit parfaitement ce que Nostre Seigneur dict à ses Apostres: MANDUCATUR QUAE APPONUNTUR VOBIS. Je ne l'ay jamais veu dedaigner aucune sagamité pour mal assaisonnée qu'elle fust,froide,chaude,claire,&. Il quittoit facilement dieu pour dieu. Je n'ay jamais veu personne moins attachée à ses devotions,quoy qu'en icelles il y fust grandement caressé de dieu. Quand il estoit question d'aider le prochain,il n'avoit esgard à aucune incommodité qu'il luy fallust souffrir: froid,chaud et lassitude quand il jugeoit qu'il y alloit du bien de quelque ame.

Son humilité luy faisoit admirer tout ce que nos peres faisoient en leurs Missions,jugeant qu'il ne faisoit rien au prix d'eux,en la sienne.Il s'informoit et mettoit mesme par escript tout ce qu'il entendoit dire à nos Peres pouvoir servir à l'advancement des Chrestiens, soit discours, &.

Il luy eschappa une foys de dire que depuis qu'il estoit aux Hurons,jamais il n'avoit recherché son goust au manger,&

Estant à la Nation Neutre pour tous matelas,linceuls et couvertes pour se garantir des grands froids de la nuict,il n'avoit qu'une petite couverte,et avec cela exposé à tous les vents des cabanes sans ENDICHON (En marge,ou lict d'escorce en forme de table sous laquelle ils couchent).

A son retour de la Nation Neutre,il coucha 6 journées dans les bois,sur les neiges,sans aucun couvert de cabanes,pendant des froids quj faisoient craquer et fendre les arbres de la forest,avec un bruict semblable à des coups de mousquets,et avec tout cela,jamais ne fist semblant de souffrir froid.

Pour comble des travaux de ce voyage,traversant durant deux journées un lac glacé,avec la charge des provisions qu'il falloit porter sur les espaules faute d'hotelleries,il tomba sur la glace d'une telle roideur,qu'il fut|long temps sans se pouvoir remuer,ny relever.Enfin avec l'assistance d'un de ses compagnons,s'estant relevé,il se trouva sy affoibly du coup qu'il receut,qu'outre qu'il se rompit une des clavicules,dont il ne parla que deux ans après au chirurgien, il ne pouvoit plus souslever les pieds de terre,tant il avoit interdict l'usage des nerfs,en sorte qu'il fut contrainct,l'espace de
219 12 lieues de chemin quj luy restoient,/ de marcher ès lieux de plat pais,en traisnant ses pieds l'un après l'autre,sans les pouvoir lever de terre, et ès rencontres de montagnes,il marchoit à 4 pattes sur la neige,tandis qu'il montoit; et lorsqu'il descendoit,il s'asseoioit sur la neige,et puis de ses mains,il s'aidoit à se faire glisser jusques au bas des montagnes. Plusieurs foys ses compagnons de voyage le voulurent soulager,s'offrant à le traisner le reste du chemin,il s'en excusa tousjours.

o-o-o

Remarques de Mons.r Gendron,chyrurgien sur la rupture des os du P. de brebeuf en une cheute,.

Je ne doubte nullement que le R.P. de Brebeuf n'aye souffert beaucoup,ayant eu la clavicule du costé gauche rompue,environ à trois doigts de l'espaule,n'ayant eu aucun soulagement de personne; estant mesme destitué de tous les accommodements quj|eussent esté necessaires en cette occasion,pour soulager

tant soit peu la partie malade; la necessité le contraignant mesme de continuer les occupations journalieres,quj ne retardoit pas peu la reduction de cette fracture; puisque remuant tant soit peu les bras,une partie de l'os,de necessité s'ecartoit et separoit de l'autre,à raison que l'os clavicu-
220 laire n'a de soy aucun / mouvement mais suit le mouvement du bras et de l'espaule,quj tire contre bas la portion quj luy est contigüe; de là sont venues les douleurs continuelles qu'il a tousjours souffertes en cette partie,mais particulierement l'espace de deux ans qu'il ne pouvoit aucunement s'aider du Bras.

QUELQUES GRACES VISIONS. ILLUSTRATIONS & AUTRES REMARQUES EXTRAITES DES MANUSCRIPTS DU P. JEAN DE BREBEUF.

Voyez "Notes" p. 191.

tant soit peu la partie malade; la mou[illegible]
messe de continuer les occupations journalières,qui ne re-
tardoit pas peu la reduction de cette fracture; puisque re-
muant tant soit peu les bras,une partie de l'os,de necessité
s'ecartoit et separoit de l'autre,à raison que,l'os clavicu-
220 laire n'a de soy aucun / mouvement mais suit le mouvement du
bras et de l'espaule,qui étoit contre eux la portion qui luy
est contigüe; de là sont venues les douleurs continuelles
qu'il a toujours souffertes en cette partie,mais particulie-
rement l'espace de deux ans qu'il ne pouvoit aucunement s'ai-
der du bras.

QUELQUES GRACES

VISIONS. INSPIRATIONS & AUTRES

REMARQUES EXTRAITES DES

MANUSCRITS DU P. JEAN DE

BREBEUF.

221 / *Haec quae sequuntur tribus his paginis, Patri Isaacio Iogues, in somnis contigere, anno 1637. hicque alieno in loco, inadvertenter inserta sunt.*
P. Ragueneau.

Undecimo Maij,quj incidebat in diem martis,pridie Vigiliae ascensionis dominj nostrj Jesu Christj,cum pomeridianis horis de lingua huronica cum P.Chastellain agerem,somno oppressus, rogavj ne gravaretur paululum,utj requiescerem. Ille in sacellum se cederem,admonuit,ibique ante sanctissimum Sacramentum aliquantulum naturae satisfacere; solere se,non sine magno pietatis sensu,dum somno opprimeretur,ante Venerabile Sacramentum conquiescere; interque dormiendum,coelestes aliquando gustare delicias. Surrexj; quodque existimarem me non sine aliqua irreverentia,coram tremenda et adoranda dej mej majestate dormire. In proximum saltum concessj,totus confusione plenus,quod alij,etiam inter dormiendum,plus deo unirentur quam ego in orationibus. Decubuj itaque inter vepreta in ipsa hora. Dormientique mihj,visus sum,solito meo more,in vesperis,psalmos cum reliquis patribus et domesticis concinere. Stabat ab una parte,P.Pijart quj januae erat proximus; ego
222 vero /sacello. Quinam ab alia parte starent et quo ordine, nescio. Ipse P.Pijart primum versum psalmj: Verba mea auribus percipe domine (neque enim bene recordor cujus) inchoavit; quem cum non posset prosequj solus, nos duo perfecimus. Expleto versu illo,jam non amplius mihj videbar esse in tuguriolo nostro,sed in loco quodam mihj ignoto,ubj jacebam. Cum de repente reliquos versus (non recordor quos) cantabant quj ad felicitatem sanctorum et delicias illas quas in regno dei

percipiunt,spectabant;tanta suavitate cantus,et tam dulcj concentu vocum et instrumentorum,ut nihil unquam simile me audisse meminerim. Immo omnis humana melodia,utcumque suavissima, sordescere in comparatione illius videatur; gravem ipsj injuriam facerem sj eam cum terrena compararem. Tamen illa tam suavi Angelorum harmonia,tanto tamque vehementj et ignito amore in deum ferebar ut cum tantam exuberantis divinj amoris suavitatem ferre non possem,corculum meum totum inexplicabilis
223 cujusdam divinj /amoris multitudine deflueret et colliquesceret: potissimum autem hunc versum,cujus optime meminj,decantarunt: Introibimus in tabernaculum ejus,adorabimus in loco ubj steterunt pedes ejus. Quo audito,adhuc semisopitus,sic mecum sum ratiocinatus,ut id verbis patris Chastellain acceptum referrem,tumque expergefactus cum essem omnia illa abierunt. Remansit tamen tanta suavitas,ut etiam num tanta dulcedinis memoria animum meum incredibilj quadam suavitate perfundat. Hoc effecit ut melius mihj videar erga supernam patriam et gaudia coelestia dominj nostrj amore affectus. Felix hora, brevis mora,neque enim puto ultra AVE et SANCTA perdurasse. Sj tanta praestas in exilio quanta in palatio. August.

Hactenus ex manuscripto Patris Isaacii Jogues.

*aplm- abbréviation pour apostolum.

Voyez "Notes" p. 191

224 / Quae sequuntur ex manuscriptis P.Joannis de Brebeuf excerpta sunt. Paulus Ragueneau.

Jan. 1630- Magnum sensj desiderium patiendj aliquid pro Christo; timuique meam reprobationem,ex eo quod nimis suaviter hactenus mecum egisset: maxime cum ipsius divinam Majestatem graviter offendissem; tunc bene de mea salute sperabo cum patiendj occasiones sese dabunt.

Die 11.- Perspectis meis peccatis,iisque gravibus et innumeris ex una parte; ex alia,mihj visus sum videre divinam misericordiam brachia extendentem ad me benigne amplectendum, praeterita mihj condonantem omnia peccata per amnistiam; bona mea opera in charitate facta,sed per peccatum mortificata exsuscitantem,atque adeo me ad summam secum amicitiam vocantem,dicentemque sicut dictum est Paulo: Vas electionis erit mihj iste,ut portet nomen meum in gentibus. Itaque gratias egi,obtulj me et dixi: Fac me,domine,virum secundum cor tuum; doce me quid me vis facere. Nihil in posterum me separabit a charitate tua; non nuditas,non gladius, non mors, &. Me Societatis sanctissimae alumnum,me Canadae futurum,sj cor-
225 respondissem,aplim; me,non quidem illo linguarum dono / predi-
tum,sed facilitate multa donatum,adeo oblitum fuisse mej ? o scelus, o foeditas ! et deformitas vitae meae !

Non agnovj ullam in me affectionem ad peccatum veniale,ita ut delecter in aliquo peccato venialj committendo.

Ne me deus tanquam infructuosam arborem succideret,oravj ut me dimitteret adhuc hoc anno et me meliores fructus allaturum.

9 februarij. Visus sum mihj subito raptus avellj ab omnibus sensibus et deo unirj. Verum cum aliqua commotione carnis et momentanea fuit illa devotio.

Die 25 Martij hujus annj 1630 complebo trigesimum septimum aetatis meae;natus sum enim anno dominj 1593,ipso annuntiationis die.

Die 20 Januarij annj 1630 vota Coadjutoris formatj emisj in sacello Collegij Rothomagensis in manibus R.P.Jacobj Bertricj Rectoris.

226 / Anno dominj 1621 Lexoniis subdiaconatum accepj mense septembrj eodem autem anno diaconatum accepj Baiociae decembrj anno vero ~~vero~~ 1622 sacerdotio insignitus Pontisarae initio quadragesimae et die Virginis Annuntiatae primum sacrificium deo obtulj Rothomagj.

In Exercitiis annj 163o 12 maij inchoatis.

Domine Jesu Christe Redemptor meus,tu me tuo sanguine et morte pretiosissima redemistj,ideo promitto me tota vita

Iltuāle = abbréviation pour "intellectuale"

mea tibj serviturum,in Societate Jesu,et nullj alij,nisi tibj aut propter te,serviturum; id quod meo sanguine et mea manu subsignavj, paratus totam vitam meam,tam libenter atque hanc guttam profundere.

Die 4 sept. 1636 in Exercitiis.
Deus pro sua bonitate decoravit me mansuetudine,benignitate, charitate erga omnes; indifferentia ad omnia,et patentia in adversis tolerandis. Vulque divina bonitas ut iis quasj mediis
227 ad perfectionem / et ad gloriam aeternam perveniam. Itaque haec erit materia examinis mej particularis videre utrum rite utar iis talentis quae mihj deus commisit.

Anno 1637.

Die Aug. 21 vel 22 aut 23 sub examen vespertinum conscientiae et litanias Virginis, visione iltuali vel imaginaria visus sum mihj videre ingentem catervam demonum,ad me venientem,ut me devorarent, aut saltem morderent.Sed nullus potuit mihj nocere.Et hi quidem quj praeibant ,similes erant equis inconsuetae magnitudinis;sed erant crine crispo et oblongo tanquam hircj et capellae; coeterorum figurarum non meminj sed hoc scio tot tamque diversas fuisse formas,adeoque terribiles ut nihil uspiam viderim simile. Duravit illa visio forte per spatium unius Miserere; non meminj me timuisse sed jacta mea fiducia in deum,dixisse: Facite quodcumque permittit vobis deus,non capillum de capite meo avelletis sine ejus nutu et imperio.

228 Ex Exercitiis annj 1645

18 Aug. Deinceps tempore communionis,ex consensu Superioris quotidie vovebo me facturum quicquid cognovero esse ad majorem gloriam dej et majus ejus obsequium.
Regulae hujus votj sunt duae. 1o- Ego ipse,cum recte,aperte et sine dubio judicabo aliquid esse ad majorem dej gloriam 2o- Superior aut pater spiritualis quos in dubio cum licebit debebo consulere.
Ad votj hujus declarationem nota 1o- Me vovere quidquid est praeceptj ita ut ubj esset peccatum mortale vj praeceptj,sit tunc etiam sacrilegium vj votj; ubj autem esset tantum peccatum veniale vj praeceptj sit etiam peccatum veniale vj votj.
Nota 2o in rebus quae sunt tantum consilij et non praeceptj in re notabilj et quae esset vehementer ad dej gloriam tunc vj votj tenere ad eam expugnandam sub peccato mortalj, in re vero non notabilj non tenere nisj sub peccato venialj.
Nota 3o- ut in re non notabilj tenear sub peccato venialj vj mej votj debet mihj certe et evidenter constare et non sub dubio quod illa res sit ad majorem dej gloriam sive id ego ipse judico ex lege divina,ex exercitiis per electionem, sive ex dictamine rationis et gratiae dej, sive id ipsum judicet Superior aut pater spiritualis.

229 / Ex Exercitiis anni 1640
Pridie quam inciperem exercitia,sive post examen,inter confitendum et postea peragendo poenitentiam, apparuerunt duo soles,summo fulgure corruscantes,in quorum medio erat Crux cujus brachia,altitudo et profunditas videbantur esse ejusdem magnitudinis,cujus materiae esset illa crux,non vidj;sed in omnibus extremitatibus alterutrum erat expressum aut lilum aut facies Cherubinj; ea autem in parte quae sursum ferebatur apparebat imago,ny fallor,dominj N.J.C. Dubitavj postea an non esset imago beatissimae Virginis. Tunc temporis sensj interius me vocarj ad crucem et mortificationem.

Sequente autem die,quj fuit 12 februarij,in lo exercitiorum meorum,cum conarer fierj in Deum notione amorosa tantum rejiceremque omnium rerum creatarum objecta,et cum propterea variis distractionibus agitarer,et molestiis afficere; visus sum mihj audire interius: Intende in J. Christum crucifixum,et ille sit deinceps basis et fundamentum tuarum contemplationum et tunc sensj me afficj erga Christum.

eodem die visus sum mihj videre faciem valde terribilem qualis est ea facies leonis,quae puto est in imagine Patris Josephj
230 /Anchietae, sed longe majorem,et paulatim excrescentem;putavj esse demonem; nec tamen ullo terrore affectus fuj,sed dixj: Age sj quid permittit tibj deus. Et signavj me,ut credo,signo crucis statimque ea species evanuit.

Die 14 tempore meditationis visus sum mihj videre Christum dominum in cruce pendentem et venientem ad me, ut eo onere se exoneraret et in humeros meos imponeret; libenter quidem supponebam humeros,sed quid actum sit nescio. Scio tantum apparuisse mihj cadaver a cruce revulsum sed non ea forma qua prius,sed quasj lepra omnino coopertum,sine forma et decore; putavj tamen esse Christj dominj nostrj corpus,quia vulnera manuum apparebant et credidj Christum crucifixum nen esse considerandum,prout ordinarie fingitur,sed quasj leprosum,in quo non erat amplius species neque decor.

Eodem die sub vesperam,cum pararem me ad meditationem de Christj perfectionibus,et variis respectibus quos ille habebat ad me ,et ego miser ad illum, putaremque omnes alios titu-
231 los ad insignem in nos ejus amorem,tanquam ad / centrum referrj debere,statim mihj visus sum videre ingentem rosam seu vitrum mirae tum magnitudinis tum varietatis,cujus omnes varietates à centro procedebant.

Eodem die 18 visus sum videre B.Virginem quasj in nube coerulea gestabat puerum Jesum,et per varias partes nubis erumpebant radij aurej mirae pulchritudinis; expectabam ut B.Virgo me presentaret Christo,sed id non factum est.

Die 23 feb. tempore examinis serotinj visus sum Mihj videre faciem quasj cujusdam hispanj, avec une fraise godronnée et un chapeau à l'espagnolle,Statim venit mihj in mentem diabolum tegi sub illa figura,meque ab oratione distrahere velle;statimque averti mentem meam alio

Die 26 ejusdem mensis,vespere inter recitandum rosarium,statim visus sum mihj videre illud tabernaculum in quo depictj sunt septem Angelj,in domo Sanctae Mariae et impellebar ad orandum. Postea mihj videbar esse in aede et sacello,et vide-
232 re reliquias quae illic sunt,et /excitatus sum ad eos omnes sanctos invocandos.

Die 9 Martij,cum post examen serotinum legerem ad focum librum spiritualem,vidj juxta domunculum Sanctae Mariae serpentem ingentem,diversis coloribus variegatum,tanquam e fluvio procedentem et domum versus adrepentem. Videbatur autem esse longitudo ei quinque aut sex cubitorum: . Ubj autem appropinquavit domuj,assurrexit et insiliit in nescio quem ex Gallis et videbatur eum auribus vel capillis trahere,cum unus nescio quis ex patribus,a tergo accurrens,serpentem dorso apprehensum allisit in terram; cum autem omnes illj insultarent derepente tota illa visio disparuit.

Postea vidj,derriere le pignon de la maisonnette de Ste Marie, vidj quatuor canes mirae magnitudinis,à oreilles pendantes. Ils estoient assis sur leur derriere,et regardoient vers la cabane. Deux estoient de poil fumé et deux de couleur brun violet. Je ne vis pas plus que cela.

Die XI Martij cum inciperem examen matutinum,coram sancto Sa-
233 cramento,vidj Jesuitam,nescio quem ,in aere / elevatum,eo modo quo pinguntur ordinarie nostri patres,à demj corps,sed circumdatum ingentj lumine,non autem multo post,ex capite illius Jesuitae,processerunt cornua,tanquam cancrj,denique totum caput mutatum est in cancrum fluvialem,ut patebat ex multiplicitate pedum,et pendoit en bas vers la terre. Non diu duravit haec visio;summo vero timore et tremore me affecit, ne ego essem ille miser Jesuita,in quo tam terribilis mutatio fierj debet.

Die 21 Martij 1640 cum essem in residentia Sanctj Josephj in oratione serotina,vidj ex summitate altaris procedere nescio quid humana,ut videbatur facie quod erat alatum et volitando se librabat et sustinebat in aere,sed longe progredj non; poterat.eo quod,a tergo,fune aliquo,aut alia vj retineretur; putavj initio,ubj cepit apparere et volare,quatuor alis id esse praeditum,sed postea duas tantum notavj. Putavjque,ea visione,denotarj me aut aliquem alium quj cum ad rerum coelestium contemplationem volare niteretur,terrenis quibusdam affectibus adhuc detineatur quominus eo quo tendit pervenire posset.

234 /Die 30 Martij cum post missam intus me collegissem ut Christum in me loquentem audirem,mihj visus sum videre manum quamdam nescio quo oleo cor meum linientem et omnia interiora mea Ex qua visione,summa animj mei pax et tranquillitas consequuta est.

Aprilis XI cum in residentia S^ti^ Josephj exorta fuisset seditio,in qua petrus boucher vulneratus in brachio fuerat

et pater chaumonot et ego vapulassemus; omnesque injuriis affectj,nimis territj,et exire a vico jussj fuissemus,ab Ondihoahorea et aliis ejus vicj ducibus; sero cum de iis omnibus deo gratias agerem,et licet animo inquietus,et estant en detresse, tamen voluntatem meam divinae conformare studerem,visus sum mihj videre B.Virginem,eo modo quo depingitur desolatam et tribus ehsibus in corde vulneratam: sensique interius quasj mihj diceretur: Beatissimam dej matrem,etsj valde afflicta fuisset,fuisse tamen semper cum divina voluntate perfectissime conformem mihique exemplum esse debere in omnibus adversitatibus.

Nono Maij cum essem in vico Josephj,quasj in deum raptus sum
235 vehementibus amoris actibus,et movebar /ad deum quasj amplexandum,tunc nescio quid mihj apparuit sub specie vetulae, quae me cito amplectens,caput suo capite ita mihj obtundebat, ut mihj doleret. Tunc ego suspicatus vetulam illam daemonem esse,signo crucis frontem munij,et tunc illa vetula procul stans non est ausa amplius ad me accedere.

Per eos dies quibus fuj Teanonsteïaë,saepius abripiebar in deum amoris motibus.

Le dix septiesme du mesme, pendant le jour,en priant dieu,je me sentis eslever l'esprit a considerer une croix faicte de la façon qu'est celle quj est à Ste Marie,où sont enchassées des reliques des lieux de la terre S^{te}.ou comme certaines croix qu'on faict en estoilles. Cette vision dura longtemps, et pendant icelle je n'eus autre pensée,sinon que dieu me vouloit envoyer quelque nouvelle croix.

Le 4me d'aoust,estant de retour de l'enterrement de nostre feu Chrestien,le soir pendant l'examen j'eus diverses visions
236 / Je ne me souviens point du tout de la 1re. La deuxiesme me faisoit veoir comme un pavillon ou dome quj descendoit du ciel et se posoit sur la fosse de nostre Chrestien,et puis il me sembloit qu'on retroussoit ce mesme pavillon par les deux bouts et qu'on le tiroit en hault,comme sy on l'eust voulu eslever au ciel.Je ne vis pas neamoints qu'il fut eslevé,ny les personnes quj le tiroient. Cette vision dura assez long temps et aboutit là. Le sentiment que j'eus pour lors,est que dieu vouloit donner à entendre l'estat de l'ame de ce bon Chrestien.

Le 12 ou 13 d'aoust,il me sembla veoir une haulte montagne toute couverte de S^{tes}. Je ne scay s'il y paroissoit quelques S^{ts},mais plus veritablement il me semble que ce n'estoient que des sainctes. Elles estoient disposées sur cette montagne en façon d'amphiteatre,en sorte que depuis le pied de la montagne jusques au sommet,les rangs alloient dimunuant jusques à ce qu'ils fussent reduicts à l'unité quj estoit N.dame,laquelle estoit assise sur le couppeau de la dicte colline.
237 Venit mihj in mentem / tunc noster Josephus Chihoatens8a, sed eum non animadvertj in isto colle.Putavj denotarj excellentiam B.Virginis supra omnes sanctos.

Le 27 d'Aougst,le soir,en disant les litanies,je vis la figure d'un homme quj estoit pendu en l'air,mais à la renverse en sorte que la teste pendoit en bas et les pieds en hault. Il me semble que les pieds n'estoient point attachés à rien, ains seulement que cet homme estoit soutenu en l'air,en cette posture. Pour lors je ne distinguois pas quj estoit ce personnage.Mais incontinent après,je vis et cogneu distinctement un certain homme,soit que ce fut le mesme que le premier,ou bien un autre,lequel estoit assis et avoit le visage tourné vers la terre,et estoit tout couvert de grosses pustules,à guise de certains malades quj pendant la contagion se voyoient couverts,non d'une verolle platte,mais de gros grains. Et non seulement il estoit couvert en son visage et en son corps de cette lepre ou verolle,mais aussy l'air d'autour de luy. Et je doubte s'il paroissoit point quelqu'un un peu esloigné de luy,desjà infecté de la mesme contagion. / Venit mihj in mentem hac visione denotarj statum luctuosum infelicis hujus animae et luem ex istius hominis consortio ad alios promanentem.

Le 31me d'Aougst,le soir,pendant les litanies et l'examen,je vis premierement une cotte de femme d'une ravissante beauté, tant à cause de l'estoffe quj paroissoit admirable qu'à cause des enrichissements et broderie d'or et de perles quj estoient dessus. De cette cotte estoit revestue une dame que je ne doubtay point estre N.Dame; mais je ne voyois point sa face, et mon esprit estoit entierement occupé et ravy en la veue et consideration de ce riche cotillon quj estoit merveilleusement ample. Enfin la pensée m'estant venue pourquoy je ne regardois pas cette dame en face,je levay en hault les yeux de l'esprit,et me sembla veoir comme une haulte et venerable statue,couverte d'un voile et d'une couronne dessus,en la façon qu'on a coutume de representer la glorieuse Vierge. Mais cette vision ne dura gueres et ne fut pas sy distincte.

En second lieu à costé de N.Dame se vint à entrouvir comme un
239 grand globe dont le dedans estoit orné de tant et de / sy diverses beautés et sy surprenantes et ravissantes que je ne les peux concevoir,et ne les scavoir expliquer. Il n'y avoit aucuns flambeaux et cependant tout y reluisoit. Je n'ay jamais rien veu de semblable,ny mesme lu. La 1re idée quj me vint à l'ouverture de ce globe fut que c'estoit la mesme vision que j'eus d'une horloge avec infinis ressorts. Mais c'estoit tout autre chose.Les sentiments que j'eus pour lors furent d'admiration,d'amour de dieu et de crainte d'estre trompé.

Le 17me de novembre allant à la Nation neutre,le soir auparavant que d'arriver,en priant dieu,mihj visus sum videre multas Angelorum facies coram me positas.

Le 13me de decembre estant à Andachkhroeh chenusohahissen, en faisant,ce me semble,mon examen,je vis comme un squelette quj s'enfuioit de moy: an autem procederet ex me,vel aliunde

tantum ad me accessisset,nescio; unum scio quia cum vidj,prope me stabat,et statim abiit.

240 / Le 16me Janvier 1641 in somnis putabam me esse cum B.P.Cotono,quj dixit mihj sibj postera die causam dicendam coram judicibus; tunc autem dixj,mihj quoque causam proximis diebus fore dicendam,et tamen me nondum de ea deffendenda cogitasse. Evigilans autem putavj B.P. mihj propitium futurum coadjuturum in causa dicenda.

Le 7me fevrier,visae quasj duae manus junctae in signum foederis. Visa etiam quasj media pars globj. Tunc etiam,ut credo, vel aliquot diebus,intra preces serotinas,visus sum mihj videre multas cruces,quas lubenter amplectebar. In sequentj nocte, cum in oratione studerem me conformare divinae voluntati et dicerem: Domine fiat voluntas tua, audivj quasj vocem mihj dicentem : Tolle, lege. Mane igitur facto cepj in manibus libellum illum aureum de Imitatione Christj,et incidj in caput de Regia via sanctae crucis. Ex eo consecuta est in anima mea,magna pax et quies in casibus occurentibus.

Octavo octobris annj 1644,in sacello B.Mariae apud hurones,sero dum preces fierent,ante coenam,mihj visus sum videre,quasj maculas quasdam sanguineas aut violaceas in vestibus omnium nostrorum et meis etiam,ita ut nemo exciperetur; cum autem id admirarer venit mihj in mentem omnes justitiae nostrae quasj pannus menstruatas.

o-o-o

Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu ad id a R.P. Paulo Ragueneau missionis hujus Sup^{re} delegatus suprascripta hoc quaternione a pagina 217^{a} ad 240 contenta attente et accurate perlecta autographis Patris Jos.Mar.Chaumonot; Franciscj Gendron chyrurgi; ac demum ipsius Patris Joannis de Brebeuf manu scriptis omnino conformia esse,juratus affirmo. Datum Kebeci in nova Francia die 25 Aug. 1652.

Joseph Poncet Jhs.

Ego idipsum affirmo. Paulus Ragueneau.

241 / Descript de la Relation de l'an 1649.

De la Prise et Desolation de la Mission de St Jean par les Iroquois et de La Mort du Pere CHARLES GARNIER quj y estoit en Mission.

Dans les Montagnes que nous nommons la Nation du petun,nous y avions depuis quelques années deux Missions. En chacune il y avoit deux de nos Peres; la plus frontiere à l'ennemy es-toit celle quj portoit le nom de St Jean,dont le bourg prici-pal quj s'appelloit du mesme nom,estoit d'environ cinq à six cents familles. C'estoit un champ arrousé des sueurs d'un des plus excellents Missionnaires quj ait esté en ce pays,le P. Charles Garnier.quj le dévoit aussy arrouser de son sang, puisqu'il y est mort avec son troupeau qu'il a conduit luy mesme jusques dans le paradis. Le jour approchant auquel dieu vouloit faire une Eglise triomphante de celle quj jusques

242 alors avoit tousjours /esté dans les combats,et quj pouvoit porter le nom d'une Eglise vrayment souffrante. Nous en eusmes nouvelles sur la fin du moys de novembre par deux Chrestiens Hurons,eschappés d'une bande d'environ trois Iroquois,quj nous dirent que l'ennemy estoit encor ir-cents résolu quelle demarche il prendroit,ou vers la Nation du pe-tun ou contre l'isle où nous estions. Là dessus nous nous tenons en estat de deffense et arrestames nos Hurons quj pre-noient dessein de sortir en campagne,pour aller au devant de cet ennemy. En mesme temps nous fismes porter cette nouvelle à ceux de la Nation du petun,quj la receurent avec joye, envisageant cette troupe ennemie comme desjà vaincué,et

comme une matiere de leur triomphe. Ils l'attendent quelques jours de pied ferme; puis s'ennuyant que la victoire fust sy tardive à les venir trouver,ils voulurent luy aller au rencontre,au moins les habitans du bourg de S^{t}Jean,hommes de main et de courage.Ils hastent leur sortie,craignant que l'iroquois ne leur eschappe,le voulant surprendre lorsqu'il est encor en chemin. Ils partent le cinquiesme jour du moys de decembre.et prennent leur route vers le lieu d'où ils attendent l'ennemy;
243 mais l'ennemy ayant pris un detour ne fut pas / rencontré,et par un surcroist de malheur pour nous,comme il faisoit ses aproches du bourg,il fist prise d'un homme et d'une femme,quj venoient d'en sortir. Il apprend de ces deux captifs l'estat de la place et scait qu'elle est despourvue de la meilleure partie de son monde. Sans delay,il haste le pas,pour y mettre tout à feu et à sang,l'occasion luy en estant sy favorable.

Ce fut le septiesme jour du moys de decembre dernier de l'année 1649 sur les trois heures de l'après midy,que cette troupe d'iroquois parut aux portes de ce bourg. L'espouvante et la terreur se jette incontinent dans tout ce pauvre peuple, despouillé de ses forces,quj se trouve vaincu lorsqu'il pensoit estre vainqueur. Les uns prennent la fuitte,les autres sont tués sur la place; le feu en donna à plusieurs les premieres nouvelles quj consommoit desjà une partie de leurs cabanes. Quantité furent pris captifs;mais l'ennemy victorieux craignant le retour des guerriers quj luy estoient allés au rencontre,hastoit sy precipitamment sa retraite,qu'il fit
244 main basse sur tous les vieillards et enfants,et sur tous/

ceux qu'il ne jugeoit pas pouvoir le suivre assez promptement en sa fuitte.

Ce furent des cruautés inconcevables.On arrachoit à une mere ses enfants pour les jetter au feu;d'autres enfans voyoient leurs meres assommées à leurs pieds,ou gemissantes dans les flammes,sans qu'il leur fust permis,ny aux uns ny aux autres, d'en tesmoigner aucune compassion. C'estoit un crime de respandre une larme,ces barbares voulans qu'on marchast dans la captivité,comme ils marchoient dans leur triomphe. Une pauvre mere Chrestienne,quj pleuroit la mort de son enfant,fut tuée sur la place,à cause qu'elle avoit encore de l'amour et qu'elle ne pouvoit estouffer assez tost les sentimens de la Nature.

Le Pere Charles Garnier restoit alors seul de nos peres dans cette Mission,lorsque les ennemis parurent. Il estoit actuellement occupé à instruire ce peuple dans leurs cabanes qu'il visitoit. Il sort au bruict de cet alarme; il va droict à l'eglise,où il trouve quelques Chrestiens.Nous sommes morts, mes freres,leur dict il,priez dieu et prenez la fuitte / par où vous pourrez eschapper.Portes votre foy avec vous le reste de vos vies,et que la mort vous trouve songeans à dieu. Il leur donne sa benediction,et ressort promptement pour aller au secours des ames. Pas un ne songe à la deffence,tout estant dans le desespoir. Plusieurs trouvent une issue favorable pour leur fuitte; ils invitent le Pere de fuir avec eux;mais il est retenu par les liens de la charité; il s'oublie de soy mesme, et il ne pense qu'au salut du prochain;son zele le portoit et le faisoit courir partout soit pour donner l'absolution aux

Chrestiens qu'il avoit au rencontre,soit pour chercher dans les cabanes toutes en feu des enfants,des malades et des Cathecumenes sur lesquels il respandoit les eaux du St baptesme au milieu de ces flammes,son coeur ne brusloit d'autre feu que de l'amour de dieu.

Ce fut dans ces emplois de saincteté qu'il se vid accueilly de la mort,qu'il envisageoit sans la craindre ny sans reculer d'un seul pas. Un coup de fusil le perça d'une balle,un peu au dessoubz de la poictrine;une autre balle du mesme coup luy
246 deschira le petit ventre,et luy donna dans une cuisse/ dont il fut terrassé. Mais son courage n'en fut pas abattu. Le barbare quj avoit faict ce coup,le despouilla de sa soutanne et le laissa nageant dedans son sang,afin de suivre les autres fugitifs. Ce bon pere,fort peu de temps apres,fut veu joindre les mains,faisant quelques prieres,puis tournant la teste ça et la,il apperceut à dix ou douze pas de soy,un moribond,quj venoit aussy bien que luy, de recevoir le coup de la mort,mais quj avoit encor quelque reste de vie;l'amour de dieu et le zele des ames est encor plus fort que la mort. Il se met à genoux; puis ayant faict quelques prieres,il se leve avec peine et se porte le mieux qu'il peult vers cet agonisant pour l'assister à bien mourir. Il n'avoit pas faict trois ou quatre demarches qu'il retombe encor assez rudement: il se leve pour la seconde foys et se met encor à genoux et poursuilt son chemin. Mais son corps espuisé de son sang quj sort en abondance de ses playes n'est pas sy fort que son courage. Il retombe pour la troisiesme foys,n'ayant faict que quatre ou cinq pas. Nous n'avons peu scavoir ce qu'il fit du depuis.

247 Une bonne Chrestienne quj /nous a faict fidellement tout ce

En marge : Ei nomen Martha te endiotrah8i 48 circiter annos nata,pia et religiosa quae id sancte affirmavit et mihi et multis aliis et cui animam agenti,post tres circiter menses ab acceptis vulneribus,ego ipse cum adessem,iterumque interrogarem ipsam vera ut referret constanter affirmavit ita esse ut dixerat. Paulus Ragueneau.

Raport,n'en ayant pas veu davantage,à cause qu'un Iroquois la surprit elle mesme,et luy deschargea sur la teste un coup de hache d'armes quj la terrassa sur le lieu,quoy que depuis elle en soit eschappée. Le Pere receut quelque tempa apres deux coups de haches sur les deux temples,de part et d'autre,quy enfoncoient dans la cervelle. C'estoit la rescompense la plus riche qu'il esperast de la bonté de dieu pour tous les services passés. Son corps fut despouillé et delaissé tout nud sur la place.

Ii fuere Pater Leonardus Garreau et Pater Adrianus Grelon.

Deux de nos peres quj estoient dans la Mission la plus voisine, receurent quelques restes de ces pauvres Chrestiens fugitifs quj y arrivoient hors d'haleine, plusieurs tout couverts de leur sang. Toute la nuict ce ne furent qu'alarmes,dans la crainte où tout le monde estoit d'un semblable malheur.Sur le commencement du jour,on apprint par quelques espions que l'ennemy s'estoit retiré. Ces deux peres partent des le mesme moment afin de veoir eux mesmes de leurs yeux,un spectacle bien triste,mais toutesfoys digne de dieu. Ils ne trouvent que des cadavres,les uns dessus les au-

248 tres,et de pauvres Chrestiens les uns quj achevoient /de se consommer dans les reliques deplorables de ce bourg tout en feu; les autres noyés dans leur sang;et d'aucuns quj avoient

quelque reste de vie,mais tout couverts de playes,quj n'attendoient rien que la mort,benissants dieu dans leur malheur.Enfin au milieu de ce bourg desolé,ils y aperceurent le corps qu'ils y estoient venus chercher:mais sj peu connoissable, estant tout couvert de son sang et des cendres de cet incendie,qu'ils passoient outre;mais quelques sauvages Chrestiens recogneurent leur pere quj estoit mort pour leur amour, Ils l'enterrent au mesme lieu où avoit esté leur eglise,quoy qu'il n'en restast aucune marque,le feu ayant tout consommé.

La pauvreté de cet enterrement fut grande,mais sa sainteté n'en fut pas moindre. Ces deux bons peres se despouillerent d'une partie de leurs habits pour en couvrir le mort;et ne pouvant faire davantage,à moins que de s'en retourner tous nuds.

Ce fut un bien riche despost pour un lieu sy abandonné que le corps d'un sy grand serviteur de dieu;mais ce grand dieu trouvera bien les moyens de nous reunir tous dans le ciel,puisque
249 ce n'est qu'uniquement pour son amour que / nous sommes ainsy dispersés,et durant nostre vie,et apres nostre mort.

La crainte que l'ennemi ayant faict quelque feinte,ne retournast sur ses brisées,obligea tout ce convoy de charité de repartir le mesme jour et sans delay,et retourner en haste d'où ils estoient partis,sans boire et sans manger,par des chemins fâcheux,et en une saison bien penible,la neige ayant desjà couvert la terre.

Deux jours apres la prise et l'incendie de ce bourg,les habitans retournerent quj ayans trouvé la demarche qu'avoit pris

l'ennemy,par un autre chemin,s'estoient doubter du malheur arrivé.Mais ils le virent de leurs yeux,et à la veue des cendres et des corps morts de leurs parents,de leurs femmes et de leurs enfants,ils furent une demie journée dans un profond silence; assis à terre,à la sauvage et sans lever les yeux ny pousser mesme aucun souspir, comme des statues de marbre,sans paroles, sans regards et sans mouvement;car c'est là le deueil des sauvages,au moins des hommes et des guerriers;les larmes,les plaintes et les cris estant,disent ils,pour des femmes.

250 / La perte du pasteur et du troupeau nous ont esté sensibles; mais il fault qu'en l'un et en l'autre,nous adorions et nous aimions les conduites de dieu sur nous et sur nos eglises;et que nous soyons disposés d'agréer jusques à la fin tout ce qu'il voudra.

Ego infra scriptus Missionum Cannadensium Societatis Jesu Superior,fidem facio me supra scripta,de Patris Caroli Garnier gloriosa nece,scripsisse,anno 1650,cum tunc temporis essem Superior Missionis Huronensis. Sic omnino ut juratus affirmem,nihil in his a me scriptum nisi de quo mihi certo constiterit,probatissimis testimoniis,plane ut oculatus ferme testis possim dici, id ita esse juratus affirmo. Datum Quebeci die decima quinta Decembris anni 1652.

Paulus Ragueneau.

---

251 / ABREGE DE LA VIE DU R.P. CHARLES GARNIER.

Le Pere Charles Garnier nasquit à Paris l'année 1605. Il entra en nostre Compagnie l'année 1624. Et ainsy il n'avoit gueres plus de quarante et quatre ans,le 7me de decembre 1649,jour auquel il mourut,dans l'employ vrayment apostolique,dans lequel il avoit vescu depuis l'an 1636,qu'il quitta

la france et monta dans le pays des Hurons.
Des son enfance,il avoit eu des sentiments de pieté tres ten-
dres,et principalement un amour filial envers la Ste Vierge,
qu'il appelloit sa Mere. C'est elle (disoit il) quj m'a por-
té dessus ses bras,dans toute ma jeunesse,et quj m'a mis dans
la Compagnie de son fils. Il avoit faict un voeu de soustenir
jusques à la mort son Immaculée conception; il est mort à la
veille de ceste auguste feste pour aller la solemniser plus
augustement dans le ciel.
252 /Des son novitiat,il paroissoit un ange,sa modestie estant sy
rare qu'on le proposoit à tous les autres comme un miroir de
sainctetéIl avoit eu de tres grandes difficultés à obtenir
permission de son pere pour entrer en nostre Compagnie.Mais
elles furent bien plus grandes,lorsque dix ans apres cette
premiere separation,il fallut luy en faire agréer une seconde
plus sensible:quj estoit son despart de la france pour venir
en ces Missions du bout du monde. Nos Superieurs ayant desiré
que son pere y donnast son consentement,à cause des obliga-
tions que luy avoit nostre Compagnie. Son voyage en fut retar-
dé d'un an tout entier: mais ce ne fut que pour enflammer ses
desirs. Jour et nuict,il ne songeoit qu'à la conversion des
sauvages et à y consommer sa vie jusques au dernier souspir.
Il pleut à dieu des lors de luy donner des presentiments de
la mort quj luy est arrivée,mais sy puissants,sy doux et sy
aimables que je puis dire que des lors,il estoit mort vrayment au
monde et que le monde luy estoit comme un cadavre mort,pour
lequel on n'a plus que de l'horreur et du degoust. Il fut
253 donc un an tout entier pour /combattre tous les efforts de

la nature et son bon pere quj ne pouvoit entendre à une sy dure separation. Il y employa et amis,et larmes,et prieres,et des mortifications continuelles. Enfin il obtint ce grand coup du ciel avec tant de joye de son coeur,qu'il estimoit cette journée la plus heureuse qu'il eust eue toute sa vie.

Passant la mer,il fist dans le navire des conversions notables,entr'autres il fut adverty qu'il y avoit parmy les matelots un homme sans conscience,sans religion et sans dieu,quj fuioit tout le monde,et que tout le monde fuioit. Il y avoit plus de dix huict ans qu'il ne s'estoit confessé. Le Pere porté de son zele ordinaire,entreprit cette humeur noire et cet homme desesperé; et apres mille tesmoignages de charité qu'il luy rendit par toutes sortes de soins,d'instructions et de bons offices,enfin il le gaigna et luy fist faire une confession generale et il le mit en une sy grande paix et joye de conscience,que tout le monde en fust estonné et touché. Des qu'il fut arrivé aux hurons,on eut en sa personne un ou-
254 vrier infatigable,remply de tous les dons de la nature /et de la grace quj peuvent rendre un missionnaire accomply. Il posseda la langue des sauvages en un degré sy eminent qu'ils l'admiroient eux mesmes. Il entroit sy avant dans les coeurs, et avec une eloquence sy puissante qu'il les ravissoit tous à soy. Son visage,ses yeux,son ris mesme,et tous les gestes de son corps ne preschoient que la saincteté. Mais son coeur parloit plus hault que ses paroles et se faisoit entendre, mesme dans son silence.J'en scay plusieurs quj se sont convertis à dieu,au seul regard de son visage quj estoient

vraymment angeliques et quj donnoient de la devotion et des impressions de chasteté à ceux quj l'abordoient,soit qu'il fust en prieres,soit qu'il parust rentrer en soy,se recueillant de l'action d'avec le prochain, soit qu'il parlast de dieu, soit mesme lorsque la charité l'engageoit dans d'autres entretiens quj donnaient quelque relasche à son esprit,l'amour de dieu quj regnoit en son coeur animoit tous ses mouvements et les rendoit divins.

Ses vertus estoient heroiques,et il ne luy en manquoit pas une de celles quj font les plus grands S^ts^; une obeissance accomplie,capable de tout faire et preste à ne rien faire,sy
255 /son Superieur ne vouloit. Une humilité sy profonde,que quoy que tout fust eminent en luy,non seulement il s'estimoit le plus indigne de cette Mission,mais il croioit que dieu le punissoit terriblement de ses infidelités,lorsqu'il voyoit quelqu'un avoir quelque opinion de luy,ce luy estoit un des tourments des plus sensibles quj peust luy arriver. Et je scay que souvent en ces rencontres,pour donner à ces mesmes personnes de bas sentiments de soy mesme,il leur descouvtoit ses difficultés et ce quj donnoit plus d'horreur de soy mesme,croyant qu'ensuite,on le deust avoir en horreur. Son oraison estoit sy respectueuse en la presence de dieu,et sy paisible,dans le silence de toutes ses puissances,qu'â peine souffroit il la moindre distraction,quoy qu'au milieu des emplois les plus dissipants. Ce n'estoient que colloques,qu'affections,et qu'amour,des le commencement de l'oraison,et ce feu s'alloit allumant tousjours jusques à la fin.

Sa mortification estoit esgalle à son amour. Il la cherchoit

et nuict et jour; tousjours couché dessus la dure,et portant tousjours sur son corps quelque partie de la croix,qu'il cherissoit durant sa vie,et sur laquelle il desiroit mourir.

256 Chasque foys /qu'il retournoit de ses missions,il ne manquoit jamais de faire racerer les pointes de fer d'une ceinture toute herissée de molettes d'esperon,qu'il portoit sur la chair nue.Et outre cela tres souvent,il usoit d'une discipline de fer,armée aussy de pointes tres aigues. Son vivre n'estoit autre que celuy des sauvages,c'est à dire le moindre qu'un miserable gueux peult esperer en france. Cette derniere année de famine,le gland et les racines ameres,luy estoient des delices,non pas qu'il n'en sentist les amertumes,mais il les savouroit avec amour,quoy que tousjours il eust esté un enfant chery et d'une maison riche et noble,et tous les amours de son pere; eslevé des le berceau en d'autres nourritures que celles des pourceaux. Mais tant s'en fault qu'il s'estimast miserable dans ce grand abandon de toutes choses où il estoit et qu'il eust voulu dire ce que disoit l'Enfant prodigue: Quantj mercenarij in domo patris mej abundant panibus; ego autem hic fame pereo, qu'au contraire il s'estimoit heureux de tout souffrir pour dieu.

Dans les dernieres lettres qu'il m'escrivit trois jours avant
257 sa mort pour response à une demande que je luy faisoit / touchant l'estat de sa santé et s'il n'estoit pas à propos qu'il quittast pour quelque temps sa Mission,afin de venir nous revoir et reparer un peu ses forces. Il me respondit tres au long quantité de raisons quj l'obligeoient de demeurer en sa Mission,mais raisons quj ne prenoient leurs forces que de

l'esprit de charité et du zele vrayment apostolique dont il estoit remply.

Il est vray (m'adjoustoit il) que je souffre quelque chose du costé de la faim,mais ce n'est pas jusques à la mort. Et dieu mercy,mon corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur. Ce n'est pas de ce costé là que je crains,mais ce que je craindrois davantage seroit qu'en quittant mon troupeau,en ces temps de miseres et dans ces frayeurs de la guerre qu'il a besoin de moy plus que jamais,je ne manquasse aux occasions que dieu me donne de me perdre pour luy,et qu'en suitte,je ne me rendisse indigne de ses faveurs. Je n'ay que trop de soin de moy mesme (adjoustoit il) et sy je voyois que les forces fussent pour me manquer,puisque Vostre Reverence me le commande,je ne manquerois pas de partir,car je suis tousjours prest de tout quitter pour mourir dans l'obeissance où dieu me veult. Je ne descenderay jamais de la croix
258 /où sa bonté m'a mis.

Ces grands desirs de saincteté avoient creu avec luy des son bas aage. Pour moy,l'ayant cogneu depuis plus de douze ans qu'il respandoit devant moy tout son coeur comme il faisoit devant dieu mesme,je puis dire avec verité qu'en toutes ces années,je ne crois pas que hors le sommeil,il ait esté une seule heure sans ces desirs ardents et vehements de s'advancer de plus en plus dedans les voyes de dieu,et d'y advancer son prochain. Hors de cela,rien au monde ne le touchoit,ny parents,ny amis,ny repos,ny consolation,ny peines,ny fatigues. Son tout estoit en dieu,et hors de luy tout ne luy estoit rien.

Il prenoit des malades et les portoit sur ses espaules une ou deux lieues,pour leur gaigner le coeur et pour avoir occasion de les baptiser. Il faisoit les dix et les vingt lieues,durant les chaleurs de l'esté les plus excessives et par des chemins dangereux,où sans cesse les ennemis faisoient quelque massacre; il couroit hors d'haleine apres un seul sauvage quj luy servoit de guide,pour aller baptiser quelque moribond ou quelque captif de guerre qu'on devoit brusler le jour mesme.

Il a passé des nuicts entieres dans des esgarements et des
259 chemins perdus,au milieu des neiges / profondes et des plus grands froids de l'hiver,sans que son zele fust arresté d'aucune saison de l'année.

Durant les maladies contagieuses qu'on nous fermoit partout les portes des cabanes,et qu'on ne parloit d'autre chose que de nous massacrer,non seulement il marchoit teste baissée où il scavoit qu'il y eust une seule ame à gaigner pour le paradis. Mais par un exces de ce zele et une industrie de charité il trouvoit les moyens de s'ouvrir tous les chemins qu'on luy fermoit,de rompre tous les obstacles,quelques foys avec violence. Mais ce quj estoit de plus divin en tout ce procédé, quj n'avoit rien de la prudence humaine,c'est que,des son entrée,il gaignoit les esprits farouches d'une seule parole,et qu'il venoit à bout de son dessein.Rien ne le rebutoit,et tousjours il esperoit en bien des ames les plus desesperées.

Il avoit un recours particulier aux Anges,et en ressentoit des secours tres puissants. Des sauvages qu'il alloit assister à l'heure de la mort,l'ont veu accompagné d'un jeune homme,disoient ils,d'une rare beauté et d'un esclat majestueux,quj se tenoit à son costé et quj les animoit à obeir aux instructions du pere.Ces bonnes gents n'en pouvoient dire davantage et de-
260 mandoient quel estoit ce compagnon quj ravissoit ainsy /leur coeur. Ils ne scavoient pas que les Anges font plus que nous dans la conversion des pecheurs,quoy que pour l'ordinaire,leur operation ne soit pas sy visible.

Son inclination la plus grande c'estoit à assister les plus abandonnés; et quelque humeur rebutante que peust avoir quel-

qu'un, sy chetif et impertinent qu'il peust estre,,il sentoit esgallement pour tous des entrailles de mere,n'obmettant mesme aucun acte de misericorde corporelle qu'il peust pratiquer pour le salut des ames. On l'a veu panser des ulceres sy puantes et quj rendoient une telle infection que les sauvages et mesme les parents plus proches des malades ne les pouvoient souffrir; luy seul y mettoit la main tous les jours,en essuioit le pus et nettoyoit la playe,deux et trois mois de suitte avec un visage quj ne respiroit que charité,quoy que souvent il vist tres bien que ces playes estoient incurables. Mais, disoit il,plus elles sont mortelles,plus j'ay de pente à en prendre le soing,afin de conduire ces pauvres gents jusques à la porte de Paradis,et afin d'empescher leur cheute dans le péché,en un temps,quj est pour eux le plus perilleux de la vie.

Il n'y avoit dans tout le pays des hurons aucune Mission
261 / où il n'eust esté,et il en avoit commencé plusieurs,nommement celle où il est mort. Il agissoit avec les sauvages dans une grande prudence et avec une douceur de charité quj scavoit tout excuser et tout supporter quoy qu'elle n'eust rien de lasche.

Il n'avoit aucune attache à son travail,ny aux personnes,ny aux lieux,ny aux emplois,mais envisageant la volonté de dieu esgallement en toutes choses; en quelque lieu qu'il fust,quelque occupation que l'obeissance luy ordonnast,des ce mesme moment,il s'y portoit avec courage,avec constance et comme un homme quj n'avoit plus d'autres pensées au monde,sinon de trouver dieu où on vouloit qu'alors il le cherchast. Souvent on luy

a faict quitter le soin des Missions,où estoit tout son coeur pour labourer la terre, pour servir d'un homme de voicture,et traisner sur les neiges comme un cheval à la charue; pour prendre le soin des malades;pour avoir soin de la cuisine; pour aller chercher,ça et là dans les bois,quelques raisins sauvages,et faire les dix à douze lieues pour en trouver sa charge,et pour en retirer,apres de longs travaux à peine ce qu'il fault de vin pour celebrer quelques Messes le reste de
262 l'année. Partout il estoit esgal à soy mesme,et à /le veoir on eust jugé qu'il n'avoit point d'autre inclination,sinon pour ce qu'on luy voyoit faire,et que c'estoit là le vray employ où il fut appellé de dieu. On ne fera rien (disoit il) pour le salut des ames,sy dieu ne se met de la partie avec nous. Quand c'est luy quj nous y applique par la conduite de l'obeissance,il est obligé de nous assister. Et avec luy,nous y ferons ce qu'il attend de nous. Mais quand c'est nous quj avons choisy un employ,fut il le plus saint de la terre,Dieu n'est pas obligé d'estre de la partie. Il nous laisse à nous mesmes; et de nous mesmes que pouvons nous sinon un rien,ou le péché quj nous met audessoubz de rien. Il n'estoit pas tellement attaché à la conversion des hurons,que son coeur ne se transportast aux nations les plus esloignées,n'y eust il que les enfants à baptiser,quj,disoit il,sont un gain certain pour le ciel. Il nous disoit souvent qu'il eust esté bien aise de tomber entre les mains des Iroquois et d'estre leur captif. Que s'ils l'eussent bruslé tout vif,il eust eu pour le moins ce loisir là de les instruire autant de temps qu'ils prolongeroient ses tourments; que s'ils luy eussent donné la vie,

c'eust esté un riche moyen de procurer leur conversion,quj
nous est impossible,le chemin nous en estant fermé,tandis
qu'ils sont nos ennemis.

263 / Je finiray ce chapitre par quelques points d'une lettre que
m'escrivit celuy de nos peres (En marge: Pater Leonardus
Garreau) quj l'enterra et quj avoit passé en mission avec
luy les dernieres années de sa vie. Voicy comme il m'en escript

Puisque Vostre R.desire que je luy escrive ce que je scay
des vertus du P.Charles Garnier,je coucheray icy ce que j'en
ay remarqué.Je puis dire en general,que je ne cognoissois
point de vertu quj luy manquast,et qu'il les avoit toutes dans
un hault degré. Je puis aussy asseurer,qu'en quatre ans que
j'ay esté son compagnon,je ne l'ay jamais veu faire une faute
quj fust directement contre quelque vertu. Il cherchoit vray-
ment dieu dans son employ,et non pas soy mesme; et je n'ay
jamais peu remarquer que la nature agist en luy,particuliere-
ment dans les fonctions de nos Missions. Il se portoit ardem-
ment à quoy que ce fust,avec autant de zele pour les affaires
d'autruy et pour l'advancement des autres Eglises,comme de la
sienne. Je l'ay tousjours veu dans une grande esgalité,parmy
la diversité des succes; son coeur ny son visage ne parois-
soit jamais troublé de quoy que ce fust. Il jouissoit d'une
grande paix d'esprit,quj provenoit d'une grande conformité
264 qu'il avoit /aux volontés de dieu,à laquelle vertu,depuis
quelque temps,il s'estudioit particulierement. Tout le monde
scait le zele qu'il avoit pour la conversion des sauvages,
comme il aimoit d'estre en mission;la peine qu'il avoit à la
quitter; et combien il pressoit lorsqu'il estoit en la maison
pour retourner en mission. Il me souvient que dans ma maladie
lorsque l'on me croioit tout proche de la mort, un soir,en me
veillant,il me demanda que lorsque je serois en paradis,je
priasse pour la Mission de S^t^Joseph dont alors il avoit le
soin. Il me demanda cela uniquement et d'une façon que je ne
puis expliquer et quj me fist concevoir qu'il ne songeoit à
rien qu'au bien de sa Mission. J'admirois souvent en luy
qu'il ne parloit jamais en mauvaise part d'aucun sauvage quel-
que impertinent qu'il fust. Et moy souvent,luy parlant de
quelque faulte quj m'eust depleu en eux,il escoutoit paisi-
blement,et l'excusoit,ou bien ne disoit mot,et jamais je n'ay
peu remarquer,ny en ses paroles,ny en ses actions,sy peu que
ce soit de passion à l'endroict d'aucun sauvage. Il n'avoit
point d'autres pensées que des choses de sa Mission.Il estoit
ignorant de la france,comme un homme quj jamais n'y eust esté.
265 Et les nouvelles quj en entendoit une foys chaque année,fai-
soient sy peu d'impression dans son esprit qu'il les oublioit
incontinent.Ce n'estoit qu'avec violence qu'il se captivoit
à l'entretien de quelques lettres,dont il ne se pouvoit dis-

penser.Il sembloit n'estre nay que pour la conversion des sauvages.Sa ferveur en cet endroit croissoit tousjours; il avoit un sensible regret,quand quelque petit enfant luy eschapoit,mourant sans baptesme. Cette nouvelle le surprenoit et l'affligeoit comme un autre seroit affligé de le mort d'un de ses plus proches parents.Son zele estoit infatigable. Il quittoit souvent le manger et le repos pour ses Chrestiens. Je l'ay veu partir souvent d'un tres mauvais temps et marcher avec de grandes incommodités allant d'un bourg à l'autre;tomber dans les rivieres: rien n'estoit capable de l'arrester, quand il estoit question de travailler pour les sauvages. Il s'accommodoit bien avec son compagnon,quel qu'il fust.Jamais il ne m'a dict parole quj fust le moins du monde contre la charité.Il prenoit tousjours le pire pour soy et m'accommodoit en tout,et il taschoit de couvrir sa charité,du pretexte de sa propre commodité,comme sy ce quj estoit le pire luy eust esté le plus commode. Son obeissance estoit rare et pleine de
266 soubmission et de /simplicité; quoy qu'il fust quelquefoys particulier en ses pensées,des le moment qu'il cognoissoit un sentiment contraire à luy du Superieur,il agissoit avec autant d'ardeur dans l'esprit d'autruy qu'il eust faict dans le sien. Il estoit tres exact dans l'observation de nos reigles,et quelque occupation qu'il eust pour la conversion des sauvages, jamais il n'eust perdu aucun temps de ses oraisons,de ses lectures spirituelles,ny de son examen. Il retranchoit de son sommeil ce quj luy eust manqué pour cet effect dans la brieveté du jour. Sa chasteté estoit sy pure,qu'elle me paroissoit angelique,dans une modestie aussy rare que j'en aye point veu en france. Mais surtout j'admirois son humilité. Il avoit un tres bas sentiment de soy mesme,et quoy qu'il eust des talents tres eminents pour ses missions,neamoints il se postposoit à tous les autres; les louanges des hommes ne le touchoient aucunement. Je ne l'ay jamais ouy parler ny à son advantage,ny avec mespris d'autruy.
Jusques icy sont les termes du pere quj m'escrivit.

J'ay creu que dans la naisveté de cette lettre,ceux quj scavent ce que c'est de la vertu solide et quj ont l'oeil ouvert
267 aux choses quj vrayment / rendent une ame grande aux yeux de dieu y descouvriront un tresor que possedoit ce serviteur de dieu. J'adjousteray icy seulement que tous ceux quj l'ont pratiqué,l'ont estimé un sainct et qu'il avoit l'approbation de tout le monde,sans en excepter aucun. Les Hurons le nommoient ORACHA.

Voiccy encor un petit mot qu'il escrivit de l'Isle de St Joseph à ses deux freres:scavoir est le R.P.Henry de St Joseph de l'ordre des Carmes,et le R.P.Joseph de paris,capucin. Cette lettre faict veoir la trempe de son coeur et le pressentiment qu'il avoit de sa mort.

Ce petit mot,dict il,eest pour nous encourager tous trois à nous haster d'aimer nostre bon M^re car je croy qu'il est difficile que quelqu'un de nous trois ne soit bien proche du terme de sa carriere. Redoublons donc nos ferveurs,hastons le pas,redoublons nos prieres les uns pour les autres,et faisons une nouvelle protestation,que celuy que Nostre Seigneur appellera le premier à soy de nous trois,sera l'advocat des deux quj resteront pour leur obtenir de nostre Seigneur son S^t amour et une parfaite union avec luy et une perserance finale Je fais donc le premier cette protestation et prie Nostre
268 Seigneur de tout mon coeur de /posseder nos trois coeurs et de n'en faire qu'un avec le sien des à present et dans l'eternité.

Voilà le style d'un S^t quj aimoit ses freres en sainct et comme des S^ts. Aussy nous avons apris qu'il avoit des marques de saincteté des sa tendre jeunesse.

Deffunt Monsr Garnier son pere avoit coustume de donner tous les moys quelque piece d'argent à ses enfants pour leurs petits divertissements dans leurs estudes. Le Pere Charles Garnier estant pensionnaire en nostre College de Paris et sortant les jours de congé pour s'aller un peu recréer en ville,au lieu de porter son argent en un jeu de paulme,il l'alloit jetter dans la boëte des prisonniers du petit Chatelet. L'un de ses bons freres,quj luy a veu donner pour une seule aumosne toute la recreation d'un mois,adjouste,que passant un jour sur le Pont-neuf,et voyant un livre sale et impie,qu'on disoit avoir esté composé par Theophile,il l'achepta et le mit en estat de n'estre jamais leu de personne,peut-estre,disoit-il,que quelqu'un le lisant offenseroit Dieu,il vaut mieux l'achepter et le perdre. Une autre fois,ses camarades estans entrés dans un cabaret pour y faire bonne chere,comme il estoit de la con-
269 gregation de Nostre Dame / quj deffend aux jeunes gens d'entrer dans de semblables lieux,il les attendit à la porte comme un laquais attendroit son maistre. Ces preludes marquoient une grande saincteté future. Je ne m'estonne pas si Monsieur

son pere,voyant que son fils vouloit estre Jesuite,dit à l'un de nos Peres: Sy je n'aimois uniquement vostre Compagnie,je ne vous donnerois pas un enfant,quj depuis sa naissance jusques à maintenant n'a jamais commis la moindre desobeissance, et ne m'a jamais causé le moindre déplaisir. La gloire de sa mort a couronné l'innocence de sa vie.

Ego infra scriptus Missionum Cannadensium Societatis Jesu Superior,fidem facio me supra scripta de Patris Caroli Garnier vita et moribus a pagina 251 usque ad paginam 267,scripsisse, anno 1650,cum tunc temporis essem Superior Missionis Huronensis. Sic omnino ut juratus affirmem,nihil in his a me scriptum,nisi de quo mihj certo constiterit,tum voce publica,tum probatissimis testimoniis,tum experientia propria usuque meo, ab anno 1637,quo in Missionem Huronensem adveneram usque ad ejus felicem obitum. quo omni tempore bonus Pater,cor suum, coram Domino,mihj semper effuderet,et ego ipsi vicissim meum, magno animae meae fructu. Haec inquam omnia juratus affirmo. Datum Quebeci die decima quinta Decembris 1652.

Paulus Ragueneau.

Quae in fine hujus capitis addita sunt,duabus postremis columnis,videlicet ab his verbis, Voicy encore un petit mot qu'il escrivit, & & usque ad finem capitis haec a me scripta non recognosco. in Gallia adjuncta fuere iis quae scripseram.

Les pages 270; 271; 272 sont en blanc dans le MS.

273 / DE LA MORT DU PERE NOEL CHABANEL

Le Pere Noel Chabanel estoit compagnon du pere Charles Garnier et lorsque le bourg St Jean fut pris par les Iroquois,il n'y avoit que deux jours qu'ils s'estoient separés,selon les ordres qu'ils en avoient receu. Nos PP. et moy ayant jugé à propos de ne pas tenir deux Missionnaires exposés dans le danger outre que la famine y estoit sy extreme,qu'ils ne pouvoient trouver une nourriture suffisante pour deux personnes. Mais dieu ne voulut pas qu'ayant vescu ensemble soubz le joug d'une mesme mission,ils fussent separés à la mort.

Ce bon Pere revenant d'où l'obeissance le rappelloit,avoit avoit passé par la Mission de St Mathias,où estoient deux autres de nos peres,et les avoit quitté le matin du septiesme jour de decembre;ayant faict six grandes lieues,d'un chemin
274 tres/difficile,il fut surpris de la nuict,au milieu des bois, estant en compagnie de sept ou huict Chrestiens hurons. Son monde estoit couché et endormy,luy seul veilloit et estoit en priere. Sur la minuict,il entend du bruict et des cris, partie de L'armée ennemie victorieuse,quj tenoit ce chemin, partie aussy des captifs pris ce jour là mesme,dans le bourg de St Jean,quj chantoient leurs chansons de guerre,selon leur coustume. Le Pere,à ce bruict,reveille ses gents,quj sans delay prennent la fuitte dans les bois; et enfin se sauverent s'estants dispersés ça et là,et ayant pris leur route vers le lieu mesme d'où venoit l'ennemy,quoy qu'un peu à l'escart.

Ces Chrestiens eschapés du peril arriverent à la Nation du petun,et firent leur rapert que le pere avoit faict quelque chemin voulant les suivre,mais que n'en pouvant plus,il

s'estoit mis à genoux et qu'il leur avoit dict: N'importe que
je meure;cette vie est bien peu de chose. C'est le bonheur du
Paradis que les Iroquois ne me pourront ravir.

Sur l'aube du jour le Pere ayant changé de route,voulant ve-
nir nous trouver en l'Isle où nous estions,se vid arresté au
275 bord d'une riviere,quj luy traversoit son chemin /. Un huron
en a faict le raport; adjoustant qu'il le passa dans son canot,
au deça de la riviere; et que pour fuir plus lestement,il s'es-
toit deschargé de son chapeau,et d'un sac où estoient ses es-
cripts et d'une couverture quj sert à nos missionnaires de
robe et de manteau,de paillasse et de matelas,de lict et de
tout autre meuble; et mesme de maison lorsqu'ils sont à la
campagne,n'ayant point pour lors d'autre abry. Du depuis nous
n'avons peu apprendre aucune autre nouvelle du pere.

Nous ne sommes pas asseurés comme il sera mort,et s'il ne sera
point tombé entre les mains des ennemis,quj en effect tuerent
sur le mesme chemin une trentaine de personnes; ou plus tost
que s'estant esgaré dans les boys,il y sera mort,partie de
faim,partie de froid,au pied de quelque arbre où la foiblesse
l'ayt obligé de s'arrester. Mais apres tout,ce quj nous semble
plus probable,c'est qu'il aura esté tué par ce Huron,le der-
nier quj l'ayt veu; autrefoys Chrestien,et depuis apostat,le-
quel pour jouir des despouilles du pere,l'aura assommé et
aura jetté son corps dans la riviere. Sy nous eussions voulu /
276 poursuivre cette affaire,je croy que nous eussions trouvé des
preuves convaincantes contre ce meurtrier. Mais dans ces mi-
seres publiques,nous jugeasmes plus à propos d'estouffer les
soupçons qu'on pouvoit en avoir; et nous mesmes fermasmes les

yeux à ce que nous estions bien aises qu'on ne vid pas, ce nous est assez que dieu soit servy.

Ego infra scriptus,Missionum Cannadensium Superior Societatis Jesu,fidem facio me supra scripta de Patris Natalis Chabanel morte,scripsisse,anno 1650,cum tunc temporis essem Superior Missionis Huronensis.

Ab eo tempore,quo haec scripta fuerant,certissimis testimoniis compertum nobis fuit,Patrem Natalem Chabanel,ab eo christiano Hurone Apostata fuisse occisum de quo suspicio nobis erat. Id ipsemet fassus est,addiditque hoc a se patratum facinus,in odium fidei, cum videret sibi,suisque parentibus omnia mala,omniaque adversa contigisse,ab eo tempore,quo christianam fidem fuerant amplexi.

(En marge:) Ei nomen erat Ludovicus Honare,ennhax, cui mater erat piissima,Genovefa nomine,quae ab eo tempore statim in malum mutata est,impietatem filii sequuta,et poenam.

Vindicem hujus sceleris sensere Deum. Nullus enim ex amplissima familia restat impunitus. Fugerant procul apud eos populos quam Nationem Neutram vocabamus. Ab hostibus Iroquaeis deleti omnes,alii flammis cremati; alii ferro extincti. in miseram servitutem abducti reliqui,pueri et puellae. Id ita esse,ab idoneis testibus accepisse me ,sancte affirmo. Datum Quebeci 15 Decembris 1652.

Paulus Ragueneau.

o-o-o

277 / ABREGE DE LA VIE DU PERE NOEL CHABANEL.

Le Pere Noel Chabanel nous estoit venu de la province de Tholoze,l'année 1643, Ayant esté receu en nostre Compagnie des l'année 1630,alors aagé seulement de dix sept ans.Dieu luy avoit donné une forte vocation en ce pays,mais elle ne fut pas sans combat. Estant icy,mesme apres les trois,les quatre, les cinq ans d'estude,pour apprendre la langue des sauvages, il s'y voyoit sy peu advancé qu'à peine pouvoit il se faire entendre dans les choses les plus communes.Cette mortification n'est pas petite à un homme quj brusle du desir de la conversion des sauvages,et quj d'ailleurs n'avoit jamais

manqué,ny de memoire,ny d'esprit qu'il avoit faict assez paroistre,ayant enseigné quelques années,avec satisfaction,la Rhetorique en france.Son humeur,en suitte de cela,estoit sy
278 esloignée des façons d'agir des sauvages,qu'il /ne pouvoit quasj rien agréer en eux; leur veue luy estoit onereuse,leur entretien et tout ce quj venoit de ce costé là. Il ne pouvoit se faire aux vivres du pays et la demeure des missions estoit sy violente à toute sa nature,qu'il y avoit des peines extraordinaures,sans aucune consolation,au moins de celles qu'on appelle sensibles; toujours coucher à plate terre,vivre depuis le matin jusques au soir dahs un petit enfer de fumée et dans un lieu où souvent on se trouve couvert de neiges quj entre de tous costés dans la cabane des sauvages; où on est remply de vermine,où tous les sens ont chacun leurs tourments et de nuict et de jour. N'avoir jamais que de l'eau toute pure pour esteindre la soif,et les meilleurs mets qu'on y mange pour l'ordinaure n'estant que de la colle,faicte de farine de bled d'Inde,bouillie dans l'eau; y travailler sans cesse,estant tousjours sy mal nourry et n'avoir pas un seul moment de la journée auquel on puisse se retirer en un lieu quj ne soit publicq; n'avoir point d'autre chambre,d'autre sale,ny d'autre cabane,pour faire ses estudes;non pas mesme aucune autre lumiere que celle d'un feu enfumé; estre entou-
279 ré en mesme temps de dix /et de quinze personnes,et d'enfants de tous aages quj crient,quj pleurent,quj y disputent,quj s'entretiennent de leur menage;quj y font leur cuisine,leur repas,leur travail,en un mot tout ce quj se fait dans la maison. Quand dieu avec cela retire ses graces sensibles

et se cache à une personne quj ne respire qu'apres luy,quand il la laisse en proye à la tristesse et aux desgouts et aux aversions de la nature; ce ne sont pas là des espreuves quj sont à la portée d'une vertu commune;et il fault que l'amour de dieu soit alors puissant dans un coeur pour n'y estre pas estouffé. Joignez les veues continuelles des perils,dans lesquels on se trouve à chaque moment d'estre attaqué d'un ennemi barbare,quj souvent vous fera souffrir mille morts avant que d'en mourir d'une seule;quj n'a que des feux et des flammes et des cruautés innouies. Sans doute qu'il fault un courage digne des enfants de dieu pour ne pas perdre coeur au milieu de cet abandon.

Ca esté dans cet abandon que dieu a voulu esprouver les cinq et six années,la fidelité de ce bon pere.Mais tant s'en fault que le diable ayt jamais rien gagné sur luy de ce costé là
280 /quoy qu'il luy representast chaque jour,que retournant en france,il y trouveroit et la joye et le repos,et les consolations qu'il y avoit receues,tout le temps passé de sa vie; qu'il n'y manqueroit pas d'employ ,sortable à son naturel,et dans lequel tant d'ames Stes pratiquent hautement la vertu de charité,dans le zele des ames et consomment leur vie pour le salut de leur prochain. Jamais pour tout cela ,il n'a voulu se destacher de la croix où dieu l'avoit mis.Jamais il n'a demander d'en sortir,mais au contraire,pour s'y attacher plus inviolablement,il s'obligea par voeu d'y demeurer jusques à la mort,afin de mourir en la croix. Voicy la teneur du voeu qu'il en conceut et ses propres termes:

Domine Jesu Christe,quj me Apostolorum sanctorum hujus vinae

Huronicae adjutorem,licet indignissimum admirabili dispositione tuae paternae providentiae voluistj,Ego Natalis Chabanel impulsus desiderio serviendj Spirituj tuo Sancto,in promovenda Barbarorum huronum ad tuam fidem conversione: Voveo,
281 coram Sanctissimo /Sacramento pretiosj corporis et sanguinis tuj,tabernaculo dej cum hominibus,perpetuam stabilitatem in hac missione huronica: omnia intelligendo juxta Societatis et Superiorum ejus interpretationem et dispositionem.Obsecro te igitur,suscipe me in servum hujus missionis perpetuum et dignum effice tam excelso ministerio. Amen. Vigesima die Junij 1647.
Jesus Christ,mon Sauveur, quj par une disposition admirable de vostre paternelle providence,avez voulu que je fusse Coadjuteur des Sts Apostres de cette vigne des Hurons;quoy que j'en sois tout à faict indigne,me sentant poussé du desir de servir aux intentions qu'a sur moy Vostre St Esprit,pour advancer la conversion à la foy des barbares de ces pays des hurons; Moy,Noel Chabanel,estant en la presence du tres St Sacrement de Vostre corps et de Vostre sang precieux quj est le tabernacle de dieu avec les hommes; Je fais voeu de perpetuelle stabilité en cette Mission des hurons;entendant le
282 tout selon l'interpretation des Superieurs de la /Compagnie,e et selon qu'ils voudront disposer de moy. Je vous conjure donc mon Sauveur,qu'il vous plaise me recepvoir pour serviteur perpetuel de cette mission et que vous me rendrez digne d'un ministere sy sublime. Amen.

Il fit ce voeu le jour du tres St Sacrement de l'année 1647; et quoy que du depuis ces revoltes de la nature ayant tousjours donné de l'exercice à sa vertu;la grace a tousjours esté la maistresse et Dieu luy a donné cette perserance qu'il desiroit sy ardemment.

La derniere foys qu'il se separa d'avec nous,pour aller en la Mission où il est mort,embrassant et disant le dernier adieu à celuy de nos PP. quj avoit le soin de la conduite de son ame (en marge: is fuit Pater Petrus Chastelain). Mon cher pere,luy dit-il,que ce soit tout de bon cette foys que je me donne à dieu,et que je luy appartienne. Mais il profera ces paroles d'un sy bon accent et d'un visage sy resolu à la vraye saincteté qu'il toucha vivement celuy de nos Peres auquel il parloit. Lequel,ayant trouvé à l'heure mesme un de ses amis,

ne peu s'empescher de luy dire: Vrayment je viens d'estre touché. Ce bon pere vient de me parler avec l'oeil et la voix d'une victime quj s'immole. Je ne scay pas ce dieu veult faire ,mais je voys qu'il faict un grand sainct.

283 /En effect dieu le disposoit au sacrifice,et il luy en donnoit à luy mesme quelque sorte de presentiment,il avoit dict à un de ses amis: Je ne scay ce qu'il y a en moy,mais je me sens tout changé en un point. Je suis fort apprehensif de mon naturel; toutesfoys maintenant que je vais au plus grand danger,et qu'il me semble que la mort n'est pas esloignée,je ne sens plus de crainte. Cette disposition ne vient pas de moy. Lorsqu'il partit de la mission de St Mathias le jour mesme de sa mort,parlant au Pere quj l'embrassoit (En marge: Is fuit Pater Leonardus Garreau) : Je vas,dict il,où l'obeissance me rappelle;mais ou je ne pourray,ou j'obtiendray du Superieur qu'il me renvoye dans la mission quj estoit mon partage. Il fault servir dieu jusques à la mort.

On verra dans la lettre suivante qu'il a escripte au R.P. pierre Chabanel,son frere, Religieux de nostre Compagnie,les sentiments qu'il avoit des souffrances:

Peu s'en fallut (dict il) dans les apparences humaines que V.R. n'ait eu un frere Martyr:Mais helas,il fault devant dieu une ~~autre~~ vertu d'une autre trempe que la mienne,pour meriter l'honneur du martyre: le R.P.Gabriel L'allement,l'un des trois que nostre Relation dict avoir souffert pour J.C. avoit pris
284 ~~pris~~ ma place au bourg de /St Louis depuis un moys devant sa mort,que je fus envoyé comme plus robuste de corps,en une mission plus esloignée et plus laborieuse,mais non pas sy fertile [illegible] en palmes et en couronnes que celles dont ma lascheté m'avoit rendu indigne devant dieu. Ce sera quand il plaira à la divine bonté,pourvu que de mon costé je tasche de faire MARTYREM IN UMBRA, MARTYRIUM SINE SANGUINE. Les ravages des Iroquois sur ce pays feront peut estre un jour le reste,par les merites de tant de saincts,avec lesquels j'ay la consola-

tion de vivre sy doucement parmy tant de tracas et de dangers continuels de la vie.La relation me dispensera d'adjouter autre chose à la presente.Aussy bien n'ay-je ny papier ny loisir qu'autant qu'il en fault pour supplier Vostre R. et tous nos peres de la province,de se souvenir de moy au St Autel comme d'une victime destinée pour estre au feu des Iroquois,UT MEREAR TOT SANCTORUM PATROCINIO VICTORIAM IN TAM FORTI CERTAMINE.

Ce sont ses paroles dignes d'un homme quj n'attendoit que le moment du sacrifice.

Ego infra scriptus Missionum Cannadensium Societatis Jesu Superior,fidem facio,me supradicta de Patris Natalis Chabanel vita et moribus,scripsisse anno 1650 cum tunc temporis
285 essem Superior Missionis Huronensis /sic omnino ut juratus affirmem,nihil in his a me scriptum,nisi de quo mihi certo constiterit. Datum Quebeci 15 Decembris 1652.

Paulus Ragueneau

Quae in fine hujus capitis,postremo loco adjuncta est epistola,a me scriptam non recognosco;in Gallia id factum puto.

Paulus Ragueneau.

Les pages 286; 287; 288 sont en blanc dans le Ms.

---

289 Le Martyre de René Goupil par les Iroquois.

René Goupil estoit Angevin quy en la fleur de son aage demanda avec presse d'estre receu en nostre Novitiat de paris où il demeura quelques moys avec beaucoup d'edification. Ses indispositions corporelles luy ayant osté le bonheur de se consacrer en la S^{te} religion comme il en avoit de grands desirs, lorsqu'il se porta mieux,il se transporta en la Nouvelle france pour y servir la compagnie puisqu'il n'avoit pas eu le bien de s'y donner dans l'ancienne. Et pour ne rien faire de son chef,quoy qu'il fust pleinement maistre de ses actions,il se soubmit totallement à la conduite du Superieur de la Mission quj l'employa deux années entieres aux plus vils offices de la maison,desquels il s'acquitta avec beaucoup d'humilité et de charité. On luy donna aussy le soin de penser les malades et les blessés de l'hospital,ce qu'il fit avec autant d'adresse,estant bien intelligent en la Chirurgie,que d'affection et d'amour,regardant continuellement N.S. en leur personne. Il laissa une sy douce odeur de sa bonté et de ses autres vertus en ce lieu,que sa memoire y est encor en benediction.

Comme nous descendismes des hurons en Juillet 1642,nous le
290 demandasmes au R.P.Vimont,pour l'emmener avec nous /parceque les hurons avoient grand besoin d'un Chirurgien. Il nous l'accorde.

Il ne se peult dire la joye que receut ce bon jeune homme, quand le Superieur luy dict qu'il se preparast pour le voyage. Il scavoit bien neamoints les grands dangers qu'il y avoit sur la riviere; il scavoit comme les Iroquois estoient

enragés contre les francois: neamoints cela ne fut pas capable,qu'au moindre signe de la volonté de celuy auquel il s'estoit remis volontairement de tout ce quj le touchoit,il ne se mit en chemin pour aller aux 3 rivieres.

Nous en partismes le 1^{r} d'Aougst,le lendemain de la feste de N.B.P. Le 2me nous rencontrasmes les ennemis lesquels divisés en deux bandes nous attendoient avec l'avantage que peult avoir un grand nombre de gents choisis par dessus un petit,de toutes sortes quj combattent à terre,contre d'autres quj sont sur l'eau,en divers canots d'escorces.

Presque tous les hurons s'estant enfuis dans le bois et nous ayant laissé,nous fusmes pris. Ce fut là où sa vertu parut beaucoup,car des qu'il se vit pris: O mon pere,ce me dict-il, dieu soit beny, il l'a permis, il l'a voulu, sa S^{te}volonté soit faicte. Je l'aime, je la veux,je la cheris et je l'em-
291 brasse de toute l'estendue / de mon coeur.Ce pendant que les ennemis poursuivoient les fuyards,je le confessé et luy donné l'absolution,ne sachant pas ce quj nous devoit arriver en suitte de nostre prise. Les ennemis estants retournés de la chasse,se jetterent sur nous comme des chiens enragés,à belles dents nous arrachant les ongles,nous escrasant les doigts; ce qu'il enduroit avec beaucoup de patience et de courage,nonobstant la douleur de ses playes.

La presence de son esprit dans un sy funeste accident parut en ce principalement qu'il m'aidoit en ce qu'il pouvoit,en l'instruction des hurons prisonniers quj n'estoient pas chrestiens. Comme je les instruisois separement et comme ils se trouvoient,il me fit prendre garde qu'un pauvre vieillard

nommé OND8TERRAON,pourroit bien estre de ceux qu'on feroit mourir sur la place,leur coustume estant d'en sacrifier quelqu'un à la chaleur de leur rage. Je l'intruisis à loisir,pendant que les ennemis estoient attentifs à la distribution du pillage de 12 canots,dont une partie estoit chargée des necessités de nos peres des hurons.Le butin estant partagé, ils tuerent ce pauvre vieillard au mesme moment presque que je venois de luy donner une nouvelle naissance par les eaux
292 salutaires /du St Baptesme. Nous eusmes encor cette consolation durant le chemin,que nous fismes allant au pays ennemy, d'estre ensemble,où je fus tesmoin de beaucoup de vertus. Durant le chemin il estoit tousjours occupé dans dieu,les paroles et les discours qu'il tenoit,estoient toutes dans une soubmission aux ordres de la divine providence et une acceptation volontaire de la mort que dieu luy envoiroit. Il se donnoit à luy en holocauste pour estre reduit en cendres par les feux des Iroquois,que la main de ce bon pere allumeroit. Il cherchoit les moyens de luy plaire en tout et partout. Un jour il me dit,ce fut apres notre prise,estant encor dans le chemin: Mon pere,dieu m'a tousjours donné de grands desirs de me consacrer à son service par les voeux de la religion en sa Ste Compagnie;mes péchés m'ont rendu indigne de cette grace jusques à cette heure. J'espere neamoints que N.S. aura pour agreable l'offrande que je luy veux faire maintenant et faire en la façon la meilleure que je pourray les voeux de la Compagnie en la presence de mon dieu et devant vous. Luy ayant accordé,il les fit avec beaucoup de devotion.

Tout blessé qu'il estoit,il pensoit les autres blessés,tant

293 des / ennemis quj dans la meslée avoient receu quelques coups que des prisonniers mesmes. Il ouvrit la veine à un Iroquois malade,et tout cela avec autant de charité que s'il l'eust faict à des personnes fort amies.

Son humilité et l'obeissance qu'il rendoit à ceux quj l'avoient pris,me confondoit.Le Iroquois,quj nous menoient tous deux dans leur canot,me dirent que j'eusse à prendre un aviron et nager.Je n'en voulus rien faire,estant superbe jusques dans la mort. Ils s'adresserent à luy quelque temps apres,et tout incontinent il se mit à nager;et comme ces barbares par son exemple me vouloient induire à en faire autant,luy s'estant apperceut de cela,me demanda pardon. Je luy fournis quelquefois durant le chemin la pensée de s'enfuir,comme la liberté qu'on nous donnoit luy en fournissoit assez d'occasion; Car pour moy,je ne pouvois pas laisser l'autre françois et 24 ou 25 prisonniers hurons. Il ne voulut jamais le faire,se remettant en tout à la volonté de N.S. quj ne luy donnoit point de pensée de le faire.

Dans le lac,nous rencontrasmes 200 Iroquois,quj vindrent à Richelieu,lors qu'on commenceoit à bastir le fort.Ils nous
294 /chargerent de coups,nous mirent tout en sang,et nous firent experimenter la rage de ceux quj sont possédés par le demon. Il endura tous ces outrages et ces cruautés avec grande patience et charité à l'endroict de ceux quj le maltraictoient. A l'abord du premier bourg,où nous fusmes sy cruellement traictés,il fist paroitre une patience et une douceur tout extraordinaire. Estant tombé soubz la gresle des coups de baston et de verges de fer,dont on nous chargeoit,et ne se pouvant re-

lever,il fut apporté comme demy mort sur l'eschafault où nous
estions desjà,au milieu du bourg,mais dans un estat sy pitoya-
ble qu'il eust faict pitié à la cruauté mesme. Il estoit tout
meurtry de coups;et dans le visage,on ne luy voyoit que le
blanc des yeux. Mais il estoit d'autant plus beau aux yeux
des Anges qu'il estoit defiguré et semblable à celuy duquel
il est dict: VIDIMUS EUM QUASI LEPROSUM ET NON ERAT EI SPE-
CIES NEQUE DECOR.

A peine avoit il prins un peu d'haleine,aussy bien que nous,
qu'on luy vint donner 3 coups sur les espaules,d'un gros bas-
ton,comme on nous avoit faict auparavant. Quand on m'eust
coupé le poulce,comme au plus apparent,on s'adressa à luy et
295 luy coupa/on le poulce droict à la 1re jointure,disant in-
cessamment durant ce tourment JESUS MARIA JOSEPH. Durant
six jours que nous fusmes exposés à tous ceux quy nous vou-
loient faire quelque mal,il fit parestre une douceur admirable
Il eust toute la poictrine bruslée par les charbons et cendres
chaudes que les jeunes garçons nous jettoient sur le corps la
nuict estant liés à plate terre. La nature me fournissoit
plus d'adresse qu'à luy,pour esquiver une partie de ces peines

Apres qu'on nous eut donné la vie,au mesme temps qu'un peu
auparavant on nous avoit adverty de nous preparer pour estre
bruslés,il tomba malade,avec de grandes incommodités ~~par~~ pour tout
et nommement pour le vivre auquel il n'estoit pas accoutumé.
C'est là où on pourroit dire plus veritablement: NON CIBUS
UTILIS AEGRO. Je ne le pouvois soulager,estant aussy bien ma-
lade,et n'ayant aucun de mes doigts sain et entier.

Mais je me presse pour venir à sa mort,à laquelle il n'y a

rien manqué pour la faire d'un martyr.

Apres six sepmaines que nous eusmes esté dans le pays,comme
296 la confusion ce fut mise dans les conseils des Iroquois,/dont
une partie vouloit bien qu'on nous remenast,nous perdismes
l'esperance,que je n'avois guere grande, de revoir cette année là les 3 rivieres.Nous nous consolions donc l'un et l'autre,dans la disposition divine,et nous aprestions à tout ce qu'elle ordonneroit de nous. Il n'avoit pas tant de veue du danger,dans lequel nous estions.Je le voyois mieux que luy; ce quy me faisoit souvent luy dire,que nous nous tinssions prets.Un jour donc que dans les peines de nostre esprit,nous estions sortis hors du bourg,pour prier plus doucement et avec moins de bruict; deux jeunes hommes viennent apres nous nous dire que nous eussions à retourner à la maison. J'eus quelque presentiment de ce quj devoit arriver,et luy dit: Mon tres cher frere,recommandons nous à N.S. et à nostre bonne mere la Ste Vierge,ces gents ont quelque mauvais dessein, comme je pense. Nous nous estions offerts à N.S. peu auparavant avec beaucoup d'affection,le suppliant de recevoir nos vies et notre sang et de les unir à sa vie et à son sang,pour le salut de ces pauvres peuples. Nous nous en retournons donc vers le bourg,recitant nostre chapelet,duquel nous avions desj dict 4 dixaines. Nous estants arrestés vers la porte du bourg, pour veoir ce qu'on nous voudroit dire,un de ces deux Iroquois
297 / tire une hache qu'il tenoit cachée sous sa couverte,et en
donne un coup sur la teste de René,quj estoit devant luy. Il tombe tout roide la face sur terre,prononçant le St Nom de Jesus (souvent nous nous advertissions que ce St nom fermast

et nostre voix et nostre vie. Au coup,je me tourné et vois une hache toute ensanglantée. Je me mets à genoux pour recevoir le coup quj me devoit joindre à mon compagnon. Mais comme ils tardoient,je me releve, je cours au moribond quj estoit tout proche,auquel ils donnerent deux autres coups de hache sur la teste et l'acheverent,luy ayant premierement donné l'absolution,que je luy donnois depuis nostre captivité tousjours de deux jours l'un,apres s'estre confessé.

Ce fut le vingt neuf^{me} de septembre,feste de St Michel que cet ange en innocence et ce martyr de Jesus Ch. donna sa vie pour celuy quj luy avoit donné la sienne. On me fit commandement de me retirer en ma cabane,où j'attendis le reste du jour et le lendemain le mesme traictement et c'estoit bien la pensée de tous que je ne la ferois pas longue puisque celuy là avoit commancé. Et en effect,je fus plusieurs jours qu'on
298 venoit pour me / tuer mais N.s. ne le permit pas par des voyes quj seroient trop longues à expliquer. Le lendemain matin je ne laissé pas de sortir,de m'enquester où on avoit jetté ce B.corps,car je le voulois enterrer,à quelque prix que ce fust Quelques Iroquois quj avoient encor quelque envie de me conserver,me dirent: Tu n'as pas d'esprit,tu vois qu'on te cherche partout pour te tuer,et tu sors encor. Tu veux aller cher-cher un corps desjà demy gasté,qu'on a traisné loing d'icy, Ne vois tu pas cette jeunesse quj sort,quj te tuera quand tu seras hors des pieux. Cela ne m'arresta pas,et N.S. me donna assez de courage pour vouloir mourir dans cet office de charité. Je vais ,je cherche,et à l'aide d'un Algonquin pris

autrefois et maintenant vray Iroquois,je le trouve. Les en-
fants,apres qu'on l'eut tué,l'avoient despouillé et traisné
la corde au col dans un torrent quj passe au pied de leur
bourg. Les chiens luy avoient desjà mangé une partie des reins
Je ne peus tenir mes larmes à ce spectacle. Je prins ce corps
et à l'aide de cet Algonquin,je le mis au fond de l'eau,char-
gé de grosses pierres,afin qu'on ne le vit,faisant mon compte
que je viendrois le lendemain,avec un hoyau,lorsqu'il n'y au-
299 roit personne /que je ferois une fosse,et que je l'y mettrois.
Je croiois que ce corps fut bien caché,mais peut estre quel-
ques uns quj nous virent,principalement de la jeunesse,le re-
tirerent.

Le lendemain comme on me cherchoit pour me tuer,ma tante m'en-
voya à son champ,pour esquiver,comme je pense;ce quj fut cau-
se que je remis l'affaire au lendemain,jour auquel il pleut
toute la nuict,de sorte que ce torrent grossit extraordinaire-
ment. J'emprunte un hoyau hors de chez nous,pour mieux cacher
mon dessein; mais comme j'approche du lieu,je ne trouve plus
ce B.despost. Je me mets à l'eau quj estoit desjà bien froide
Je viens,je vais,je sonde avec mes pieds,sy l'eau n'a point
soulevé et entrainé le corps. Je ne trouve rien. Combien ver-
say-je de larmes quj tomboient jusques dans le torrent,chan-
tant comme je pouvois des psaumes que l'Eglise a coustume de
reciter pour les morts. Enfin,je ne trouve rien; et une femme
de ma cognoissance quj passa par là et me vit en peine,me dit
lorsque je luy demandé sy elle ne scavoit point ce qu'on en
avoit faict,qu'on l'avoit traisné à la riviere quj estoit un
cart de lieue de là; et que je ne cognoissois pas. Cela es-

300 toit faux; la jeunesse l'avoit retiré et traisné dans un/pe-
tit bois proche,où l'authomne et l'hiver,les chiens,les cor-
beaux et les renards le mangerent; le printemps comme on me
dict que c'estoit là qu'on l'avoit traisné,j'y allé plusieurs
foys sans rien trouver. Enfin la 4me fois,je trouvé la teste,
quelques os demy rongés,que j'enterray dans le dessein de les
emporter,sy on me remenoit aux 3 rivieres,comme on en parloit.
Je les baisé bien devotement par plusieurs foys comme les os
d'un martyr de J.C.

Je luy donne ce tiltre,non seulement par ce qu'il a esté tué
par les ennemis de dieu et de son Eglise,et dans l'employ
d'une ardente charité à l'endroict du prochain,se mettant
dans le peril evident pour l'amour de dieu. Mais particuliere-
ment parcequ'il a esté tué pour les prieres et nommement pour
la S^{te} croix.

Il estoit dans une cabane,où il faisoit presque tousjours des
prieres. Cela ne plaisoit guere à un vieillard superstitieux
quj y estoit. Un jour,voyant un petit enfant de 3 ou 4 ans de
la cabane,par un exces de devotion et d'amour à la croix,et
par une simplicité que nous autres quj sommes plus prudents
selon la chair que luy,n'eussions pas faict, il osta son bon-
net,et le mit sur la teste de cet enfant,et luy fit un grand
signe de croix sur le corps. Ce vieillard,voyant cela, com-
301 manda à un / jeune homme de sa cabane,quj devoit partir pour
la guerre,de le tuer,ce qu'il executa comme nous avons dict.
La mere mesme de l'enfant,dans un voyage où je me trouvé avec
elle,me dict que c'estoit à cause de ce signe de croix qu'il
avoit esté tué; et le vieillard quj avoit faict le commande-

ment qu'on le tuast, un jour, qu'on m'appella dans sa cabane pour manger, comme je faisois le signe de la croix devant, il me dict: Voilà ce que nous haïssons. Voilà pourquoy on a tué ton campagnon et pourquoy on te tuera. Nos voysins les Europeens ne font point cela. Quelquefoys auusy comme je priois à genoux durant la chasse, on me disoit qu'on haïssoit ces façons de faire, pour lesquelles on avoit tué l'autre françois, et que pour cette raison on me tueroit, quand je rentrerois dans le bourg.

O-o-o-o

Ego infrascriptus presbyter Societatis Jesu a R.P.Paulo Ragueneau missionis hujus canadensis Superior ad suprascripta recognoscenda nominatus, juratus affirmo me supradictum tractatum de nece Renati Goupil a Patre Isaac Jogues anno domini 1646 jussu R.P.Hieronymi Lallemant tunc Superioris, compositum attente et accurate perlegisse, eumque per omnia autographo ipsius Patris Isaaci Jogues manu exarato conformem reperisse. Datum Kebeci in nova Francia die 22 Aug. an. 1652.

Je, soussigné, prêtre, chapelain de lHôtel-Dieu , certifie que le certificat ci-dessus et dont le nom est retranché était la signature du R.P.Joseph Poncet.
le 3 8bre 1842. F.G.Rivard, Ptre.

302 / Ego Paulus Ragueneau Missionum Cannadensium Societatis Jesu Superior, idipsum affirmo, me supradictum tractatum diligenter perlegisse, eumque omnino conformem reperisse manuscripto Patris Isaaci Jogues, quj rem totam oculatus testis narrat. Addo insuper, me idipsum audivisse, ab Josepho Taondechoren, Hurone, et insigni Christiano, quj ab Iroquaeis captus fuerat, cum Patre Isaacio Jogues et Renato Goupil, quique in iisdem tormentis fuerat, in quorum fidem haec manu mea subscripsi, 25 Decembris 1652.
Paulus Ragueneau.

NOTES

Ce précieux manuscrit de 1652 a été donné aux Jésuites par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec en septembre 1844. Elles l'avaient reçu du R.P.Casot,ancien Jésuite,mort à Québec en 1800.

p. 33,ligne 2 OURAGAN.

Orâgann, ourâgann,du sauteux onâgann, signifie "plat" vase. Petit panier d'écorce de bouleau .(Voir Clapin- Dict. Canadien-français.)

p. 44, ligne 7 FALLANUR.

Fallanur c'est pour Falmouth. Voici ce qu'on lit dans la Rel. de 1643,p. 79, 2e col. :
" Je party le cinquiesme de Novembre de l'habitation des Hollandois,dans une barque de cinquante tonneaux,qui me rendit à Falmuth,en Angleterre,la veille de Noël,et j'arrivay en Basse-Bretagne,entre Brest et S.Paul de Leon,le propre jour de Noël,assez tost pour avoir le bien d'entendre la messe et faire mes dévotions. Un honneste marchand m'ayant rencontré m'a amené et défrayé jusques à Rennes,où je suis arrivé ce jourd'huy,veille des Rois....."
(Lettre du P.Jogues à une personne... de Rennes,5 janv.1644.)

p.56, ligne 24.

Extrait du " Journal des Jésuites " qui fixe la date de la lettre du P.Buteux.
" 1647.- " Le 4 de juin nous repartismes des Trois-Rivières; le 5 nous arrivasmes à Québec. Le mesme jour sur les 11 heures arriva une chaloupe des Trois-Rivières qui donna advis du retour du fils d'Ignace Otöuolti des Iroquois aux Trois-Rivières,qui assuroit entr'autres la mort ou plutost le massacre du P.Jogues et de son compagnon Lalande pour lesquels le lendemain on dit une messe haute des morts."
Le fils d'Ignace n'était pas encore arrivé aux Trois-Rivières lorsqu'en partit le R.P.J.Lalement,mais il y arriva le jour mesme et le P.Buteux envoya aussitôt un exprès porter sa lettre à Québec. Sa lettre doit être datée le 4 juin 1647.

p. 145, ligne 2.

Ce fut en l'année 1638,et non en 1637,que mardi,11mai se trouvat l'avant-veille de l'Ascension. Mardi,l'avant-veille de la même fête en 1637,fut le 19 mai.

p. 147, ligne 37.

En 1622,le Vendredi-Saint tombait le 25 mars et la fête de l'Annonciation était renvoyée au lundi après la Quasimodo, 4 avril.

Le P. de Brébeuf,ordonné prêtre au commencement du carême 1622,n'a pu dire sa première messe le Vendredi-Saint, mais il l'a dite le 4 avril,jour de la solennité de l'Annonciation.

MEMOIRES 1652

QUELQUES REMARQUES GRAMMATICALES

En lisant ces MEMOIRES de 1652,il est bon de se rappeler qu'à cette époque l'orthographe de la langue française était loin d'être fixée. Pour bien des formes,le bon usage était flottant et fort arbitraire et les auteurs se donnaient toute liberté. Ils écrivaient tour à tour " blasme et blame ", " escript, escrit,écrit." etc. etc. Au parfait défini, tantôt " je demeuré,je demandé,je luy mandé " tantôt, " je demeuray je demanday, je luy manday. " Il y avait généralement aussi beaucoup d'arbitraire dans l'emploi des consonnes simples et doubles.

Les remarques qui suivent sont très incomplètes.Elles n'ont pour but que de signaler quelques tournures inusitées de nos jours.

P. 1 LA PLUS PART.

.... On dit dans un sens analogues: Le plus part de la nuit,la plus grande partie de la nuit."(Littré)

En ce temps ICY.

A un substantif on joint "ci" et non "ici". Mais autrefois "ici" s'employait comme nous employons "ci". (Littré)

P.2 DELIBERER CE QU'ON DOIT FAIRE.

.... 3o- verbe actif." Délibérer une affaire." Littré

P.3 COURIR LA MESME RISQUE.

Le genre de "risque" a été longtemps incertain. Le xvi^es. le faisait féminin,et jusqu'en 1762,l'Académie tout en faisant "risque" du madculin,conservait le féminin dans la locution"à toute risque". (Littré)

P.4 PIETE.

Dans le sens de "pitié". Etym.du latin"pietatem" devenu "peitié,pitié."

Mont-de-piété,à l'imitation de l'italien MONTE-DI-PIETA Dans l'expression italienne "pieta" signifie "pitié" plutôt que piété. (Hatsfeld et Darmesteter.)

P.5 RENCONTRE

Signifie aussi " conjoncture,occasion" Autrefois on faisait "rencontre" du masculin en ce dernier sens.

NEAMOINTS

Au xvii^es.il y avait une tendance mauvaise à prononcer et à écrire " néamoins".

QUELQUES REMARQUES GRAMMATICALES

P.6 ALAINES.
"Tu perceras lesdits os svec alaines quarrées." Paré cité par Littré.

P.9 COUVERTE.
Dans quelques Provinces "couverte" se dit pour "couverture de lit". (Dict. de Trévoux)

P.11 ALTE.
Au xviie s.on écrivait "alte" sans h,du moins quelquefois.

P.16 LASCHEZ UN PETIT LES CORDES.
"Un petit" signifie "un peu, tant soit peu". Locution qui a vieilli. (Littré).

P.17 QUI N'ABTIOIT.
" Abrier " est picard et normand. (Littré).

P.19 PACT
LaFontaine a dit "pact" qui est un archaïsme.(Littré)

P.24 CANECON
Quelques uns disent " calçon ",d'autres " caneçon" mais ces derniers parlent mal. (Dict. de Trévoux)

P.25 GRAISLER
Voyez Littré au mot " griller". " Et,attendant graisler des chataignes.." Rab.

P.26 PENSER
Penser pour " panser ". Très fréquent à cette époque.

POLLU
Pollu, pollue. Profané,souillé. On ne le dit plus. (Dict. de Trévoux)

P.33 POISON
Poison, féminin comme le veut l'étymologie. Ce genre se conserve dans la bouche du peuple.

P.36 DIFFAMER
.... 3o- dèfigurer,salir, gâter, vieux en ce sens. " Je vous croyais la beste dont à me diffamer j'ai vu la gueule preste". Mol. (Littré)

P.39 COURT.
"Cour d'habitation" Au xvie s.,on écrivait "court" avec un t, ce qui est plus conforme à l'étymologie. Du bas latin "Curtis",même origine que " hortus" du grec KORTOS.

QUELQUES REMARQUES GRAMMATICALES

P.40 GALATAS ou GALATHAS.

Voyez Littré au mot " Galetas".... Il faut donc admettre que c'est Galata,nom d'un quartier et d'une tour de Constantinople,qui,par une suite singulière, en est venu à signifier une chambre sous les combles.

P.48 IL EST CERTAIN QUE S'IL SE FUST VOULU SAUVER..

Voyez Littré au mot " vouloir "... Au xvii^{e}s. quand "Vouloir" était suivi d'un verbe réfléchi,on mettait souvent le pronom personnel avant le verbe "Vouloir" cela peut encor être employé." Je me suis voulu jeter dans le hasard." Dans ce cas,l'usage du xvii^{e}s. était de ne pas faire accorder "voulu",malgré la forme réfléchie.

P.48 LE P.JOGUES QUI N'AVAIT PAS OCCASION DE SE HASTER..

"Occasion".....4o- raison,motif,sujet, (Littré)

P.126 Les biens QUE vous m'avez prévenu..

On lit dans la Rel. de 1649 p.19,1re col.." DONT vous m'avez prévenu. "

QUE pour DONT, AVEC LEQUEL, était encore en usage à cette époque. Malherbe a dit:

.. Sans faire le vain,mon aventure est telle,
Que de la même ardeur QUE je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.

et Ménage fait à ce sujet la remarque suivante: DONT je brûle,serait mieux; QUE je brûle est pourtant françois." Ces QUE tenant la place d'un pronom relatif et d'une proposition formaient divers tours facileset commodes les uns,on doit le regretter,entièrement passés d'usage,et les autres moins fréquents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient jadis. (Oeuvres de Corneille.- Lexique au mot QUE.)

P.151 COUPPEAU Vieux mot pour " Sommet."

P.158 TEMPLE

On a dit longtemps TEMPLE pour TEMPE. TEMPLE était féminin dans ce sens.

P.180

VICTIME DESTINEE POUR ÊTRE AU FEU DES IROQUOIS..

" Destiné pour " était d'un usage commun au xvii^{e}s.

P.184 NAGER

... 2o- Terme de marine,seulement usité en parlant du maniement des avirons. Ramer pour voguer sur l'eau. Au sens de ramer il est actif aussi: Nager la chaloupe à bord." (Littré).

TABLE DES MATIERES.